



«...CELA GRANDIT, IL NE SAIT COMMENT»

Nous avons accroché au mur un nouveau calendrier. Que va-t-il se passer d'ici à ce que nous en ayons tourné toutes les pages? Il y a ce qui est prévisible. Un certain nombre de problèmes en cours. Les douze coups qui ont retenti le soir du 31 décembre ne les ont pas magiquement résolus. Il y a aussi ces fissures qui apparaissent ici ou là dans ce qui semblait, il y a peu encore, des murailles impénétrables. Ce bulletin évoque l'un ou l'autre exemple.

Cette nouvelle année comportera tout autant sa part d'impondérable. Qui, en janvier 86, aurait pu pronostiquer à coup sûr que MM. Marcos et Duvalier allaient faire leurs valises (et quelles valises!)? Qui aurait pu penser qu'allaient être étalés au grand jour l'accueil des établissements financiers de notre pays aux capitaux venant des dictatures, vérifiant les pronostics les plus critiques?

Et c'est sur cette toile de fond que va devoir s'inscrire notre désir d'un monde plus juste; c'est dans ce contexte que notre engagement pour la libération de tous les hommes et de tout l'homme va devoir prendre corps... Nos efforts suffiront-ils à faire pencher la balance du côté de la justice, parviendront-ils à élargir les fissures dans les murs qui font obstacle à la vie? Arriverons-nous à l'humaniser, ce monde désormais si petit qu'un avion peut en faire le tour sans être obligé de s'arrêter à la pompe à essence?... Qui oserait le prétendre? Qui ne ressent pas la démesure de la tâche par rapport à ses forces? A certains jours, jusqu'au découragement...

C'est là qu'il importe de relire une petite parabole que Marc l'Evangéliste nous a rapportée. Une de ces nombreuses paraboles qui tentent de faire percevoir quelque chose du Royaume. Avec quelque prudence, elle pourra nous servir à éclairer notre propos.

«Il en est du Royaume de Dieu comme d'un homme qui jette la semence en terre: qu'il dorme ou qu'il soit debout, la nuit et le jour, la semence germe et grandit, il ne sait comment.» (Marc 4.26-28)

Un cultivateur travaille dans son champ. Jusque là, rien que de très normal. Ce qui l'est moins, c'est la suite: lorsqu'il s'arrête, son action, elle, ne s'arrête pas. Qu'il dorme ou qu'il soit debout, la nuit, le jour, quelque chose va continuer. Et si vous lui dites que ce n'est pas vrai, que ce n'est pas réaliste, si vous lui demandez comment c'est possible, il ne pourra rien vous répondre car cela «grandit il ne sait comment».

A cette année qui commence, nous allons apporter nos rêves et nos heures de militance; nos réflexions et nos fatigues; notre recherche intérieure et notre prière (ce bulletin rejoint de nombreux amis malades, des contemplatifs également; nous les savons très présents à nos préoccupations).

Mais nous lui apporterons encore beaucoup plus. Mystérieusement. Sans jamais pouvoir ni le comptabiliser ni en revendiquer la paternité. Fécondité cachée de la semence, imperceptible à l'œil nu parce que souterraine.

Certains vont trouver cette réflexion démobilisante, opium destiné à celui qui d'avance renonce à l'efficacité de son action. Et si c'était le contraire? Et si, en prenant en compte cette partie — appelons-la «nocturne» — de notre efficacité, nous puissions plus de force, plus de ténacité, plus de courage? Sans oublier un certain recul et pourquoi pas un certain humour à l'égard de nous-même. Cet humour qui fait souvent défaut aux personnes engagées qui semblent porter le monde sur leurs épaules...

Savoir que notre action dépassera un peu notre action, voilà qui peut nous aider à passer une «Bonne année»!

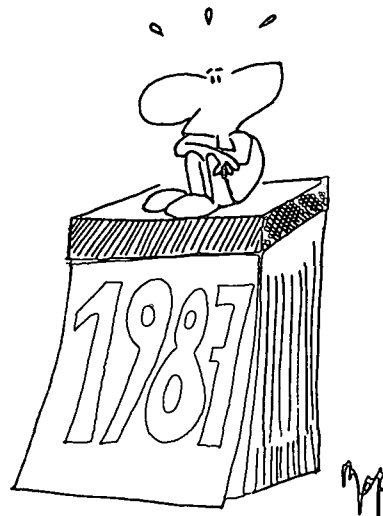
1987: ANNEE INTERNATIONALE DU LOGEMENT DES SANS-ABRI

Après l'Année des Handicapés, celle de la Femme puis de la Jeunesse, voici déclarée l'«Année du logement des sans-abri». Il ne faut pas sourire de ces dénominations qui sont loin d'être insignifiantes. Rappelons-nous: l'Année des Handicapés a certainement contribué à éliminer certaines barrières architecturales, celle de la Femme a permis la rencontre de Nairobi et de multiples initiatives féminines de par le monde; enfin celle de la Jeunesse a donné aux jeunes Haïtiens une impulsion étonnante leur permettant de jouer un rôle primordial dans le renversement du dictateur Duvalier.

Le projecteur braqué sur le problème du logement nous permettra peut-être de nous souvenir que beaucoup reste à faire: chez nous (malgré l'inscription dans la Constitution fédérale, le 7 décembre dernier, d'une protection généralisée des locataires), où tant de personnes restent à la merci de démolitions prochaines ou de recherches insolubles d'appartements. Dans le monde, où un quart de la population ne dispose pas de logement convenable et où 100 millions d'êtres humains sont totalement sans abri.

Le programme des Nations Unies vise à obtenir un renouvellement des engagements politiques et une action efficace dans et entre les pays pour aider les pauvres du monde entier à construire ou améliorer eux-mêmes leurs

logements et leurs quartiers. Un aspect qui nous paraît particulièrement intéressant, celui de permettre ainsi aux sans-logis d'être intégrés au processus de développement économique. Dans cette perspective, une récente étude du BIT préconise d'intégrer au maximum les populations concernées dans cette construction, en demandant aux gouvernements de leur fournir une formation professionnelle ainsi que de financer les infrastructures nécessaires.



■ REFUGIES

Pas de quoi pavoiser

Le 26 novembre, un ressortissant yougoslave — Janusz Salihi — est reconduit dans son pays par la police de notre canton. L'opération est risquée. De part et d'autre on met en garde contre ce rapatriement. Il faut savoir que depuis 1981, plus de mille personnes ont été reconnues coupables de délits de caractère politique parmi la population albanaise du Kosovo (sud de la Yougoslavie). Rien n'y fait et ce qui devait arriver arrive: Janusz Salihi est arrêté à sa descente d'avion. Aucune information ne permet de le prouver, vont dire les autorités cantonales. C'est aussi ce qu'elle répéteront — rassurantes — aux autorités des Eglises lors de la rencontre du 10 décembre. Et cela alors que nous avons sous les yeux un appel urgent d'Amnesty International lancé le 27 novembre et qui mentionne l'arrestation de Salihi. Il aura fallu attendre le 15 janvier pour que soit rendue publique la reconnaissance de cet emprisonnement par le Conseil d'Etat. Pour le moins voilà qui pose quelques questions. Ainsi, Amnesty doit se mobiliser pour réparer des décisions prises à Berne et exécutées à Genève... Pas de quoi pavoiser.

■ Parution d'un nouveau Mémoire

«Pour une politique d'asile plus humaine»

Les Eglises ont choisi leur camp

Le 13 janvier, une conférence de presse a permis au public de connaître la position des trois Eglises suisses reconnues sur la question des réfugiés et plus particulièrement sur la révision de la loi sur l'asile. (Rappelons que nous aurons à nous prononcer le 5 avril à ce sujet.)

Dès les premières lignes du document, les Eglises sont conscientes que le débat est «polarisé» — le mot revient plusieurs fois — et même que dans cette «confrontation» elles ne sont pas épargnées. Mais «l'appel de l'Evangile de discerner dans les défavorisés la personne de Jésus-Christ» leur fait un devoir de se situer «aux côtés des persécutés». L'avant-titre «Au côté des réfugiés» qui introduit ce mémorandum — comme d'ailleurs le précédent paru en mai 1985 — n'est donc pas décoratif. Il exprime non seulement son intention mais aussi l'exigence qui le traverse.

Les deux paragraphes suivants situent l'étendue du problème. Le nombre des personnes qui quittent leur pays à cause de la persécution mais «aussi pour échapper à une situation économique sans issue ou à la famine» se compte par millions. De plus «l'afflux actuel des réfugiés n'est pas le point culminant...» et le document reconnaît la légitimité de la peur qu'une telle situation peut engendrer au sein de la population. Ce qu'il refuse, par contre, c'est que cette peur dicte les décisions et empêche la recherche de solutions nouvelles. Les mesures de dissuasion ne sont pas l'apanage de la Suisse, précise d'ailleurs le mémorandum.

Les signes de la dégradation de la politique d'asile

Puis on en vient à repérer dans notre pays les signes de la dégradation de la situation de l'asile. Elle est déjà perceptible dans le langage. «Nous nous sommes habitués aux termes tels que «refoulement», «expulsion», «camp de réfugiés». Autre signe de cette dégradation, la révision de la loi. Les Eglises disent qu'elles «ont dû s'opposer aux points principaux de la révision parce qu'ils rétrécissent sans nécessité le droit d'asile et le droit des étrangers». Mais, écrit-on encore, «les chambres fédérales n'ont guère écouté nos arguments». Autre sujet de préoccupation: l'application anticipée de la loi révisée. Au passage, les Genevois relèveront qu'on y déclare «sans base légale aucune» le premier centre d'accueil (à savoir celui de Cointrin). Toujours dans l'énumération des signes de dégradation, le refus de la «solution globale» pour les anciens requérants, le durcissement des décisions, les rapatriements en dépit des risques encourus et enfin les «mesures douteuses» prises par certains cantons.

Un tel durcissement ne va pas sans conséquences. La première signalée par le document: «les problèmes psycho-

somatiques s'aggravent» et les personnes qui s'occupent des requérants ne sont pas non plus épargnées. Autre conséquence: les opinions se polarisent. «Dans notre pays, beaucoup de gens n'acceptent plus sans réagir qu'on démantèle progressivement notre droit d'asile.» Autre conséquence relevée: on s'accoutume à la détresse. Mais tout n'est pas négatif. Parmi les signes réjouissants, les autorités des Eglises relèvent que «les yeux de nombreux Suisses et Suissesses se sont ouverts. La polarisation a conduit beaucoup de personnes à s'engager avec détermination en faveur des requérants d'asile». Cette phrase ne passera pas inaperçue auprès de nombreuses personnes qui donnent beaucoup de temps à cette cause et qui, plus souvent qu'à leur tour, se font qualifier de «militants pathologiques», parfois par des gens assez proches des Eglises...

Les urgences

Ensuite le document en vient à relever ce qu'il appelle les «urgences de l'heure». La première: réinstaurer un véritable droit d'asile. Alors que «nos parlementaires ont répondu aux vœux des milieux qui préconisent une politique de dissuasion». A tel point qu'actuellement «l'équité n'est plus assurée». La loi est une chose, son application en est une autre: c'est à «une pratique plus humaine» qu'invite le paragraphe suivant. Puis on s'en prend encore à l'accoutumance en rappelant que, s'il est vrai que des gens de chez nous sont laissés pour compte, «il n'est pas permis de faire jouer les besoins d'une catégorie de la population contre ceux des autres». «L'Etat de droit auquel les Eglises réaffirment leur adhésion «sans arrière-pensée» ne gagne rien à la polarisation actuelle des opinions. Dernière urgence signalée, celle d'une collaboration internationale accrue.

Une conclusion permet aux Eglises de montrer que ces réflexions ne sont pas de simples paroles. Les signataires vont s'engager — le mot revient deux fois à quelques lignes de distance — pour une politique solidaire, s'engager également à intervenir auprès des autorités lorsqu'il y aura nécessité. «Il appartient (...) aux chrétiens et aux Eglises de se faire l'avocat des réfugiés, dans le cadre d'une politique globale à long terme, une politique qui soit capable de supporter le jugement des générations à venir.»

Quel écho aura cette parole?

Le propos des Eglises est ferme. Il ne manquera pas de déplaire à de nombreux milieux qui attendent d'elles des élévations sur l'amour du prochain mais qui ne souhaitent pas tellement les voir s'approcher de la réalité. Quel impact aura une telle déclaration sur le résultat de la votation du 5 avril? Question difficile. Le souvenir de l'initiative «Etre solidaire», pour laquelle les Eglises avaient pris fait et cause, est là pour nous rappeler que l'efficacité de leur parole s'arrête souvent à la porte de l'isolement... Ce qui est sûr, par contre, c'est qu'une telle parole va trouver tout son écho avant la votation. Elle va stimuler les grandes associations (Caritas, Eper, etc...) à se lancer dans la mêlée. Elle va également apporter un appui à de nombreux chrétiens qui se sont engagés sur le terrain. Aux heures où la résistance est trop dure et où menace la lassitude, ce n'est pas une mince affaire de savoir que, on ne peut plus clairement, les autorités des trois Eglises vous accordent leur appui. Même si ce n'était pas le



but visé, indiscutablement l'œcuménisme aura bénéficié au passage d'une telle prise de position.

Un document à diffuser largement

Au moment de rédiger ces lignes, le Mémoire se présente sous forme d'une douzaine de pages, mais on nous a promis sa version imprimée pour la fin du mois. Nous pensons le diffuser assez largement. Les personnes qui souhaitent le recevoir peuvent s'adresser au secrétariat. Nous pensons bientôt pouvoir tenir à leur disposition un certain matériel permettant de préparer la votation du 5 avril.

■ COREE DU SUD

Pour un engagement de l'Eglise dans les combats du peuple

L'antiaméricanisme progresse rapidement dans la jeunesse coréenne: c'est ce que pense le cardinal Kim, archevêque de Séoul, et il s'en est expliqué au cours d'une conférence organisée par les missionnaires de Maryknoll, à laquelle il participait. En effet, estime le cardinal, on comprend mal le soutien apporté par les Etats-Unis au gouvernement du président Chun, et ce, malgré les accusations de violations des droits de l'homme qui pèsent sur lui.

Mgr Kim a dressé un triste tableau de la situation des droits de l'homme dans son pays, et il a reconnu que la position de l'Eglise à cet égard n'était pas toujours clairement perçue. Il a notamment déclaré: *«Actuellement, en Corée, des paysans, des pêcheurs, des ouvriers et les pauvres des villes subissent des injustices terribles. Dans bien des cas, au lieu d'être à leurs côtés dans leurs souffrances, l'Eglise semble indifférente à certaines situations concrètes; ce qui fait que ces injustices ne sont pas évaluées à la lumière de l'enseignement social de l'Eglise.»*

Pour le cardinal Kim, les injustices sont à situer à un niveau international: si les compagnies multinationales s'installent partout dans le tiers monde, c'est parce qu'elles peuvent y réaliser un maximum de profit, du fait des mauvaises conditions de vie des travailleurs et du très bas niveau des salaires pratiqués dans ces pays. Et, ajoute-t-il, *«si les travailleurs tentent de s'organiser en syndicats ou décident de se mettre en grève, on les brûle, on les arrête, on les frappe, on les empoisonne.»*

L'Eglise doit donc s'engager résolument dans les combats du peuple. Or, elle a trop souvent tendance à soutenir l'ordre et la hiérarchie, aux dépens de la liberté. Il tient à affirmer que le danger, ce n'est pas la «contamination idéologique» du marxisme, mais *«l'incapacité à discerner le travail et l'inspiration de l'Esprit dans les mouvements populaires, les communautés chrétiennes de base, ainsi que toutes les actions comme aussi la créativité qui émergent de toutes parts pour répondre aux besoins de ceux qui souffrent.»*

A une question qui lui était posée sur la réunification des deux Corées, le cardinal Kim a rappelé que c'était le plus grand désir du peuple coréen, et le sien propre. Mais cet objectif ne lui semblait pas réalisable dans un proche avenir, car les grandes puissances ont trop intérêt à la division de la Corée: si les forces américaines demeurent en Corée du Sud, a-t-il expliqué, ce n'est pas tant pour la sécurité du pays que pour constituer un mur de défense du Japon. Quant à la Corée du Nord, la Chine et l'Union soviétique l'utilisent de la même manière.

Enfin, a indiqué le cardinal, la croissance de l'Eglise est rapide en Corée du Sud: si rapide que la pastorale et la formation spirituelle n'arrivent pas toujours à suivre le rythme. C'est pour cette raison que l'Eglise de Corée a toujours besoin de missionnaires, moins pour l'aider à s'accroître que comme signe de catholicité: par l'apport différent qu'ils lui donnent, ils témoignent de l'universalité de l'Eglise. Et d'expliquer: *«Les missionnaires d'aujourd'hui ont beaucoup plus qu'un esprit de pionniers: ils ont fait le choix de travailler pour les pauvres.»* Mais l'Eglise aujourd'hui doit se transformer. Elle ne peut plus se contenter d'être «pour les pauvres»: elle doit devenir pauvre elle-même.

Source: «Eglise d'Asie»

■ ACTION DE CAREME EN SUISSE ROMANDE

Un «regard» nouveau

En Suisse romande, l'Action de Carême n'a pas encore pris la place qui lui revient. Pour ne prendre qu'un indicateur, lors de la dernière campagne, les diocèses suisses alémaniques ont récolté entre 8 et 12 francs par catholique; le chiffre est de 2,25 francs dans notre diocèse. On peut certes invoquer de nombreuses raisons pour expliquer le décalage, et pourtant... On ne le sait pas assez: L'Action de Carême est plus qu'une action et ne se limite pas au temps du Carême, comme son nom ne l'indique pas. C'est un organisme important, qui a des moyens suffisants pour faire un travail sérieux — nous pensons aux commissions d'experts. Un travail qui s'étend aussi bien au tiers monde que dans notre pays. Trop souvent des communautés ou individus redoutent les grands «machins» et préfèrent s'adresser à «leur» missionnaire. Une aide personnalisée, pourquoi pas? Mais en sachant qu'elle n'est pas sans inconvénient: elle ne prend en compte que des privilégiés qui ont la chance d'avoir des relations; elle n'a guère de prise sur la conscientisation ici; elle empêche de participer à des projets plus importants, dans la durée... Ceux qui redoutent les grandes institutions caritatives doivent savoir que l'on peut être grand tout en gardant son efficacité. Pensez-ils que le CCFD, équivalent français de l'Action de Carême, subirait de telles attaques par certains milieux français si l'on n'avait pas perçu son efficacité?

Devant cette discrétion de l'Action de Carême romande, il serait regrettable de prendre son parti. C'est tout le contraire qui a été décidé en publiant «Regard», un bulletin dont le premier numéro est sorti en décembre dernier: huit pages grand format très avenantes et abondamment illustrées. «Communication», «transparence», «connaissance»: ces mots scandent l'éditorial et montrent bien l'intention du bulletin. L'Action de Carême veut se faire mieux connaître et y parvient. Avant de refermer la brochure, on a eu le temps de faire connaissance avec un projet fort intéressant situé en Equateur, avec une expérience catéchétique africaine et avec le «manifeste 2000», parole forte lancée lors du 25e anniversaire de l'Action de Carême et de Pain pour le prochain le 14 février 1986 et qui avait eu alors trop peu d'écho. Au passage, on y fait aussi la connaissance d'une jeune dame de 86 ans qui n'a pas encore trouvé le temps de démobiliser...

Ceux qui désirent recevoir «Regard», qui va paraître cinq fois par an (abonnement au prix de Fr. 10.—), peuvent s'adresser au Secrétariat romand de l'Action de Carême, 7, rue Voltaire, case postale 103, 1000 Lausanne 13. Tél. (021) 27.88.81.

Prochaine campagne: démarrage œcuménique

Il faudrait que cet élan trouve déjà un premier écho dans la prochaine campagne de Carême. Son thème: «Droit(s) au cœur» devrait pouvoir concerner à la fois ceux qui traditionnellement participent à la campagne mais aussi ceux que mobilise le thème de la défense des droits de l'homme dans notre pays. Et nous savons qu'ils sont nombreux parmi les lecteurs de ce bulletin. Dans le prochain «Cotmec-info», nous reviendrons sur ce thème, mais dès maintenant nous pouvons signaler une soirée d'information et de lancement de la campagne à Genève. La rencontre est organisée par la Commission Terre Nouvelle et la Cotmec. Comme l'an passé, il a semblé bon aux responsables romands de la campagne de lui donner, dans notre ville, un départ œcuménique.

Jeudi 19 février, de 20h30 à 22h15 précises. A la salle du Sacré Cœur (au-dessus de l'église), place du Cirque.

“Aucun homme ne peut mourir en paix s'il n'a pas fait tout ce qu'il faut pour que les autres vivent.”

Albert Camus

■ DETTE DU TIERS-MONDE... A RACHETER!

Encore un article sur l'endettement extérieur des pays du tiers monde, avec sa ribambelle de milliards de dollars... Oui. Pourtant, cette fois-ci, il s'agit de présenter un nouveau et original système, introduit récemment aux Etats-Unis, permettant de résorber (en partie...) l'énorme dette de certains pays du tiers monde. Ce nouvel instrument financier s'intitule «debt for equity swap», ce qui correspond à «échanger la dette contre des participations dans l'économie».

Prenons l'exemple suivant (qui a réellement eu lieu) divisé en trois étapes:

1) La société japonaise Nissan veut agrandir son usine au Mexique, ce qui va lui coûter l'équivalent en pesos mexicains de 54 millions de dollars. Au lieu de venir directement au Mexique avec cette somme, elle achète une fraction de la dette mexicaine à un groupe de banques américaines qui veut s'en débarrasser. Nissan achète ainsi pour 60 millions de dollars de dette mexicaine; comme les banques américaines sont persuadées que le Mexique a peu de chances de rembourser sa dette, elles veulent absolument s'en défaire et acceptent de céder les 60 millions au prix de 40 millions seulement.

2) Nissan revend son paquet de 60 millions de dollars de dette mexicaine au gouvernement mexicain en personne, qui la lui rachète en pesos pour un prix équivalant à 54 millions de dollars.

3) Nissan investit les pesos reçus dans son usine mexicaine.

Avantages

— Pour les banques américaines: elles se sont débarrassées d'une créance encombrante.

— Pour Nissan: il réalise un bénéfice net (en pesos) pour un équivalent de 54 (prix de vente) — 40 (prix d'achat) = 14 millions de dollars.

— Pour le gouvernement mexicain: il a pu racheter en monnaie nationale une partie de sa dette qu'il avait contractée en dollars, en plus avec une remise de 10% (rachat des 60 millions au prix de 54).

Inconvénients

— Le gouvernement mexicain a payé le rachat de sa dette en émettant simplement de la nouvelle monnaie... Cela a un effet inflationniste sur l'économie mexicaine.

— Au vu du montant total de la dette du Mexique, son économie n'offre pas assez d'opportunités d'investissement pour absorber tout le rachat de la dette.

— Politiquement, pour le Mexique, c'est difficile d'accepter de trop importantes prises de participation ou d'implantations d'entreprises multinationales étrangères.

Ce nouveau système de rachat de dette (qui a notamment déjà été appliqué au Mexique, au Brésil, en Argentine, au Chili et aux Philippines) semble avoir un impact limité et ne comporte pas que des avantages. Pourtant, il reste particulièrement intéressant dans la mesure où il propose quelque chose de nouveau et de différent (ce dont le monde financier a absolument besoin) pour contribuer à résoudre le problème de l'endettement international exorbitant de certains pays du tiers monde.

Commission Tiers-Monde
de l'Eglise catholique
à Genève

16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551

Rédacteur resp.: André Fol

J.A. 1200 Genève 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

**«Comme disciples du Christ,
nous sommes mis en demeure
de faire une option fonda-
mentale pour les pauvres: de
parler pour les sans-voix, de
défendre les sans-défense,
d'évaluer nos styles de vie,
nos pratiques politiques et
nos institutions sociales en
fonction de leur impact sur les
pauvres.»**

Extrait de la dernière lettre pasto-
rale des évêques américains sur
laquelle nous reviendrons pro-
chainement.

Un livre à offrir

● «NOS DROITS D'ENFANT»

Ce magnifique livre de 72 pages, publié avec l'aide de la Section suisse de défense des enfants-International (DEI), s'est donné pour tâche d'illustrer la Déclaration des droits de l'enfant, de l'ONU.

A l'aide de jeux, de poèmes, de chansons, de questions et d'appels à une réflexion personnelle, il peut ouvrir le cœur et les yeux d'enfants de tout âge sur ce que vivent leurs petits camarades proches ou très lointains. Il est vendu Fr. 37.50, un prix élevé, mais au profit du DEI, organisation non gouvernementale indépendante, qui a déjà contribué à la recherche d'enfants en Argentine et à une enquête sur la situation des enfants-soldats iraniens détenus dans les camps de prisonniers de guerre en Irak. Les livres qui abordent de telles questions dans un langage compréhensible pour les enfants sont rares. C'est pourquoi nous ne pouvons que vivement recommander l'achat de cet ouvrage remarquablement illustré et fruit d'une recherche pédagogique particulièrement compétente.

«Nos droits d'enfants», Brigitte Hayoz Koller, Danielle Plisson, Nicole Zellweger. Adresse pour la commande: DEI, case postale 2280, 1201 Genève dépôts.

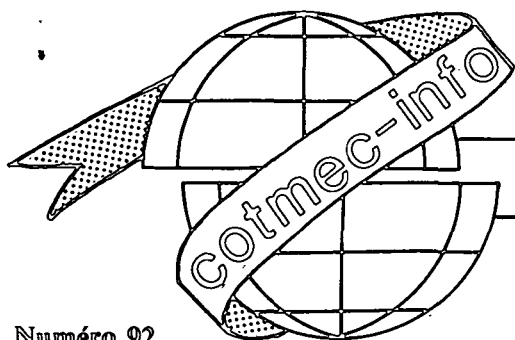
■ A quand les groupes «Eglise- environnement» en Suisse romande?

Le 6 décembre, à Berne, s'est constituée une «Communauté de travail œcuménique Eglise et environnement». Ce n'est pas pour être dans le vent mais pour affirmer une donnée essentielle de leur message que les Eglises doivent se mettre sérieusement au travail sur ce thème. Dans le canton de Genève où, au début décembre, 37.000 électeurs ont signifié que l'énergie était leur affaire, il doit sûrement se trouver

des chrétiens qui souhaiteraient réfléchir au lien entre leur foi et leur façon d'habiter la terre, qui pourraient du même coup aider les Eglises à avoir une plus grande sensibilité à ces questions. Cela est probablement aussi le cas pour d'autres régions en Suisse romande.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à notre secrétariat, qui s'emploiera à établir les connexions nécessaires.





☐ CES LIBÉRATIONS QUI FONT PEUR...

L'effroi devant le mal, d'accord; mais devant le bien... N'est-ce pourtant pas ce qui se passe à maintes reprises dans le Nouveau Testament? Prenez par exemple la mystérieuse scène du possédé de Gêrasa (Marc 5). C'est lorsqu'ils voient le démoniaque «assis, vêtu et dans son bon sens» — autant de choses impossibles quelques instants auparavant — qu'ils furent saisis de crainte». Pareillement dans les Actes des Apôtres (3), qu'un infirme de naissance se remette à marcher et on nous dit les spectateurs «remplis d'effroi et de stupeur». Lorsque le pauvre homme était obligé de mendier, prostré à la porte du Temple, il ne provoquait aucune réaction... Crainte sacrée devant l'irruption du divin? Peut-être, mais n'y a-t-il pas autre chose?

Il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver des exemples de tels phénomènes dans la vie internationale. Lorsque le Nicaragua avait fêté avec une liesse débordante le premier anniversaire de sa révolution, beaucoup avaient exprimé leur scepticisme. Par contre, aucun commentaire lorsque, ces jours derniers, le peuple d'Haïti n'a pas pu fêter le sien par crainte des militaires...

En matière de libération de l'autre — collective ou personnelle — tout se passe comme si, telles les chouettes, nos yeux ne fonctionnaient que dans la nuit et que les rayons de lumière leur étaient insupportables. Est-ce une façon de se protéger? Est-ce, plus grave, une crainte face à tout changement? Elle est de Max Frisch la phrase redoutable: «Si vous craignez plus le changement que le malheur, comment éviterez-vous le malheur?» L'asservissement de l'autre, on peut s'y résigner. Les gens de Gêrasa s'étaient résignés à entendre leur démoniaque crier la nuit, mais le voir revenir à lui... la surprise est trop grande.

Imaginez que les signes d'ouverture de l'Union soviétique se vérifient — la vérification se devra d'être rigoureuse —, et voilà qu'un dogme sur lequel était construite une certaine vision du monde devra se déplacer. Dans un tout autre ordre d'idée, imaginez, sur le terrain œcuménique, que la confession d'à côté ait fait elle aussi d'authentiques transformations et voilà que des certitudes enracinées dans l'enfance devraient subir un coûteux inventaire. Imaginez que l'Eglise change et voilà que ceux qui s'en sont distancés seraient obligés de réévaluer les raisons de leurs distances.

Au fond, avouons-le, ce qui nous est insupportable dans tout cela, c'est que les autres vivent et donc qu'ils changent. Ce faisant, ils nous appellent à changer. De regard, mais pas seulement... Et cela nous bouscule... Qui aime être bousculé? A moins...

A moins qu'une grande pauvreté — il en est de tous ordres — nous ait fait toucher les limites de l'intolérable...; à moins, c'est aussi une possibilité, que le Souffle qui préside aux créations et aux recreations ait trouvé quelque faille pour s'engouffrer.

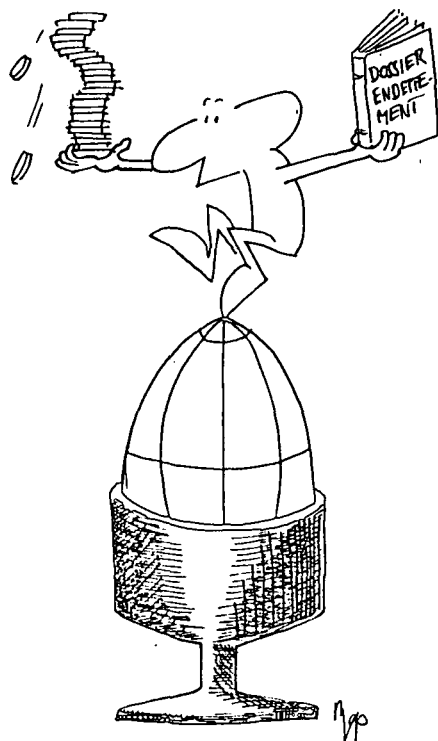
Au moment d'accueillir en elle la Nouvelle qui bouleversera sa vie et celle du monde, Marie entonne le «Magnificat».

☐ ENDETTEMENT DU TIERS MONDE

Un document important du Vatican

Le 27 janvier, la Commission pontificale «Justice et Paix», à la demande de Jean Paul II, a publié un important dossier — 31 pages — sur le problème de la dette. Son titre: «Au service de la communauté humaine: une approche éthique de l'endettement international». Aucun chiffre, aucun nom de pays dans ce document qui se situe au niveau des principes et veut «contribuer à éclairer les choix de ceux qui exercent des responsabilités dans ce domaine aujourd'hui privilégié de la solidarité internationale».

Une introduction rappelle que «les niveaux d'endettement des pays en développement constituent, par leurs conséquences sociales, économiques et politiques, un problème grave, urgent et complexe. Les développements des pays endettés, et même parfois leur indépendance, sont compromis». Le premier chapitre énumère quelques critères éthiques tels que l'égale dignité de tous les peuples, le nécessaire partage des responsabilités, l'articulation de l'urgence et du long terme... Dans un deuxième chapitre, intitulé «Faire face aux urgences», on cherche à éviter les ruptures de contrats qui pourraient ébranler le système financier international, mais en même temps on demande de «respecter le débiteur insolvable et ne pas faire peser des exigences immédiates qui lui seraient insupportables; même légal, ces exigences peuvent devenir abusives». Au passage on parle de l'action du Fonds monétaire international (FMI) et, sur la pointe des pieds, on émet une critique sur le manque de «suffisante considération des urgences sociales» dont parfois il fait preuve.



Au chapitre III, il est question d'«assumer solidairement les responsabilités de l'avenir». Pour «échapper à la tentation de fatalisme ou d'impuissance», les auteurs invitent à passer en revue, dans le détail, les responsabilités des différents acteurs de ce drame. Les pays occidentaux, à qui on reconnaît une responsabilité plus importante en raison de leur plus grand pouvoir économique. Puis c'est au tour des pays en développement de passer sur la sellette. «La dénonciation des injustices, commises ou entretenues, par les autres, doit s'accompagner, pour être entendue, d'une clarification sur ses propres agissements.» On évoque également la responsabilité des organisations financières multilatérales. L'Eglise, dit le document, «rappelle la priorité à accorder aux hommes et à leurs besoins, par delà les contraintes et les techniques financières souvent présentées comme seules impératives». Dans une «position finale» brève — elle ne fait qu'une demi-page — «l'Eglise propose à tous les hommes de bonne volonté d'élargir leur conscience à ces nouvelles responsabilités internationales». Plus concrètement, «pour redonner espoir à toutes les populations qui souffrent», le document invite à la mise en chantier d'un nouveau système d'aide des pays industrialisés en faveur des pays moins riches». «Que notre appel soit entendu avant qu'il ne soit trop tard.» C'est sur cet accent pathétique que se termine le document.

S'il est permis d'être critique...

Est-il possible de parler sans indignation d'un problème scandaleux sans le trahir? Voilà la première question qui vient à la lecture de ce document. Une telle discrétion sur des hausses des taux d'intérêts qui — nous pensons aux années 79 et suivantes — ont franchi largement de seuil de l'usure! Une telle discrétion sur la facilité avec laquelle les pays riches ont proposé à des potentats un argent dont ils ne savaient que faire; des prêts qui ont servi souvent à des dépenses de prestige ou à des équipements techniques inadaptés et qu'il s'agit de rembourser sur le dos d'un peuple exsangue! On se rappelle les propos tenus dans notre pays par le Cardinal Arns, archevêque de Sao Paulo: «Nous estimons que nous avons déjà payé ces dettes. Les intérêts ont été si hauts que nous les avons déjà payées une ou deux fois. On ne peut plus donner du sang et de la misère de notre peuple pour le premier monde»... Le document semble décidément le ménager ce système économique, même si, par ailleurs, il lui adresse des critiques. On peut se poser la question: combien d'évêques et d'experts du tiers monde ont participé à l'élaboration d'un tel rapport?

... reconnaissons-le: il fallait oser

Il serait tellement plus simple que l'Eglise se tienne à distance d'un tel guépier, diront alors certains. Ce n'est pas notre conviction. A quoi sert la lumière qu'est venu nous apporter le Christ, sinon précisément à éclairer en priorité un problème si vital et si dramatique? On retiendra de la lecture du document le fait que la situation actuelle n'est pas le fruit d'un destin aveugle. Elle a ses acteurs repérables, ses responsables. Le fait de rappeler que les lois économiques sont toutes relatives et qu'en tous les cas les conditions de vie de l'être humain doivent avoir la priorité sur les impératifs qu'elles entendent imposer est aussi d'une importance décisive. Au passage, on relèvera la proposition de la création d'un code de conduite comme celle de demander une participation accrue des représentations du tiers monde dans les grandes organisations financières (FMI, Banque mondiale...). Il faut «élargir sa conscience»... L'appel est d'importance. Rencontrera-t-il un écho auprès des décideurs... et auprès des clients des établissements financiers?

Une remarque encore. Le propre d'une parole éthique c'est d'impliquer celui qui la prononce. On peut donc souhaiter que, dans la propre gestion de ses biens, l'Eglise prenne en compte un tel document.

■ REFUGIES

Un mémorandum qui doit circuler

Le Mémorandum des trois Eglises suisses sur la question des réfugiés a fait, de la part de notre commission, l'objet d'un large envoi. Il faut que ce texte soit reçu et discuté dans les communautés. Que ceux qui souhaitent en obtenir — gratuitement — n'hésitent pas à en demander au secrétariat.

Le référendum approche

Le 5 avril est bientôt là. Comment d'ici là aider le plus grand nombre possible de gens à se faire une idée claire des enjeux du scrutin? Les autorités des trois Eglises, par leur prise de position, ont accompli leur tâche. A chaque paroisse et mouvement d'assumer la sienne. Les grandes organisations (Caritas, EPER, PPP...) ont créé une communauté de travail pour la circonstance et vont prochainement fournir du matériel de sensibilisation. Dès maintenant, il s'agit de prévoir une place dans les ordres du jour des conseils de communautés, etc. pour aborder le sujet. Nous sommes bien sûr à disposition pour un appui. Nous sommes également très désireux de recueillir les initiatives qui seront prises de part et d'autre.

Mauvaises nouvelles

Des anciens cas de demande d'asile, préavisés positivement par la Commission «des sages», viennent de revenir de Berne assortis d'un refus. Les autorités genevoises semblent vouloir (dans quel délai?) exécuter les ordres de Berne. Que vont faire les chrétiens? Vont-ils assister sans réagir à l'expulsion de gens qui sont à Genève depuis de nombreuses années et dont les enfants font leur scolarité, quand ils ne sont pas nés dans notre pays? Actuellement, d'importantes discussions ont lieu à ce propos.

Une publication claire et accessible

Pour ce qui est des publications, signalons la brochure éditée par la section suisse d'Amnesty International: «Droit d'asile, droits de l'homme». En 70 pages, on commence par rappeler «quelques notions élémentaires du droit d'asile», puis on en vient aux points essentiels de la révision de la loi sur l'asile et aux critiques formulées par Amnesty. Enfin on passe en revue «la situation des droits de l'homme dans les différents pays d'origine des réfugiés» (quinze pays sont ainsi examinés). Le tout sous une excellente présentation, agrémentée de caricatures éloquentes.

«Droit d'asile, droits de l'homme», Amnesty International, section suisse. 72 pages, Fr. 6.—. A disposition au secrétariat.

■ RADIO-CITE

Une chance pour la solidarité

Rêvons un peu. Une heure d'émission quotidienne dans laquelle tout ce qui tient à cœur aux membres de notre commission pourrait tenter de rejoindre un nombre toujours plus grand d'auditeurs! Droits de l'homme et solidarité internationale; ce qui se fait au niveau social à Genève, ce qui s'invente dans les quartiers mais également les questions relatives à la paix et à la mission... Ceci avec des rendez-vous précis...

C'est ce rêve que peut nous offrir Radio-Cité. A condition que lui soit donné un appui matériel pour couvrir un budget finalement très modeste. Egalement un appui par le don d'un peu de son temps pour remplir les multiples tâches, techniques et non techniques, que requiert l'entreprise.

C'est, entre autres choses, parce qu'elle nous semble offrir une chance de promouvoir la solidarité sous toutes ses formes que notre commission prend très au sérieux l'expérience de Radio-Cité. Elle invite tous les lecteurs de ce bulletin à lui donner les coups de pouce qui sont à leur portée, personnellement ou par le biais des paroisses et communautés.

Notre secrétariat pourra fournir précisions et adresses utiles.

■ HAÏTI

Vigoureuse déclaration ecclésiale

Le 7 février 1986, c'est la fête à Haïti. Dans la nuit, Jean-Claude Duvalier a quitté l'île. Port-au-Prince improvise un gigantesque carnaval... Douze mois ont passé et où en est-on? Plus éloquent qu'un commentaire, nous reproduisons un extrait de la déclaration du deuxième Symposium national de l'Eglise en Haïti, du 8 décembre 1986. On y perçoit à la fois l'opacité de la situation et tout autant la détermination du peuple à grandir dans la liberté. Et, bien sûr, la fermeté du ton de parole de cette Eglise qui veut s'engager tout entière dans ce processus de libération.

*Au peuple chrétien,
Aux hommes et femmes de bonne volonté
d'Haïti et du monde entier,*

C'est au nom de l'Esprit-Saint qui nous a convoqués, c'est au nom de l'Eglise d'Haïti tout entière qui nous a délégués, c'est au nom de tout le peuple haïtien, ceux de l'intérieur comme ceux de l'extérieur, que nous avons réalisé ce deuxième Symposium national de l'Eglise d'Haïti.

Au terme d'une vaste enquête où le peuple a exprimé ce qu'il vit, les menaces qui pèsent sur son existence et l'espoir qu'il fonde sur l'Eglise pour l'aider dans sa lutte, nous nous sommes réunis pour prier et réfléchir sur la situation actuelle du pays, pendant que le peuple de Dieu nous soutenait par sa prière.

La lettre du pape Jean-Paul II fut pour nous un motif d'encouragement. Il nous y exprimait sa joie et combien il implorait la bénédiction du Seigneur pour que des changements profonds se produisent dans notre pays. Il avait d'ailleurs repris à son compte, le 9 mars 1983, ce leitmotiv de notre premier Symposium national, à savoir «Il faut que cela change».

Eh bien oui, quelque chose a commencé à changer. C'est bien cela la signification du 7 février 1986. Ce qui confère sa valeur au 7 février, dans l'opinion nationale comme dans l'opinion internationale, c'est la grande chaîne de prières, de solidarité et de coude-à-coude que notre admirable peuple a choisie comme son arme de prédilection. Coude-à-coude soutenu par sa foi et sa confiance en Dieu.

Le 7 février, nous avons mis en terre une semence d'espérance. Elle doit devenir un arbre chargé de beaucoup de fruits. Malheureusement, cette espérance est fragile, très fragile, à preuve:

— *Le peuple réclame justice, mais il n'obtient aucune réponse véritable ni en ce qui concerne les criminels ni en ce qui concerne les spoliateurs, même quand l'identité des coupables est de notoriété publique.*

— *Le peuple veut être associé aux décisions, en vue de construire une démocratie authentique; on le lui refuse. Comment s'étonnerait-on alors s'il venait à perdre confiance en ceux qui le méprisent de la sorte?*

— *Quand le peuple cherche à s'organiser pour la défense de ses droits, on lui colle sur le dos toutes sortes d'étiquettes et l'on travaille à semer la division dans son sein.*

— *Quand le peuple s'épuise à travailler la terre, il ne peut pas vendre ses récoltes. Au lieu de le protéger, au lieu de l'aider à produire plus, on préfère favoriser l'entrée des denrées venant de l'étranger. Le résultat: les Haïtiens sont alors contraints à continuer à fuir à l'étranger, en s'embarquant sur des bateaux de fortune ou en se faufilant sous les barbelés.*

— *Des travailleurs, parce que syndiqués, sont parfois révoqués: il arrive même que, à cause d'une organisation syndicale, l'entreprise ferme ses portes.*

— *Plus grave encore, une situation qui nous fend le cœur: dans plusieurs coins du pays, des localités s'affrontent, se massacrent même. Qui sont ces criminels qui ont intérêt à semer ainsi le poison de la division dans nos rangs?*



C'est ce poids de souffrance qui continue d'écraser le peuple, dix mois après le 7 février. Il est facile de comprendre pourquoi nous affirmons que notre espérance est fragile.

Aussi, voici la position du symposium, concernant le projet de Constitution:

— *Ce projet recèle un piège et dans ses énoncés et dans ses silences. Nous voulons dire que ce projet ne répond pas à l'attente du peuple. Pour le voir, il suffit de donner quelques exemples: pour un oui ou pour un non, on peut déclarer qu'il s'agit de «cas de troubles civils», et alors le gouvernement serait en droit de proclamer «l'état de siège» qui l'habiliteraient à faire ce que bon lui semble: les libertés citoyennes seraient alors «suspendues», à la discrétion des pouvoirs publics (No 225).*

— *Dans ce projet, ouvriers et paysans ne jouissent d'aucune protection (No 35, 171).*

— *Le projet a peu de considération pour les femmes qui constituent plus de la moitié de la population du pays.*

— *Dans ce projet, après que le peuple aura nommé députés, sénateurs, président, il sera complètement à leur merci, sans aucun moyen de contrôle: tout se règlera au niveau de la classe politique. Et si un groupe arrivait à obtenir une majorité des deux tiers, il pourrait changer la Constitution à volonté, légaliser à nouveau, par exemple, la «présidence à vie» sans que le peuple ait rien à dire (63).*

— *Le projet déclare le créole langue nationale et, concurrentement avec le français, langue officielle. Nous disons: le créole est notre langue; nous voulons une Constitution claire et nette, écrite en créole pour que le peuple puisse y dire son mot.*

Bref, et pour parler net, si, le 7 février 1987, l'on nous présente une Constitution calquée sur ce projet, mais n'accusant que des remaniements superficiels, sans que soient clairement indiqués les voies et moyens pour le peuple de contrôler le gouvernement, nous sommes décidés à aller aux urnes, mais nous voterons NON.

L'Eglise s'engage à donner son appui aux organisations mises en place par le peuple pour la défense de ses droits, telles que les syndicats, les groupements paysans, les groupes «Tèt Ansam» de Caritas, les associations de jeunes, les associations professionnelles, les associations de femmes, etc.

Puis la phrase «Donnons-nous la main, il faut que cela change» est scandée à vingt-quatre reprises, chaque fois après avoir évoqué une catégorie de population que l'on souhaite associer au mouvement.

Source: DIAL

Signalons le petit bulletin «Haïti Nouvelles», périodique du Centre haïtien de recherche et de documentation. En une vingtaine de pages de présentation agréable et fondées sur une information rigoureuse, ce bulletin nous permet de garder le contact avec un pays qui vit une expérience menacée et vitale. Le dessin ci-dessus, repris d'un journal haïtien, est tiré de cette publication.

Case postale 125, 1211 Genève 12.



IL Y A JUSTE VINGT ANS

La Bible est née dans une société largement rurale, inscrite dans des relations courtes. Jésus, de Nazareth, trouvait tout ce qu'il fallait pour se nourrir, se vêtir et se déplacer dans un rayon de quelques kilomètres. Et ce qui importait était alors l'attitude face au prochain. Mais ce temps-là est révolu. L'essence de notre réservoir, le coton de nos vêtements, le riz de notre repas, l'ananas que l'on mangera au dessert, juste avant le café... Autant de choses qui nous mettent, qu'on le veuille ou non, en relation avec l'ensemble du monde. Relation vécue dans la solidarité ou dans l'exploitation, dans le respect ou la domination? Là est la question.

Voilà l'intuition de fond de l'encyclique «Populorum Progressio» — «Le développement des peuples» — publiée par Paul VI le 26 mars 1967. «Aujourd'hui, le fait majeur dont chacun doit prendre conscience est que la question sociale est devenue mondiale. (...) Cet enseignement est grave et son application urgente.» (n. 3) «... La conscience a une voix nouvelle pour notre temps.» (n. 47)

Ces remarques peuvent paraître évidentes. Ne nous y trompons pas. L'encyclique invitait en fait les chrétiens à une bouleversante transposition. De leur façon de penser, de commercer, de vivre... Et ce n'est pas un hasard si elle a suscité tant de réactions... et relativement peu de transformations.

Vingt ans, c'est le temps d'un bilan. Le temps de se demander ce qui s'est passé depuis la parution de cette encyclique. Et ce qui aurait pu se passer. Une telle réflexion ferait apparaître à n'en pas douter un certain nombre de réalisations réjouissantes. Elle amènerait également à poser sur l'évolution de la vie de l'Eglise, de sa pastorale, de son rayonnement un certain nombre d'interrogations. Est-ce une impression: le dynamisme des Eglises locales semble en lien étroit avec la place qu'elles ont accordée aux préoccupations de «Populorum Progressio». Ici et dans le tiers monde.

Pour la COTMEC, une telle encyclique est en quelque sorte son acte de naissance et son programme. Demandez à ceux qui étaient à l'origine de la Commission de vous montrer leur exemplaire de «Populorum Progressio»; ils sortiront des pages fatiguées, couvertes d'annotations et de références. Cette encyclique, ils l'ont prise en plein cœur. De ce choc a jailli une flamme qu'ils ont su faire partager à ceux qui sont venus les rejoindre durant les années qui ont suivi.

Certains anniversaires sont des occasions de témoigner notre respect aux grandeurs du passé. Mais d'autres on les célèbre parce qu'ils sont encore aujourd'hui porteurs d'un dynamisme fondateur: on les célèbre comme par nécessité. la parution, le 26 mars 1967, de l'encyclique «Populorum Progressio» est de ceux-là. Il y a juste vingt ans.

Les membres de la COTMEC



Le mardi 19 mai à 20h30

La COTMEC organise une importante rencontre pour marquer l'anniversaire de «Populorum Progressio».

Avec la participation de M. René Valette, doyen de la Faculté de droit et de sciences économiques et sociales de Lyon.

Le prochain COTMEC-Info vous apportera toute précision à ce sujet mais dès maintenant nous vous invitons à retenir cette date.

REFUGIES

Dans quelques jours chacun sera appelé à se prononcer sur la révision de la loi sur l'asile.

Suffisamment de textes et de commentaires ont paru sur l'événement pour qu'il soit inutile d'en ajouter un.

Nous voulons simplement partager quelques convictions.

— C'est vrai qu'un certain nombre de citoyens de notre pays vivent dans des situations difficiles. Manque de logements, difficultés financières, risque de chômage...

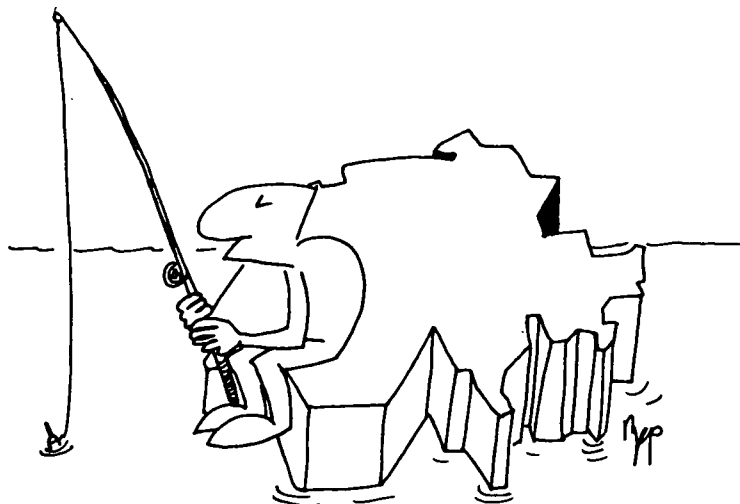
Mais nous ne croyons pas que les quelque 50.000 réfugiés qui demandent l'asile dans notre pays sont responsables de cela.

— C'est vrai qu'il faut tenir à notre pays et à ses valeurs.

Mais nous ne croyons pas que notre identité nationale est menacée par de gens qui représentent moins de 1% de la population.

«Choisis la vie...», demande un texte du Deutéronome (ch. 30) proposé à notre méditation dans le temps de Carême.

Se prononcer pour un droit d'asile digne de ce nom, c'est choisir la vie. La vie pour ceux qui sont menacés dans leur pays. La vie pour nous, Suisses, qui ne pouvons pas vivre sur une île.



ILE OU ... ASILE ?

■ Des témoins dont on ne peut étouffer le cri...

De tout temps des voix se sont élevées pour dénoncer l'injustice et l'oppression. De tout temps ces voix courageuses ont permis à certains de leurs auditeurs de se mobiliser à leur tour pour la défense des Droits de l'homme. Mais, depuis toujours aussi, les tenants du pouvoir investissent toutes leurs forces afin de museler ceux qui tentent de se faire entendre. Dans le concert des régimes totalitaires, seul le solo est autorisé.

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 441 écrivains et journalistes qui se trouvent emprisonnés, assignés à résidence ou internés en hôpital psychiatrique. Amérique latine, URSS, pays de l'Est, Asie, Afrique, Moyen-Orient se partagent le palmarès de ces tristes records.

Prisonniers de toutes geôles, nous n'ignorons pas les trésors d'ingéniosité qu'il vous faut découvrir pour remplacer crayon et papier que nous utilisons sans en connaître toute la valeur. Mots tracés au prix de mille efforts, inlassablement, et qui font de vous des témoins dont nul ne pourra jamais étouffer vos cris!

■ DU BIEN-FONDE DE LA DENONCIATION

A ceux qui sont découragés devant l'ampleur des actions à entreprendre et sceptiques quant à leurs résultats, deux bonnes nouvelles:

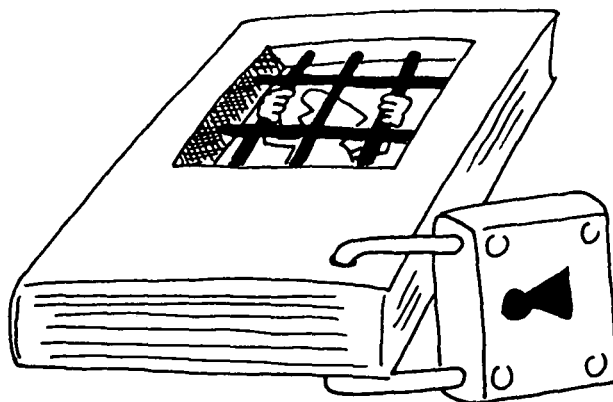
... en matière de pesticide...

Ciba-Geigy vient de recommander aux gouvernements latino-américains d'annuler l'homologation du Galecron, insecticide soupçonné d'être cancérigène, mettant en danger ceux qui ne respectent pas scrupuleusement les prescriptions relatives à son utilisation. Cette décision a été prise grâce à l'interpellation que le «Pesticides Action Network» (PAN) a lancée à la firme suisse. Le PAN regroupe plus de 300 associations de défense des consommateurs, écologistes et tiers-mondistes, dont la Déclaration de Berne qui consacrait son dossier de décembre 1982 à ce problème, qui reste grave: en effet, l'OMS évalue à un million au moins le nombre d'empoisonnements dus aux pesticides. Une liste des produits interdits ou dont on recommande une consommation prudente a été dressée par les Nations Unies, en 1982, à l'intention des pays du tiers monde; pour sa part, la FAO s'est également penchée sur la question: par l'élaboration d'un code de conduite indiquant clairement aux importateurs le nom des pesticides interdits dans les pays exportateurs... pour autant bien entendu qu'une demande d'homologation y soit présentée. Ainsi, la possibilité de contourner le code reste malheureusement toujours ouverte et la décision prise par Ciba-Geigy est d'autant plus remarquable que son produit Galecron n'est pas homologué chez nous!

... et en matière de conditions de travail

Il y a quelques années, les œuvres d'entraide suisses avaient émis de vives critiques sur les conditions de travail faites aux ouvriers philippins de la firme Del Monte.

«Construire», le journal de la Migros, du 25 février relate les résultats d'une visite de ces organismes dans le Sud-Est asiatique: direction de Del Monte, syndicats, ouvriers, paysans, autorités politiques et d'Eglise ont pu affirmer le respect de la clause sociale proposée en son temps par Swissaid, Action de Carême, Pain pour le Prochain et Helvetas. Les salaires attribués par la multinationale dépassent maintenant de 50% le salaire minimum et les prestations sociales se révèlent être supérieures à la moyenne. Les visiteurs ont encore soumis à la direction de Del Monte des propositions d'améliorations relatives à l'acquisition des terres, aux intérêts de fermage et aux relations sociales, propositions qui ont été accueillies favorablement.



● «NOTRE RESPONSABILITE ENVERS L'AFRIQUE DU SUD»

Une remarquable brochure de Justice et Paix

Dans un dossier un peu plus épais que ceux qu'elle publie habituellement — 128 pages —, la commission Justice et Paix propose une réflexion rigoureuse et éclairante sur l'Afrique du Sud et nos comportements à son égard.

Dans les trente premières pages, il est question du racisme et des relations économiques que l'on peut avoir avec un Etat raciste. A cette occasion on reprend, pour les compléter, les lignes de conduite du groupe de dialogue Eglises-Entreprises publiées en 1980 et qui nous avaient paru, à l'époque, par trop prudentes (cf. COTME-Info no 31). Et c'est à la lumière de ces réflexions que l'on va parler de cet exemple d'Etat raciste qu'est l'Afrique du Sud. Trente autres pages permettent de saisir la complexité de la situation de l'Afrique du Sud et de la politique d'apartheid. A la fois sur les plans historique, géopolitique et idéologique. Avant d'en venir aux relations commerciales et financières que la Suisse entretient avec ce pays. Quelques pages rigoureusement documentées et agrémentées de tableaux font apparaître notamment «... un engagement croissant, depuis quelques années, des banques suisses envers l'Afrique du Sud».

Fort de ces éclairages, on peut aborder la question éthique proprement dite. Les actions de boycottage (de produits ou de capitaux) font l'objet d'une analyse sérieuse. Avant que la brochure ne se termine par un appel à l'adresse d'un certain nombre d'acteurs de la vie sociale.

En refermant la brochure, le lecteur a augmenté son information. Il a également renforcé sa conviction sur l'iniquité d'un régime qui institutionnalise la discrimination par la race. Ceux qui ont mené la réflexion devaient être conscients de s'avancer sur un terrain miné car mettant en cause des intérêts économiques considérables. Ils ont donné à leur démarche la rigueur du syllogisme, avec ce que cela suppose de clarté. De pesanteur également.

Reste à espérer que le dossier sera largement diffusé et atteindra les lieux où se prennent les décisions. Dans les Eglises aussi. «Si, dans leur doctrine, les Eglises considèrent l'apartheid comme péché contre Dieu et contre les hommes, elles doivent en même temps s'interroger si leur propre attitude économique soutient l'apartheid directement ou indirectement» (p. 115).

«Notre responsabilité envers l'Afrique du Sud», Justice et Paix, 128 p., Fr. 12.—; à disposition au secrétariat.

Du côté des œuvres d'entraide, on tire un coup de chapeau à Migros: «Il faut reconnaître qu'ils ont joué le jeu, ce qui ne va pas de soi. Ils ont posé des questions assez dures à Del Monte, alors qu'ils n'achètent que 0,9% de la production de la firme américaine et ne constituent qu'un petit client. Ce qui est extraordinaire dans tout cela c'est qu'avec ce faible poids nous avons obtenu des résultats valables pour le 100% de la production. Pour nous c'est un cas exemplaire.»

L'ENCYCLIQUE «POPULORUM PROGRESSIO» JEUNE DE VINGT ANS

Au moment de Pâques...

C'est le moment de Pâques, le moment le plus adapté pour faire entendre une parole de vie, que Paul VI avait choisi pour présenter l'encyclique «Populorum Progressio». Il l'a caractérisée lui-même comme «une humble et cordiale parole d'espérance, non seulement religieuse mais sociale, non seulement spirituelle mais terrestre, non seulement pour ceux qui croient au Christ mais pour tous les hommes».

Le propos n'avait pas fait que des heureux. Très vite des réactions avaient fusé. Pour le «Wall Street Journal», il s'agissait de «marxisme réchauffé»... Pour «L'Aurore» une «adhésion, nuancée dans les termes, formelle néanmoins, au dirigisme». Mais il faut parler aussi de tous ceux qui ont accueilli le texte avec reconnaissance, mêlée cependant d'un certain étonnement. Ainsi Mgr Rodhain, le bouillant directeur du Secours catholique: «Les phrases feutrées et ecclésiastiques de la diplomatie vaticane sont remplacées par des textes techniques et des invectives aussi dures que celles de St Jean Chrysostome; il a osé le dire...»

Le texte comporte des accents qui tiennent au contexte de la période dans laquelle il est né. Comment en serait-il autrement? Nous sommes dans la première décennie du développement. L'optimisme est de mise. Un optimisme qui ne manque pas de générosité, ancrée dans une confiance quelque peu excessive dans le système occidental. Un optimisme renforcé par certaines illusions sur la capacité — ou le souhait — des structures à se transformer. Un dossier sur «Populorum Progressio» se devait de faire écho des remises en question actuelles sur la notion de développement.

A la sortie de l'encyclique, Georges Montaron, dans «Témoignage Chrétien», en avait parlé comme d'un texte capable «d'entraîner les catholiques vers des voies nouvelles». Il avait vu juste. Plutôt que de faire une relecture de l'encyclique vingt ans après, nous voudrions repérer quelques-unes de ces voies nouvelles.

La fuite des capitaux

«(...) On ne saurait dès lors admettre que des citoyens pourvus de revenus abondants, provenant de ressources et de l'activité nationales, en transfèrent une part considérable à l'étranger pour leur seul avantage personnel, sans souci du tort évident qu'ils font par là subir à leur patrie.» (n. 24)

Un exemple: L'initiative contre l'abus du secret bancaire (20 mai 1984). Sans que ce soit la panacée, c'était au moins l'occasion pour l'Eglise qui est en Suisse d'apporter dans le débat quelques considérations éthiques. Mise à part une réflexion de la commission Justice et Paix parue trois ans auparavant, dans l'ensemble, l'Eglise officielle s'est tue. Les propos clairs formulés au Synode 72 à ce sujet n'ont pas été rappelés.

Les Commissions tiers monde qui, à leur petite mesure, étaient entrées dans le débat, ont reçu des réactions contrastées.

D'un théologien indien, le Père Amalorpavadass: «J'ai bien reçu votre lettre du 27 avril, de même que le document qui l'accompagnait. Je suis entièrement d'accord avec votre compréhension des choses et avec la position que vous avez prise contre le secret bancaire. Indiscutablement cela contribue à une exploitation massive des pauvres par beaucoup de chefs d'Etat du tiers monde. C'est un cas très clair d'injustice contre lequel une lutte est indispensable. Je vous félicite de vos efforts et suis en solidarité avec eux. Avec tous mes vœux.

Notre document «Secret bancaire et capitaux de fuite du tiers monde» nous a été retourné avec ces mots: «Complètement idiot et aberrant. Vive l'Eglise d'orientation marxiste, communiste, staliniste!»

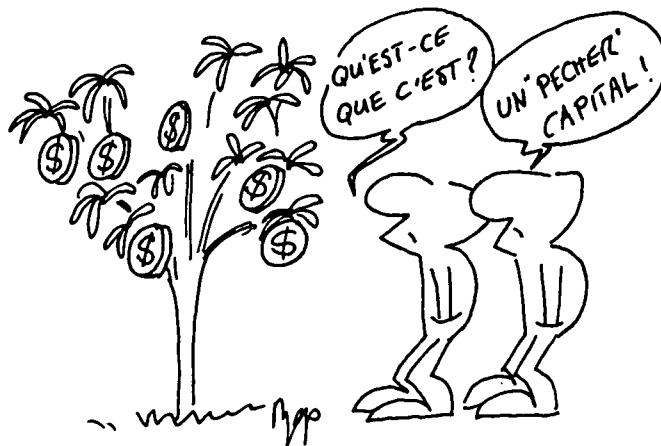
D'un théologien français, le Père Bernard Rey: «... C'est du bon travail d'information, et si la théologie ne va pas jusque-là, à quoi — et surtout à quoi — peut-elle servir?

La destination universelle des biens

Si la terre est faite pour fournir à chacun les moyens de sa subsistance et les instruments de son progrès, tout homme a donc le droit d'y trouver ce qui lui est nécessaire.» (...) Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, sont subordonnés. ... Le bien commun exige donc parfois l'expropriation si, du fait de leur étendue, de leur exploitation faible ou nulle (...) certains domaines font obstacle à la prospérité collective.» (nos 22 et 24)

L'Eglise au Brésil, en mettant sur pied la Commission pastorale de la terre, a fait du droit à la terre un axe prioritaire de sa pastorale. Mais le prix à payer est immense.

Dans le seul diocèse de Conceição de Araguaia, en 1985, on a compté 61 morts, 111 blessés, 697 familles expulsées, 170 maisons brûlées, 154 arrestations. Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à ceux de l'année précédente.



➔ Dialogue des civilisations

«S'ajoute à cela le scandale de disparités criantes, non seulement dans la jouissance des biens, mais plus encore dans l'exercice du pouvoir. (...) Il s'agit de promouvoir un monde plus humain pour tous, où tous auront à donner et à recevoir. (...) Entre les civilisations comme entre les personnes, un dialogue sincère est, en effet, créateur de fraternité.» (no 9,47,73)

Comment ce dialogue des civilisations a-t-il fonctionné au niveau théologique ? L'année qui a suivi la publication de l'encyclique, à Chimbote, Gustavo Gutierrez prononçait une conférence sur la «théologie de la libération». Une expression que l'histoire n'allait pas oublier. L'année suivante, les évêques latino-américains se réunissaient à Medellín, inscrivant «l'option préférentielle pour les pauvres» comme priorité.

Il s'en est suivi un certain nombre de réactions qui ont fait de ces vingt ans une période de dialogue entre Rome et les Eglises du tiers monde. Un dialogue douloureux souvent, mais réel. D'une importance déterminante pour accéder à une compréhension moins euro-péo-centrique de l'unité catholique. La forme itinérante choisie par le Pape Jean Paul II pour exercer son ministère et la «tiers-mondisation» du collège épiscopal sont aussi à prendre en compte lorsqu'on évalue le rôle joué par l'Eglise dans le dialogue des civilisations.

«Développement» : un mot tirailé dans tous les sens

Une plante se développe. Un enfant se développe. A son rythme, il amène à maturité toutes les potentialités qui le constituent. Dans la seule obéissance à son propre dynamisme. En ce sens, il n'y aurait pas grand risque à parler de «développement» pour une société.

Seulement voilà, depuis un passé récent, le mot a été employé dans un sens diamétralement opposé. Celui d'une croissance obtenue de l'extérieur par un certain nombre de décisions et d'interventions. Yvan Illich, dans son livre «Le travail fantôme», situe d'une façon très précise ce tournant lourd de conséquences. «... Le 20 janvier 1949, (...) le président Truman a annoncé son programme, et au point quatre, nous avons fait connaissance avec le mot «développement» dans son acception actuelle. Jusque-là, nous n'utilisions ce terme que pour les espèces, ou les surfaces en géométrie, ou les thèmes en musique... mais, ensuite, il n'allait que trop bien s'accorder avec les mots : peuples, nations, stratégies économiques!» (p. 21)

Dans l'encyclique, certaines utilisations du mot «développement» participent parfois de cette ambiguïté.

➔ Une autorité mondiale efficace

«Cette collaboration internationale à vocation mondiale requiert des institutions qui la préparent, la coordonnent et la régissent, jusqu'à constituer un ordre juridique universellement reconnu. De tout cœur nous encourageons les organisations qui ont pris en main cette collaboration au développement, et souhaitons que leur autorité s'accroisse.» (no 78)

Sur ce chapitre, le constat est sombre. Nous vivons l'«ère Reagan». Aux rencontres multilatérales, on préfère les rencontres bilatérales où, dans une relation pays par pays, les grandes puissances peuvent tirer plus grand bénéfice du rapport de force. On qualifie du mot méprisant d'«automatique» une majorité qui regroupe pourtant à l'ONU le plus grand nombre d'Etats, le plus grand nombre d'habitants, la plus grande surface de territoire. L'idée d'un projet planétaire — qui traverse certainement l'encyclique — a passé aux oubliettes tandis que les grandes organisations internationales doivent fonctionner avec des marges de manœuvre qui rétrécissent aussi vite que leur budget.

A ce propos, les Suisses n'ont de leçon à donner à personne. En mars 1986, lors du vote sur l'entrée de la Suisse à l'ONU, ils ont dit, à trois contre un, qu'ils ne voulaient pas du «machin» et qu'ils préféreraient aussi des relations particulières avec les Etats. Face à ce vote, l'Eglise a été relativement discrète. Quant à l'Action de Carême, qui avait «osé» prendre position pour l'entrée de la Suisse à l'ONU, elle a soulevé un courant de protestations en Suisse alémanique notamment.

Le libéralisme économique

«... Laisse à son seul jeu, son mécanisme (de l'économie moderne) entraîne le monde vers l'aggravation et non l'atténuation, de la disparité des niveaux de vie: les peuples riches jouissent d'une croissance rapide, tandis que les pauvres se développent lentement. (...) ... les prix qui se forment 'librement' sur le marché peuvent entraîner des résultats iniques. Il faut le reconnaître: c'est le principe fondamental du libéralisme comme règle des échanges internationaux qui est ici mis en question.» (no 8,58)

Du côté de l'Eglise, il faut signaler sur ce sujet la lettre des évêques américains. Egalement la rencontre des Commissions Justice et Paix européennes, où des questions fortes ont été adressées au libéralisme. Mais quel poids ont ces prises de parole lorsque le courant qu'elles entendent mettre en question a le vent en poupe ? Pour ne prendre qu'un exemple, alors que les Etats occidentaux protègent efficacement leur agriculture, on refuse toute protection aux producteurs du tiers monde. Résultats : les prix des produits agricoles sont au plus bas. Comme celui des matières premières en général.

En un mot :

— Le programme contenu dans «Populorum Progressio» est loin d'être achevé. Particulièrement dans les pays du premier monde, ceci même si l'encyclique leur avait été d'abord destinée.

— A la suite de «Populorum Progressio», l'Eglise a maintenu un certain cap sur la solidarité. La prise en compte de «Populorum Progressio» — encyclique prophétique — aurait trouvé une manifestation explicite dans le fait que Rome choisisse les nouveaux évêques parmi des personnes susceptibles d'en promouvoir l'application. Dans le tiers monde notamment. Cela n'a pas toujours été le cas.

■ AU FRONT DE L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL

Régulièrement, chaque semaine nous amène son lot d'informations, pas toujours réjouissantes, provenant du front de l'endettement international. En voici quelques-unes.

Sonnette d'alarme brésilienne

Le 20 février dernier, pour la première fois le Brésil a annoncé qu'il cessait d'honorer son service de la dette pendant trois mois. Non par protestation, mais tout simplement parce qu'il n'a plus suffisamment de réserves de devises pour en assurer le paiement. En effet, ses quelque 108 milliards de dollars de dettes impliquent le versement de presque 1 milliard de dollars d'intérêts par mois... Sachant que son excédent commercial lui permet d'en financer la moitié environ, il est nécessaire d'emprunter (!) l'autre moitié. Les banques commerciales internationales ayant pour l'instant refusé d'octroyer de nouveaux prêts, le Brésil a été contraint de cesser de payer ses intérêts. Le monde des créanciers saura-t-il entendre la sonnette d'alarme?

Côté helvétique

Avec le printemps, c'est l'époque de l'annonce des résultats des grandes banques suisses qui est revenu. L'année 1986, à l'image de 1985, semble à nouveau avoir été une année record. Tant mieux pour nos banques. Souvent, malheureusement, plus on devient riche, plus on devient avare. On a pu à nouveau le constater, fin février, lorsqu'un groupe d'actionnaires de l'UBS a proposé d'utiliser un seul et petit pourcent du bénéfice net pour alléger les intérêts des pays africains les plus pauvres. Réponse de l'UBS: «Nous ne sommes pas une société philanthropique».

Vision particulièrement obtuse. Premièrement, l'UBS a raté une excellente occasion de montrer sa bonne volonté pour collaborer à résoudre le problème posé par un endettement international excessif (à savoir par le partage des sacrifices financiers nécessaires). Deuxièmement, à long terme, personne n'a intérêt à ce que des pays restent surendettés. En effet, pour payer les intérêts et rembourser leur dette, ces pays doivent assurer un énorme excédent commercial. Cela veut dire que d'autres pays devront accepter d'avoir un déficit commercial, c'est-à-dire qu'ils importeront davantage qu'ils n'exporteront vers les pays en voie de développement (PVD). Rappelons qu'en 1984, la Suisse a exporté presque deux fois plus qu'elle n'a importé des PVD (excédent commercial de près de 5 milliards de francs). Sommes-nous prêts à renverser la vapeur?

Capitaux à contresens

Alors que le tiers monde s'endette toujours davantage, il est frappant de constater une forte corrélation entre le niveau d'endettement et le montant des capitaux fuyant ces pays. A ce sujet, les quelques chiffres en milliards de dollars fournis par la Morgan Guaranty Trust Company (une des plus grandes banques américaines) laissent songeurs:

	Endettement	Capitaux privés placés hors du pays	Dette «réelle»
Brésil	108	16	92
Mexique	97	85	12
Argentine	50	49	1
Vénézuéla	31	43	-12
Philippines	27	12	15

■ AMERIQUE LATINE Importante déclaration œcuménique

L'œcuménisme n'est pas toujours aisé en Amérique latine. Sous le qualificatif de «protestant» un nombre croissant de mouvements religieux important des Etats-Unis un message politico-spirituel pour le moins ambigu. Il faut donc saluer comme elle le mérite une importante rencontre qui s'est tenue à Cuenca (Equateur) sur le thème «Le défi des mouvements religieux». Ci-dessous, de brefs extraits du document final.

Unis par la foi en Jésus-Christ, le Seigneur, et encouragés par l'amour du Père et la force du Saint-Esprit, nous, évêques, prêtres, pasteurs et spécialistes en sciences religieuses et sociales de plusieurs Eglises chrétiennes, avons participé dans un climat de foi, de prière et de fraternité, à la 1ère Consultation d'évêques et de pasteurs d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenue au séminaire diocésain de Cuenca, en Equateur, du 4 au 10 novembre 1986. (...)

On constate une utilisation idéologique des valeurs religieuses à des fins politiques et partisans, par le langage religieux, dans le but d'accuser de communisme tout engagement auprès des pauvres, etc. (...)

Les mouvements religieux contemporains recèlent de profondes implications et de sérieux intérêts politiques sous une apparence d'apolitisme. Ces mouvements prônent le conformisme devant la situation d'injustice et de misère qui est celle du peuple. Très souvent les mouvements religieux contemporains divisent les communautés et détruisent les cultures des peuples.

L'invasion des mouvements religieux contemporains par les médias propose un modèle de société et de religion importé des Etats-Unis, qui est souvent étranger et contraire aux valeurs du peuple. C'est une avalanche agressive. (...)

Nous reconnaissons et prenons l'évangélisation comme tâche fondamentale de nos églises. Cela conduit à:

- valoriser la dimension spirituelle et transcendante de l'expérience de Dieu, propre à notre peuple;

- transmettre la Parole de Dieu aux pauvres comme étant ses premiers destinataires; et les aider à se servir de la Bible en la lisant et en réfléchissant sur elle, en référence à leur réalité;

- veiller à la cohérence entre foi et engagement, qui donne crédibilité à la tâche d'évangélisation;

- créer des communautés et autres groupes chrétiens organisés qui, à partir de leur vie religieuse, prennent l'engagement socio-politique fondamental en soutenant et favorisant l'organisation populaire, ainsi qu'en tenant compte également des dimensions personnelles et familiales;

- soutenir les laïcs pour que, mus par la foi, ils assument leur tâche de construction de la société en participant aux organisations populaires et politiques, dans la cohérence avec leur foi chrétienne et le choix des pauvres;

- respecter et promouvoir la culture propre du peuple en s'efforçant de la connaître et de la vivre pour en faire le choix;

- respecter le rythme propre du peuple quant à sa participation et son engagement social;

- élaborer un langage authentiquement religieux et une théologie qui, en explicitant la dimensions eschatologique du royaume, assume la réalité sociale, politique et culturelle de nos pays. (...)

Source: DIAL

?

Questions: Où vont les milliards de la deuxième colonne, comment y sont-ils accueillis, et que permettent-ils de financer?

La soirée sera présidée par M. Eric Sottas, secrétaire de l'organisation SOS-Torture.



LE FUTUR ET L'AVENIR

Le futur et l'avenir, au sens que leur donne Henri Bourgeois (*), ne recouvrent pas du tout la même réalité. Le futur signifie ce que l'on peut prévoir, ce qui est à portée de nos analyses, ce qu'indique notre prospective... L'avenir, au contraire, surgit de la liberté, de l'imprévisible; l'avenir a quelque chose à voir avec le Royaume. Rappelons-nous, dans l'Apocalypse, Dieu est dit «Celui qui est, qui était et qui vient» (Ap. 1,4).

Le soir du Jeudi-Saint, pour Jésus de Nazareth et pour ses amis, le futur était bouché. Les derniers temps avaient amené un durcissement des tensions avec les autorités; on était allé d'échecs en échecs... Qu'allait-il se passer exactement, ils ne le savaient pas; mais l'issue dramatique, Jésus ne pouvait l'ignorer. Et c'est dans ce contexte-là qu'il prend du pain et du vin et dit l'Alliance qui demeure. En effet, il ne peut croire que Dieu se laissera ainsi mettre en échec sans réagir. Son espérance ne peut se résoudre à ce que le Royaume qu'il a annoncé soit étouffé à peine proclamé. Au cœur de ce futur le plus opaque, il rend grâce — eucharistie — pour l'avenir qui se prépare et sur lequel ses ennemis ne peuvent avoir prise.

C'est un peu ce qu'a fait Paul, en 49, dans sa petite communauté de Corinthe où deux membres sur trois étaient des esclaves, avec tous les problèmes que cela pouvait poser pour l'unité de cette Eglise (1Co 11).

C'est ce qu'a fait la communauté de Tertullien, à la fin du II^e siècle, en précisant qu'au cours des célébrations on alimente une caisse commune pour «les chrétiens qui souffrent dans les mines, dans les îles, dans les prisons...» (Apol 29).

C'est ce que faisaient les détenus du Block 28 à Dachau. E. Michelet évoque les «messes clandestines du dimanche avant l'aurore, dans les chambres surpeuplées de bagnards aux traits tirés, un dérisoire gobelet de fer tenant lieu de calice, une boîte à pastilles, le pauvre ciboire contenant les minuscules hosties».

C'est ce que font les communautés de base des banlieues de Santiago ou des bidonvilles de Calcutta...

A chaque fois, l'enjeu est le même: dans un présent qui est sombre, marqué par la pénurie, la violence, et face à un futur qui n'est guère plus souriant, il s'agit de poser le signe de l'avenir, radicalement autre, avenir certes fragile et menacé et pourtant fort de la force même de Dieu.

«Toute eucharistie authentique et consciemment célébrée... doit être considérée comme l'acte de protestation le plus radical qui soit» écrit S. Galiléa.

Un futur en forme d'impasse n'est pas l'apanage du tiers monde. Savoir que — au plan personnel ou collectif — nous n'en sommes plus prisonniers et que l'avenir aura le dernier mot, voilà la Bonne Nouvelle que nous avons célébrée à Pâques et que nous rappelons à chaque eucharistie.

(*) «Plus loin que demain», Henri Bourgeois, Ed. Salvator, 128p.



PLAN DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE EN BOLIVIE

A quel prix?

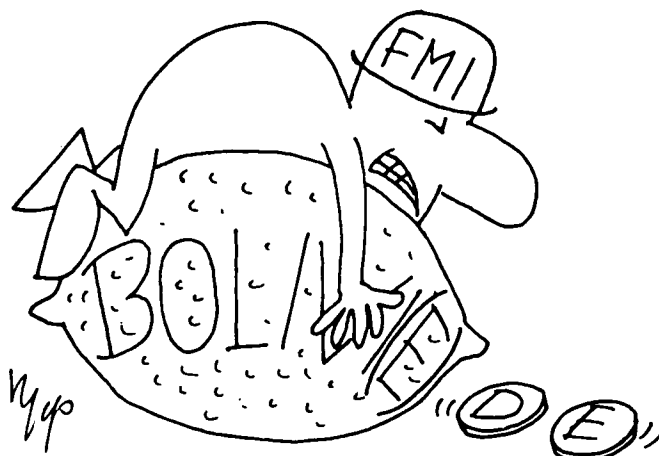
L'an passé, un éditorial du New York Times vantait les mérites du plan de redressement économique de la Bolivie. Un prêtre américain en poste dans une paroisse de la Paz a fait part au journal de sa réaction. Les réflexions ci-dessous reprennent l'essentiel de sa lettre.

En 1986, sur la pression du FMI, un plan d'austérité draconien était adopté en Bolivie, en vue d'un «redressement économique». Comme toujours en pareils cas ce sont les milieux populaires qui en souffrent le plus: 70% de mineurs d'étain au chômage, 15.000 enseignants rayés des cadres, le salaire minimum fixé à l'équivalent de 15 dollars. Comme le faisait remarquer Mgr Manrique, archevêque de La Paz, au Président de la République, une telle paie ne suffit même pas pour acheter trois petits pains par jour et par personne dans une famille comptant cinq membres.

Programme d'austérité qualifié par la Conférence épiscopale bolivienne de «plan de laisser-faire» et pour lequel les Présidents Reagan et Victor Paz Estenssoro ne tarissent pas d'éloges... Ils oublient seulement de remarquer que 67% des indigènes souffrent de dénutrition et que 10% des enfants ont des séquelles cérébrales provenant d'une alimentation déficiente.

Le programme économique néo-libéral mis en place sous la pression du gouvernement des Etats-Unis a diminué le budget de la santé de 67% et cela malgré le taux de mortalité infantile le plus élevé de l'Amérique latine. Lourde responsabilité que celle du FMI au sujet duquel le vice-président de la Bolivie déclare: «La Bolivie est le pays d'Amérique du Sud où le Fonds monétaire international a imposé ses conditions les plus rigides et les plus sévères. Aucun autre pays n'a eu à faire autant de sacrifices et à passer par autant de souffrances pour se conformer aux exigences du FMI.»

Source: Dial



Même après avoir constitué un abondant dossier de presse il est téméraire de se lancer dans une évaluation du dernier voyage du pape. Tant les facettes en sont nombreuses; tant les risques d'incompréhension sont multiples. Comment percevoir, à partir de la Suisse, ce que peut ressentir dans un certain nombre de situations quelqu'un vivant sous la dictature? Quelques points de repère cependant.

■ CHILI : Des mots et des signes

Que retiendront les Chiliens du passage de Jean-Paul II?

Pas nécessairement les discours...

Une nouvelle fois on a pu constater que les discours préparés dans les services romains au bord du Tibre avaient peine à prendre en compte la réalité des gens vivant dans un tout autre contexte. Jusqu'à l'ambiguïté. Condamner «la violence d'où qu'elle vienne» est un propos compréhensible lorsqu'il est prononcé dans un Etat de droit. Lorsqu'on le proclame dans un pays où (pour ne s'en tenir qu'au chiffre indiqué dans le dossier fourni par l'épiscopat à la presse) le nombre des arrestations durant les neuf premiers mois de l'an passé atteignait 5629, nettement plus que l'année précédente; dans un pays où le chômage est très important avec son cortège de misère... quel sens ce propos peut-il avoir? N'est-ce pas mettre dans le même sac le tortionnaire et la victime? Heureusement, il arriva plusieurs fois à Jean-Paul II de décrocher de son texte comme à la Bandera, ce quartier pauvre au sud de Santiago. «Je veux, dit le pape, m'écarter un peu de mon discours et vous dire que j'ai écouté avec attention, que j'ai été très bouleversé. J'ai vu la douleur et la pauvreté en face du luxe et de l'opulence des autres...

...Peut-être plus leur propre parole que le pape a, un moment, libérée

«Nous souhaitons que le peuple s'exprime librement. Il doit pouvoir crier, chanter, réclamer le respect de la vie au Chili. Nous allons connaître six jours de fête après treize années de contrôle rigoureux.» Ces propos d'un membre de la commission épiscopale éclairent un aspect essentiel de ce voyage. Pendant quelques jours les Chiliens, naguère sous état de siège, ont pu se rassembler par dizaines de milliers, ont pu montrer au pape, à la presse internationale et à eux-mêmes des pancartes telles que «Liberté», «la fin de la dictature». La représentante d'un quartier pauvre a pu dire au micro: «Nous n'aimons pas la violence, mais nous vivons sous la dictature (...) Nous n'y arrivons pas. La vie est trop difficile. Le chômage, les bas salaires. Ils nous coupent l'eau et la lumière. Les enfants sont sous-alimentés (...).»

...et des signes éloquentes

Lors d'une célébration Jean-Paul II a lu la Parole de Dieu dans la Bible d'André Jarlan. Cette Bible que le prêtre français était en train de méditer lorsqu'une balle le frappa en pleine nuque. Soit dit en passant, quel dommage que le pape n'ait pas osé enfreindre les consignes reçues (du Nonce à ce qu'il semble) et n'ait rien dit de la provenance du livre. Gageons toutefois que le «téléphone arabe» aura tenté de rétablir le geste dans sa pleine signification.

Autre signe important, le passage de Jean-Paul II au Vicariat de la Solidarité, ce haut lieu de la résistance de l'Eglise à la dictature. A n'en pas douter, cette visite a dû être conquise de haute lutte par l'Eglise. A la veille du voyage, l'étape ne figurait pas sur le programme.

Toutefois le signe le plus émouvant, c'est l'accolade, largement répercutée par les médias, que le pape a accordée à Carmen Gloria Quintana, cette universitaire de 19 ans brûlée vive par les forces de l'ordre lors d'une protesta, le 2 juillet de l'an passé. A lui seul, l'instantané qui montre le visage défiguré de grand brûlé de Carmen en face du pape en dit plus qu'une longue encyclique sur ce que pourrait être dans l'Eglise l'«option préférentielle pour les pauvres».

Et demain?

Certains redoutent que la répression, un instant contenue, ne redouble de violence lorsque le pape aura le dos tourné. D'autres craignent que, dans un pays où les médias sont totalement contrôlés par le pouvoir, l'image du voyage du pape subisse des déformations graves assénées avec insistance. Car il ne manque pas de scènes propres à conforter le régime parmi toutes celles qui ont été filmées. Comment leur donner tort?

Mais les lendemains peuvent être d'un autre ordre. Ces gens qui ont un instant pu dire, au prix de quel courage, à la face du monde leur lutte et leurs aspirations ne seront plus tout à fait pareils. Cela vaut particulièrement pour les communautés chrétiennes des quartiers populaires. «Ce pays va se sentir comme un oiseau dont la porte de la cage a été ouverte» avait dit, quelques jours avant la visite, un responsable de l'opposition centriste. Le Général a sûrement les moyens de refermer la cage, mais il ne pourra pas enlever du cœur de ceux qui ont expérimenté l'ouverture, le souvenir du bon goût de la liberté.

■ ARGENTINE

L'éthique individuelle avant l'éthique collective

Le marathon s'est poursuivi de l'autre côté de la frontière, en Argentine. Dans un tout autre contexte, passant de la dictature à la démocratie naissante. A ce sujet, l'attitude de discrétion du Président Alfonsín qui n'a jamais «posé» en public en présence du pape a fait ressortir l'attitude récupératrice du Général Pinochet que l'on venait de quitter.

Si au Chili, c'est le mot «violence» qui nous semble avoir été prononcé un peu trop légèrement, en Argentine c'est, au contraire, celui de «réconciliation».

En effet, il faut se rappeler que les évêques ont gardé un silence malheureux aux heures sombres des disparitions. Même lorsque Mgr Angelelli, un des leurs, perdait la vie dans un «accident de voiture» monté de toutes pièces... Cette Eglise qui a laissé accorder au révérend Moon un doctorat honoris causa dans une université catholique et qui avait été jusqu'à publier une version expurgée du «Magnificat»... Il l'a bien senti, Mgr Hisayne, qui a demandé pardon au pape pour une Eglise «qui ne s'est pas toujours identifiée aux pauvres et aux persécutés».

Dans ce contexte, parler comme le pape l'a fait avec insistance de «réconciliation» en refusant aux Mères de la Place de Mai de les recevoir, était-ce opportun? Même si l'avenir de l'Argentine passe par la réconciliation, n'est-ce pas à ceux qui ont payé le plus cher le prix de la répression de dire quand elle devra intervenir? Sans nier la fragilité de la démocratie argentine, et la mutinerie de Pâques l'a rappelée, il faut comprendre l'hésitation à passer l'éponge face à un système répressif à peine démantelé.

Autre question: en entrant à fond dans le débat que connaît le pays à propos du divorce, Jean-Paul II a mis tout son poids sur le plateau péroniste de la balance. Etait-ce bien son rôle?

Certes, la visite en Argentine ne se résume pas à cela. Il faudrait parler aussi de la réflexion sur l'éthique de l'endettement qu'il a faite devant le corps diplomatique. Il faudrait aussi parler de moments d'intense ferveur comme les célébrations qui ont ouvert la Journée mondiale de la jeunesse et le lendemain, à Buenos Aires, celle du dimanche des Rameaux qui marquait la fin du voyage.

Une impression et une question

Au terme de ce survol une impression: ceux qui pensent que l'attitude du pape est largement le reflet de l'épiscopat qui l'accueille auront sûrement été confortés dans leur analyse. Et une question: maintenant que l'expression «option préférentielle pour les pauvres» a droit de cité au Vatican et — sûrement — dans les convictions de Jean-Paul II, ne faudrait-il pas inventer une autre forme de voyage pour le pape? Des voyages où «Jean-Paul II pasteur» puisse exercer son ministère sans être entravé par les obligations diplomatiques de «Jean-Paul II chef d'Etat»?

Mars 1967

Le Pape Paul VI publie l'encyclique
sur le développement des peuples
«Populorum Progressio».

VINGT ANS APRÈS OÙ EN EST LA SOLIDARITÉ?

A l'aula de l'Ecole de culture générale de Châtelaine
20, avenue Edmond-Vaucher

Mardi 19 mai à 20h30

Intervenants:

Mgr Matagrin, Evêque de Grenoble.

M. Jean-François Giovannini, Vice-directeur de la direction de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire.

M. Julio de Santa Ana, Théologien protestant. Ancien collaborateur du COE. Actuellement co-directeur du CESEP, Sao Paulo, Brésil.

M. Albert Tevoedjré, Secrétaire général de l'Association mondiale de prospective sociale.

Conférencier:

M. René Valette, Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques et sociales. Université catholique de Lyon.

Présidence:

P. Louis Christiaens s.j.

(Le thème de cette soirée fera l'objet d'une préparation dans un certain nombre de groupes de jeunes.)

Organisation: Commission tiers monde de l'Eglise catholique à Genève

Patronage: «Le Courrier»

L'AIDE AUX REFUGIES NOUS CONCERNE TOUS !

L'Action Parrainage des requérants d'asile trouve son origine à Genève dans l'ouverture d'un refuge en novembre 1985, pour plusieurs familles menacées d'expulsion. A cette époque, des citoyens avaient décidé de répondre de cette manière à l'appel de protection formulé par ces réfugiés.

Cet hébergement dans les paroisses de Saint-Clotilde et de Champel a pu rapidement prendre fin, mais le contact était établi, des amitiés étaient nouées; les parrainages étaient nés. Ils allaient rapidement s'élargir, d'autant plus qu'à la même époque "l'automne noir" - le renvoi en masse de 59 Zaïrois - allait profondément secouer la population genevoise.

L'ampleur étonnante prise par l'action parrainage prouve bien qu'il n'y a pas une seule opinion publique, d'un bloc xénophobe. Notre mouvement rassemble maintenant des représentants de paroisses, de syndicats, de groupes de quartier, d'associations diverses et de nombreuses personnes sans aucune appartenance, qui se regroupent par nécessité d'agir selon leur conscience. Ils entourent et défendent ces femmes, ces hommes et ces enfants en détresse que sont aujourd'hui les requérants d'asile dans notre pays.

La spécificité de l'Action Parrainage réside dans le fait qu'elle s'articule autour de relations directes et suivies entre Suisses et requérants d'asile. Ces relations, ces amitiés, permettent aux gens de découvrir les conditions de vie des réfugiés, tout particulièrement leur travail, leur logement et les tracasseries administratives auxquelles ils doivent faire face.

Parallèlement à ces liens privilégiés et au-delà des diversités de chaque groupe de parrainage, des actions communes sont souvent réalisées. Par exemple, les "piquets" devant les bureaux de la sûreté, les manifestations de désapprobation à Cointrin et devant Swissair, le refuge de Notre-Dame maintenu durant 2 mois et demi, ainsi que des moments de fête et de partage. Sans oublier toutes les démarches auprès d'instances officielles, moins spectaculaires, mais nécessaires.

Depuis janvier 1987, l'Action Parrainage s'est constituée en association, mais la spécificité de chaque groupe ainsi que son autonomie restent la force primordiale qui entraîne ce mouvement. La devise qui unit les parrains - "défendons les persécutés qui ont trouvé asile dans notre pays" - nous renforce dans la tâche qui reste à accomplir et qui sera fonction des événements des mois à venir.

Ce sera grâce à l'engagement de chacun - même minime - que l'Action Parrainage pourra mener à bien son effort en faveur des requérants d'asile.

Si vous êtes tenté de nous aider, votre appui, quel qu'il soit, sera le bienvenu.
(Vous pouvez utiliser le talon-réponse ci-dessous). D'avance un grand merci.

A retourner à: Action Parrainage de Requérants d'Asile
Case postale 177 1211 Genève 8

- ☐ Je désire entrer en contact avec un groupe de parrainage de mon quartier, veuillez m'en faire parvenir les coordonnées.
- ☐ Je suis intéressé(e) par votre association et j'aimerais recevoir les informations que vous diffusez.
- ☐ Je désire soutenir financièrement votre action, veuillez m'envoyer des bulletins de versement.

Nom et prénom : Tél.:

Adresse :
.....

Signature:

■ BRAVO LA JEC!

Des habitants d'Afrique du Sud invités dans notre pays

Cinq à six personnes d'Afrique du Sud — étudiants et professeurs — ont été invités à venir dans notre pays au début du mois de mai, appartenant à des organisations toutes rattachées au «Comité national de crise» (NECC), structure de coordination nationale fondée en 1985, qui comprend des personnes de différentes races.

Il faut savoir que si cette organisation a encore un statut légal, tous ses dirigeants sont actuellement en détention. Parmi cette délégation, un membre de la Jeunesse étudiante chrétienne d'Afrique du Sud.

L'initiative est à signaler. A n'en pas douter, une telle visite dans sept villes de notre pays peut à la fois aider les Suisses à mieux comprendre la situation de l'Afrique du Sud et permettre aux délégués de puiser une énergie nouvelle en voyant que notre pays n'est pas composé que d'institutions financières prêtes à apporter leur appui au régime de Prétoria!

La mission est courageuse. Onéreuse également. Ceux qui souhaiteraient apporter leur appui à l'entreprise peuvent prendre contact à l'adresse ci-après: JEC, 30, rue de Candolle, 1205 Genève.

■ REFUGIES

Après la votation

Notre Commission n'a jamais caché son scepticisme face au référendum en matière de droit d'asile. Les résultats ne l'ont donc guère surprise. Sans tomber dans le discours des partis politiques qui, au lendemain des élections, semblent tous être vainqueurs, il faut constater que 33% pour dire non à la loi est une minorité non négligeable; et déterminée comme nous l'a montré la mobilisation qui a précédé la votation.

La consultation populaire est une chose, l'exigence éthique en est une autre. Au moment où, à l'invitation du mémorandum des trois Eglises suisses, on a choisi de se mettre «du côté des réfugiés», ce n'est bien sûr pas le résultat d'une votation qui peut nous amener à changer de côté.

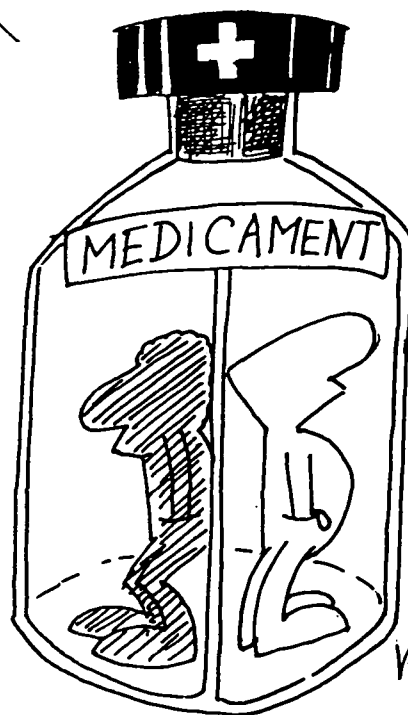
En insérant dans ce numéro de «Cotmec-info» un large communiqué d'informations concernant «les parainages», organisation qui travaille à la défense des réfugiés dans notre canton, c'est cela que nous souhaitons signifier.

■ OROMIA, VOUS CONNAISSEZ?

Avant un séminaire dans notre ville

La Corne de l'Afrique est une région qui n'en finit plus de payer la facture coloniale. Par des découpages et des rassemblements contre nature on a mis en place une situation qui ne peut être qu'explosive. Nous connaissons un peu la situation de l'Erythrée dont les ressortissants sont assez nombreux dans notre pays. On ignore tout de celle de l'Oromia pourtant grande de 600.000 km² et peuplée de 20 millions d'habitants. Or cette immense région se dit nation et ressent le pouvoir central d'Addis Abeba comme une force d'occupation.

Dans un pays comme le nôtre, construit sur le respect des minorités, on se doit d'être à l'écoute des paroles qui cherchent à se faire entendre. Pour les comprendre. Peut-être pour leur apporter son appui. C'est dans ce but que nous signalons la rencontre qui aura lieu samedi 9 mai de 13h à 17h45 dans les locaux de la paroisse protestante de la Servette, 55, av. Wendt. Plusieurs conférences permettront une approche sérieuse de la situation d'Oromia. Une soirée culturelle est prévue au Centre Mosaïque (7, av. Blanc) pour clôturer la journée.



UN POIDS ... DEUX MESURES

■ SUISSE — AFRIQUE DU SUD

VOL(E) AU SECOURS

Le nombre de vols aériens entre deux pays est certainement un bon indicateur de l'intensité de leurs relations économiques bilatérales. L'automne dernier les Etats-Unis ne s'y étaient pas trompés: parmi les mesures de boycott envers l'Afrique du Sud figurait la rupture des vols entre les deux pays.

Suivant ce même raisonnement, la Suisse (neutre par ailleurs) vient de démontrer une fois de plus qu'elle sait aller à contre-courant. En effet, l'Office fédéral de l'Air vient d'autoriser la compagnie aérienne «South Africa Airways» à effectuer dorénavant un troisième vol hebdomadaire entre les deux pays. En y ajoutant les trois vols de Swissair, cela fait quasiment un avion qui relie quotidiennement la Suisse à l'Afrique du Sud...

Mais quelle est, au juste, la position helvétique face aux sanctions envers l'Afrique du Sud? Edouard Brunner, notre secrétaire d'Etat, donne l'exemple suivant: A supposer que des Etats aient décidé de ne plus vendre de médicaments à l'Afrique du Sud, la Suisse s'opposerait à toute opération consistant à importer ces mêmes médicaments en Suisse et à les réexporter en Afrique du Sud. Mais si l'Afrique du Sud décidait d'acheter des médicaments suisses pour remplacer ceux que d'autres Etats refusent de lui vendre, alors Berne ne dirait rien!

Habile girouette politico-économique.

Coincidence? Le jour où l'autorisation pour un vol supplémentaire entre la Suisse et l'Afrique du Sud est accordée par notre pays, le pasteur suisse Jean-François Bill est libéré des prisons sud-africaines après quarante semaines de détention...

Il n'est pas dans les habitudes de Cotmec-info d'accabler ses lecteurs par de la publicité! La place que nous accordons à l'annonce de la rencontre sur «Populorum Progressio» vous montre l'importance que nous donnons à cette soirée; vous dit aussi comment vous y êtes attendu, ami lecteur, avec vos connaissances que le sujet pourrait intéresser.

■ **DIMANCHE 31 MAI**
Une occasion de réfléchir
aux enjeux de la communication

N'en va-t-il pas de l'information et de la communication comme de l'électricité? Il faut une panne pour qu'on reprenne conscience de son importance. Qu'elle soit écrite, orale ou audio-visuelle, on souffre chez nous plus de son excès que de son manque. Il faut savoir que ce n'est pas le cas partout, tant s'en faut. Soit par souci de tromper: «Dans nos journaux, seule la chronique nécrologique ne ment pas», disait un ressortissant polonais. Soit par manque de moyens — nous pensons au problème que peut poser, dans certains pays du tiers monde, un approvisionnement régulier en papier — soit, enfin, par manque d'accès aux sources de l'information en raison des monopoles qui en contrôlent la gestion.

Les chrétiens ont donné le nom de «Parole» — ou «Verbe» ce qui revient au même — à la seconde personne de la Trinité. Les chrétiens consacrent du temps à accueillir la Parole de Dieu. Il est nécessaire que, de temps à autre, ils s'arrêtent pour réfléchir à l'enjeu de la communication, pour méditer sur sa signification profonde; également pour faire un geste de partage afin que communication et information ne soient pas entravées par des questions matérielles et restent le privilège de secteur plus argentés.

C'est tout cela qui va être proposé dans les églises le dimanche 31 mai. Thème de cette journée: «Les communications sociales au service de la justice et de la paix».

Pour ceux qui souhaitent préparer ou prolonger cette réflexion, un excellent dossier est à disposition. A demander à notre secrétariat.

■ **RADIO-CITE**
C'est reparti

A Pâques, le coup d'envoi a été donné. La fréquence 91,8 émet de nouveau: radio au service des chrétiens à la fois pour les informer et pour leur donner la possibilité de s'exprimer. Le démarrage se fait sur une base entièrement bénévole. Une folie? A n'en pas douter. Et nombreux sont ceux qui attendent l'échec pour ces temps prochains. Comme à la bourse, en pariant à la baisse, ils ont tendance à la provoquer. En ce qui nous concerne, étant constamment en relation avec des organismes qui fonctionnent largement sur le bénévolat, l'entreprise nous impressionne moins. Non qu'elle nous paraisse facile, mais à tout le moins nous y voyons un défi qu'il vaut la peine de relever. Certes, si l'on attend des gens qui se sont engagés à Radio-Cité qu'ils réalisent sans moyens ou presque les mêmes prestations qu'une radio de professionnels, on risque fort d'être déçu; en revanche si l'on attend d'eux qu'ils permettent, le mieux possible, la communication d'un certain nombre de convictions qui habitent les chrétiens de cette Cité — quelle que soit leur confession — on risque d'y trouver son compte.

Un secteur dans le droit fil de «Cotmec-info»

Parmi les différentes émissions qui seront offertes aux auditeurs, nous voulons mentionner plus particulièrement, dans le cadre de ce bulletin, celle qui s'intitule «Présence au monde». Elle sera diffusée à **8h15** le matin et reprise le soir à **22h15**. Son programme: **Lundi**: L'activité des grandes organisations sociales: Caritas, Centre social protestant, Hospice général.

Mardi: La vie à Genève, vie de quartier, activité syndicale...

Mercredi et vendredi: La solidarité internationale. **C'est là que la Commission tiers monde vous donnera rendez-vous le premier mercredi de chaque mois.**

Jedi: La lutte pour les droits de l'homme et pour la paix.

Nous y attendons votre écoute critique et chaleureuse, vos suggestions d'émission, vos remarques.

Radio-Cité, secteur «Présence au Monde», Case postale, 1227 Carouge.

Commission Tiers-Monde
de l'Eglise catholique
à Genève

16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551

Rédacteur resp. : André Fol

J.A. 1200 Genève 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

**En branchant votre
radio sur 91,8 vous serez
à l'écoute de Radio-
Cité!**

**En le faisant à 8h15 ou à
22h15, vous serez à
l'écoute du secteur «Pré-
sence au monde».**

**Et si vous choisissez de le
faire le premier mercredi
du mois, c'est la Cotmec
que vous entendrez!**

L'événement de Pâques



**Branchez-vous
sur 91.8**

■ **«LIBERTE, DIEU DIT TON NOM»**
L'AOT prépare un nouveau programme

En septembre prochain, une nouvelle volée de l'Atelier œcuménique de théologie va se mettre en route. Deux raisons au moins de le signaler aux lecteurs de «Cotmec-info». A cause du caractère résolument œcuménique de la démarche tout d'abord. Egalement parce que, pour nous, entre la façon de lire la Parole de Dieu et celle de lire le monde et de s'y engager, il y a un lien très étroit.

A notre secrétariat, on trouvera tous les renseignements nécessaires.



UN TEMPS POUR REFUSER LE PARDON ET UN TEMPS POUR PARDONNER

Le procès Barbie qui vient de s'ouvrir à Lyon met les chrétiens devant une question embarrassante. La même d'ailleurs que posent en Argentine ceux qui veulent passer l'éponge sur les années sombres. Oui ou non, le chrétien doit-il être artisan d'un pardon à promouvoir en toute circonstance ?

Qu'on ne se hâte pas de répondre par l'affirmative. Si ce devait être le cas, la Bible serait le plus doux des livres, ruisselante de mansuétude, remplie à toutes les pages d'excuses à l'intention de ceux qui commettent le mal. Un volume de la Bibliothèque Rose...

Or il n'en est rien. C'est un livre de bout en bout traversé par la violence. «Casse le bras de l'impie», prie l'auteur du psaume 10; quant à celui du psaume 137, il va plus loin encore en proférant à l'encontre de la puissance qui a emmené Israël en exil: «Heureux qui saisira tes nourrissons pour les broyer contre le roc». A tout le moins on peut lire dans ces passages, et dans tant d'autres qui auraient pu être cités, que pour Dieu non plus le pardon ne va pas de soi. Qu'il doit venir à son heure, mais pas avant... Il y a une chose en effet que Dieu, dans sa toute-puissance, ne saurait faire, c'est de pardonner à celui qui est actuellement engagé dans un projet délibéré de destruction (c'est cela que le mot péché veut dire). S'il le faisait, cela signifierait de sa part qu'il fait bon marché de la souffrance des victimes, qu'il laisse la bride sur le cou aux puissances de la mort. Comment attendre cela de Celui qui est le Dieu de la vie ?

Viendra le temps où la personne — ou le groupe — se sera détournée de son projet de mort et le regrettera. Alors le Dieu de la vie pourra — et avec quel empressement, pensons au Père de l'enfant prodigue qui court au-devant de son fils (Luc 15.20) — manifester que, malgré tout ce qui s'est passé, l'invitation à la fête tient toujours. Que la joie est faite pour être donnée et redonnée. C'est le pardon.

Une destruction, une faute est toujours située dans le temps, dans l'histoire. Le pardon doit aussi se situer dans le temps s'il veut être vrai. Imaginons le pardon explicitement accordé aujourd'hui aux responsables du système d'apartheid en Afrique du Sud... Une telle démarche ressemblerait à s'y méprendre à de la complicité ou au mépris du sort des Noirs; rien à voir en tous les cas avec ce que les chrétiens appellent pardon. A l'inverse, les dossiers de l'histoire fourniraient de nombreuses situations où il est urgent de laisser repousser les fleurs de la vie sur les ruines héritées du passé comme ce beau parc vallonné de la ville de Cologne, qui recouvre les décombres de la dernière guerre.

Les pièges ne manquent pas sur le chemin de celui qui veut régler les comptes. Piège de la vendetta qui ne fait qu'ajouter de la violence à la violence. Piège du bouc émissaire: on croit se blanchir en montrant quelqu'un du doigt. A l'inverse, l'excuse trop facile qui ne prend pas en compte les victimes passées et à venir, véritable invitation au retour de l'inhumain.

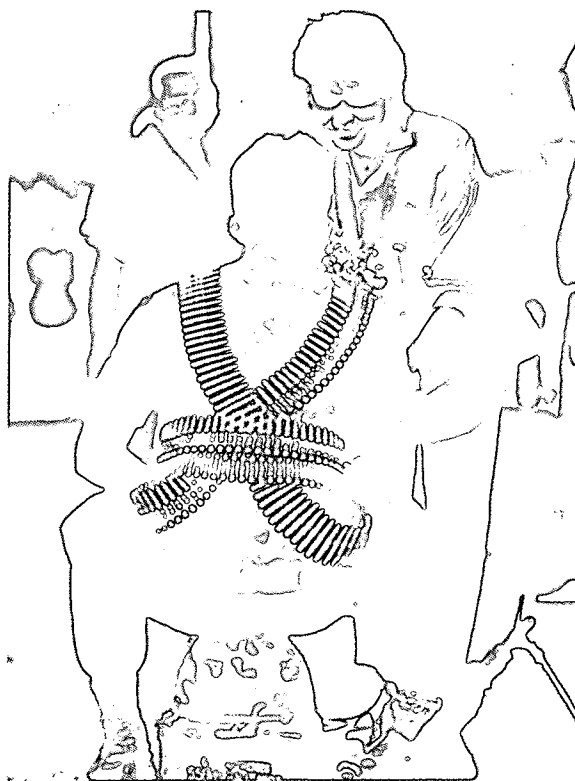
La vie du chrétien est affaire de discernement dans l'Esprit. Le pardon également.

PHILIPPINES: A MAINS NUES DEVANT LES CHARS

Février 1986. Le dictateur philippin Ferdinand Marcos, doté d'une armée remarquablement équipée, est contraint à s'enfuir. Voilà qui n'est pas banal. Et cela se réalise sans bain de sang, voilà qui l'est encore moins. La foule aux mains nues, qui a décidé de ne plus avoir peur, a pu paralyser les outils de la violence... C'est cet événement qui fait l'objet du dernier numéro de «Alternative non-violente».

Il n'est pas question de rêver sur la situation actuelle des Philippines, pas question non plus de tirer d'un fait particulier des règles générales... Plusieurs pages de la revue nous mettent en garde. Plus simplement, il s'agit d'accueillir dans sa fraîcheur et sa nouveauté un fait que l'histoire ne doit pas oublier: des mitrailleuses sont restées silencieuses face à une foule désarmée. Une quinzaine de pages de courts témoignages, tous plus bouleversants les uns que les autres, nous apportent le point de vue d'hommes politiques, de religieux et religieuses, de militaires, d'hommes de la rue... Dans la plus grande simplicité, ces acteurs involontaires disent leurs peurs mais aussi leur courage: beaucoup parlent de la force de la prière.

Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce bulletin. Il intéressera non seulement ceux qui sont sensibles à la non-violence mais également ceux qui réfléchissent au lien entre la foi et la prière dans le combat pour la justice. (Le témoignage ci-dessous ainsi que la photo sont extraits de cette revue.)



→ (...) «Face à cette foule bloquant la voie, les transporteurs blindés tentèrent de manœuvrer pour s'extraire de la rue trop étroite, manquant d'endommager le grillage de droite. A ce moment, les femmes d'un certain âge qui se trouvaient sur leur chemin, s'ils choisissaient d'enfoncer la clôture, se mirent à prier à haute voix: «Dieu, aidez-nous. Vierge Marie, aidez-nous». Leurs yeux et leurs mains étaient levés vers le ciel. En les suivant, je vis des hélicoptères qui planaient au-dessus de nous.

Nous avons tremblé à ce moment — tous ceux qui étaient là savent ce qu'on éprouve dans un tel moment. A cet instant, la fusillade aurait pu éclater, partant des camions blindés ou des hélicoptères dans le ciel. On ignorait de quel côté étaient ces derniers; ils pouvaient frapper les camions aussi bien que la foule. Les gens s'obstinaient à rester. Les hommes et les femmes exhortèrent alors les camions à se retirer. Ils refusèrent d'abord de bouger. La communication non-verbale qui s'établit alors montre, comme dans un film au ralenti, ce qui suit: les gens étaient pressés contre les blindés. Leurs regards étaient suppliants, mais ils n'étaient armés que de leur courage. Dans ce moment décisif et tendu, les soldats, du haut de leur camion blindé, pointaient leurs fusils sur la foule mais leurs visages trahissaient la plus profonde angoisse. Je sus alors — et la foule dut aussi le comprendre — que les soldats n'avaient pas le cœur d'appuyer sur la gâchette pour tirer sur des civils armés de leurs seules convictions. Les choses étaient jouées. Un accord tacite était conclu: nous gardons ce carrefour, vous vous retirez. Et en effet, les camions blindés se retirèrent sous les applaudissements.

Le visage de ce soldat décomposé par la lutte intérieure (tirer ou ne pas tirer), au bord des larmes, restera toujours dans ma mémoire. J'avais pitié de lui. Les gens étaient venus d'eux-mêmes et en fonction de leur conviction sur le "champ de bataille" de l'EDSA, tandis que les soldats, eux, étaient venus déchirés entre la fidélité au peuple (puisqu'après tout ils n'ont pas tiré) et l'obéissance qu'ils devaient à leurs supérieurs qui pouvaient les punir.»

▷ «Alternatives non violentes», avril 1987. Philippines: Non-violence contre dictature. Récit et analyses des événements de février 1986. 60 p., Fr. 8.40. Disponible à la librairie œcuménique.

□ AFRIQUE DU SUD

Un pas de plus
en direction de l'affrontement

Les plus belles conquêtes de la société humaine peuvent être caricaturées. N'est-ce pas ce qui s'est passé le 6 mai en Afrique du Sud où 23 millions de Noirs ont regardé voter quelque 5 millions de Blancs? «De quel droit votez-vous pour déterminer nos vies?», interroge un encart publicitaire de l'Association civique de Soweto, qui poursuit: «De quel droit votez-vous pour un gouvernement qui édicte des lois répressives à notre encontre? Qui lance son armée contre nous? Qui emprisonne nos leaders et nos enfants? Qui interdit nos réunions et nos organisations? Le 6 mai n'est pas la solution. Ne soyez pas trompés par les mensonges nationalistes. Les Blancs n'ont rien à craindre.» Les débrayages qui ont marqué l'événement dans les quartiers noirs ont permis de mesurer la détermination de cette majorité baillonnée. Pour Oliver Tambo, le chef du Congrès national africain, il s'agit de faire en sorte, pour les Noirs, que ce scrutin blanc soit le dernier.

Du côté des résultats, la préoccupation n'est pas moindre. Si le parti national, au pouvoir depuis 1948, a remporté une large victoire et le président Botha conserve la majorité, on remarque une nette poussée de l'extrême-droite et un recul des libéraux. Près de 600.000 électeurs ont affirmé en effet leur soutien à un apartheid pur et dur. «Les Blancs ont choisi de façon décisive la voie de Ian Smith (dans l'ancienne Rhodésie) vers l'isolement international et probablement la confrontation avec leurs compatriotes noirs», résume le quotidien économique «Business Day».

Redoutable responsabilité aux yeux de l'histoire.

D'après «Le Monde»

□ LA RELIGION POPULAIRE

Une interrogation que l'Eglise doit saisir

De plus en plus souvent des lieux d'Eglise particulièrement interpellés par la problématique sociale demandent que soit prise en compte la «religion populaire» dans sa signification culturelle et religieuse. L'hebdomadaire «DIAL» de ce mois en donne un exemple, celui de la fête des «compas» d'une région salvadorienne, fête qui plonge ses racines dans les traditions indiennes.

Les «compas», ce sont les «compères» St Luc et St Christophe, fêtés respectivement en novembre et en juillet. A cette occasion et pour que les «compas» puissent se rendre visite, les croyants et «leur» saint viennent en pèlerinage au lieu d'habitation de l'autre compère: 60 km à pied dans la montagne, jalonnés d'arrêts au cours desquels la population locale adresse ses prières, demande une bénédiction et obtient des reliques. En échange, les pèlerins reçoivent galettes de maïs et café.

L'arrivée à destination est ponctuée de légendes destinées à souligner le bien-fondé de la dévotion: on raconte que les curés qui refusent de célébrer une messe à l'occasion du pèlerinage sont immaquablement punis: accidents de voiture, dégâts domestiques, jambes cassées, etc. Par ces dits les «compas» montrent combien leur dévotion doit être respectée et accompagnée pastoralement, expliquent les Indiens. «Mélange étrange et fascinant de religiosité et de fête folklorique, de foi et de superstition»; mais aussi de vie dans ce peuple aujourd'hui opprimé, vie qui s'enracine dans des traditions séculaires indiennes que l'Eglise n'a pas le droit de rejeter: le christianisme se dit toujours dans une histoire et il est toujours pétri par une ou plusieurs cultures; la foi que l'Europe a accueillie s'est exprimée à travers la pensée grecque, romaine, puis celte et gauloise. Aujourd'hui, en Amérique latine, elle doit aussi s'enrichir des cultures locales si l'on veut vraiment qu'elle puisse être véhiculée. De telles pratiques sont autant d'appels adressés à l'Eglise pour qu'elle accompagne ces populations, pour que soit crédible sa volonté d'inculturation et son désir que s'exprime la bonne nouvelle d'une libération totale.

○ MEYRIN

Intéressante rencontre
Suisse - Amérique centrale

Pour la troisième fois, à la Maison Vaudagne, va être organisée par un certain nombre de mouvements une semaine d'information et de solidarité. Sans disposer de toutes les précisions au moment d'envoyer ce bulletin à l'imprimerie, nous pouvons annoncer des débats intéressants sur des sujets aussi importants que **La dette extérieure de l'Amérique latine**, le mardi 9 juin, **Les droits de l'homme**, le jeudi 11 juin. Le vendredi soir: cinéma. Samedi: fête.

Pour les lecteurs de Cotmec-Info signalons particulièrement la soirée du mercredi 10, orientée sur la **théologie de la libération** avec la participation de M. Daniel Montoya, théologien cubain, et de M. André Gazut, journaliste à la télévision qui, à plusieurs reprises, a réalisé d'excellents reportages sur la question.

□ VIVE LES PARCOMETRES!

Qui n'a pas déjà rouspété devant ces avaleurs de sous alignés le long d'une grande partie de nos avenues?... Suite à une initiative particulièrement originale du groupe de travail «Terre des hommes — Fribourg», cela risque pourtant de changer: ce groupe vient d'obtenir «l'exploitation» de quatre parcomètres de la ville de Fribourg dont le produit est ensuite versé au profit du mouvement «SOS enfants» (permanence téléphonique à l'écoute des enfants paumés de chez nous). Une plaquette appliquée sur chacun des parcomètres en question indique à l'utilisateur la destination des recettes.

■ LA FACE CACHEE DU JAPON

Chaque jour les médias nous rappellent l'essor gigantesque pris par le Japon; mais cette information occulte un problème lancinant et tabou dans ce pays, celui de la question des Burakumin, les «parias» japonais, dont l'origine remonte à plusieurs siècles.

En effet, en 1591, un décret impérial va figer, jusqu'à la fin du 19^e siècle, la société japonaise en quatre classes sociales absolument immuables dans le temps: au sommet de la pyramide, les militaires (Samouraïs), puis la classe paysanne (84% de la population), celle des artisans et marchands (6%); enfin les parias, hors castes (3%) contraints d'accomplir les métiers d'abattage des animaux et de tannerie, ou des fonctions de service public telles que, par exemple, l'exécution des châtiments, répression des révoltes paysannes, espionnage et délation; ainsi s'appuyant sur la devise «diviser pour régner» la dynastie impériale codifie tout en vue de dresser les classes les unes contre les autres. Contrairement à ce qui concerne les classes reconnues, On n'attribue pas de quartiers aux parias dans l'organisation des bourgs; contraints de se réfugier à l'extérieur ils formeront alors des ghettos d'une population misérable et avilie.

Au cours des siècles, la dynastie impériale s'abâtardit, les militaires s'endettent, la paysannerie se révolte pour obtenir une réforme de l'impôt et des terres car elle vit dans une grande pauvreté. En revanche la classe citadine des marchands et artisans gagne en importance; c'est elle qui dès 1870, va acheminer le pays sur la voie du capitalisme.

Une loi qui n'est guère appliquée

En 1871 le gouvernement publie un décret de libération visant à supprimer la discrimination basée sur l'appartenance à une profession ou à un rang social; les parias sont désormais amalgamés à la «classe populaire ordinaire» mais, contrairement aux autres, ils ne bénéficient d'aucun soutien financier; leur situation économique empire et ils sont souvent contraints, par la réforme foncière, à quitter leur logement. C'est ainsi que les 3 millions de parias japonais se regroupent en 6000 «hameaux spéciaux» aujourd'hui. Un tabou pèse lourdement sur ces populations ignorées de tous et les gouvernements n'ont jamais abordé franchement leurs problèmes économiques et sociaux. Cependant, grâce à l'énorme travail de la «Ligue de libération des parias» les choses évoluent doucement: insalubrité, ségrégation, chômage, instruction scolaire déficiente, tout est dénoncé pour que les municipalités prennent leurs responsabilités.

La voix de l'Eglise catholique

Trop longtemps l'Eglise s'est tue par peur de se couper de la population en se tournant particulièrement vers les parias. Quelques tentatives individuelles ont été entreprises mais ce n'est que depuis douze ans que l'Eglise catholique — par l'intermédiaire de la commission Justice et Paix de Kyoto — s'est enfin penchée sur l'histoire et les besoins des parias. Actuellement une communauté de Petites Sœurs de Jésus et un prêtre japonais partagent la vie de ces personnes en les aidant dans tous les problèmes qu'elles rencontrent. Avec les membres de Justice et Paix, la communauté tente aussi de sensibiliser les chrétiens de la ville et toute l'Eglise du Japon aux problèmes de la ségrégation, en organisant diverses sessions auxquelles les évêques japonais ont déjà assisté. Un Comité pour le problème des parias a été créé, montrant que l'Eglise reconnaît l'existence du problème et permettant de soulever la chape de plomb qui le couvrait.

Actuellement, Justice et Paix ainsi que la conférence épiscopale du pays viennent d'envoyer à toutes les paroisses du pays un appel pressant, les invitant à soutenir un projet de loi visant à reconnaître formellement l'existence de la discrimination. Comme le dit le prêtre japonais qui vit avec les parias «ce n'est pas pour les libérer que nous devons nous

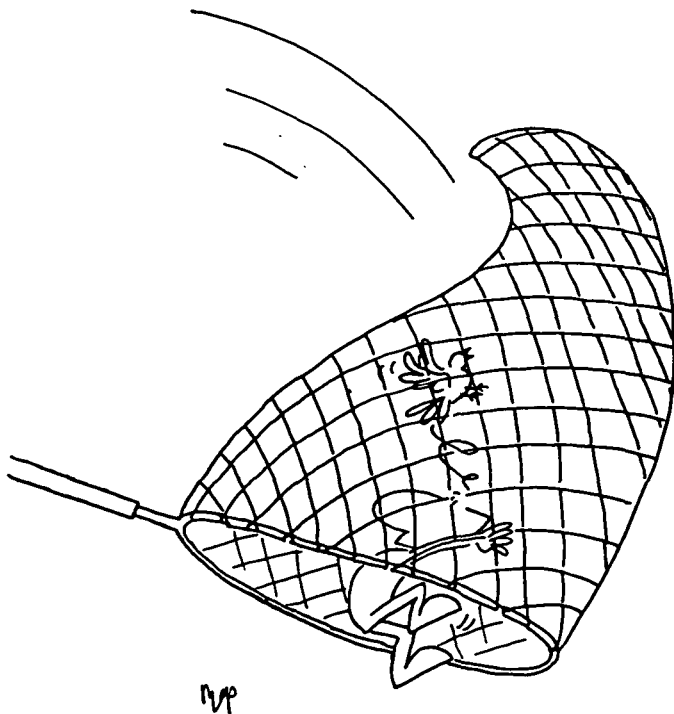
sentir concernés par cette question, mais pour nous libérer, nous, de notre situation de ségrégationnistes, pour nous permettre de retrouver l'Evangile et de rencontrer Jésus-Christ».

Source: revue Echange France-Asie

■ LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME en faveur du droit à l'objection de conscience

La Commission des droits de l'homme des Nations Unies a adopté le 10 mars une résolution en faveur du droit à l'objection de conscience au service militaire. La résolution avait été présentée par l'Autriche, l'Italie, le Costa Rica, la France, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni. Elle demandait aux pays de «reconnaître que l'objection de conscience au service militaire» est l'«exercice légitime du droit de la liberté de pensée, de conscience et de religion». Elle réclame le «service alternatif pour les objecteurs de conscience» dans les pays où le service militaire est obligatoire, et demande que les objecteurs de conscience ne soient pas emprisonnés. Selon le Bureau des Quakers à Genève, «la liste des pays ayant envisagé ou envisageant l'adoption d'une législation pour protéger les objecteurs de conscience ne cesse de s'allonger» — pourtant des pays comme l'URSS, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Grèce, le Mozambique, le Mexique font toujours exception — mais «des centaines de jeunes sont condamnés à l'emprisonnement chaque année en raison de leur objection de principe à la suppression de la vie humaine».

SOEPI



■ EGLISE ET CONTADORA Même combat ?

Depuis quatre ans, des ministres de divers pays latino-américains s'efforcent de trouver une solution aux conflits qui déchirent l'Amérique centrale. Ce groupe (appelé Contadora) a rédigé un projet de traité de paix: rejeté d'abord — sur pressions américaines — par les pays de l'Amérique centrale (alors qu'il était accepté par le Nicaragua!) puis amendé, il est maintenant refusé par Managua mais approuvé par les autres... Actuellement, Contadora tente de sortir de l'impasse: il vient de remettre sur pied une «mission extraordinaire de paix» avec le soutien de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains.

Qu'en est-il de l'Eglise officielle qui, en 1983, avait salué de manière encourageante la création de Contadora? Tant au niveau des évêchés locaux et régionaux qu'à celui du Vatican, aucune analyse des rapports politiques en présence n'a pratiquement été faite; en revanche, des propos plus explicites ont été tenus en ce qui concerne l'intervention nord-américaine et l'influence soviétique en Amérique centrale: en effet, en 1983, le SEDAC (Secrétariat épiscopal d'Amérique centrale et du Panama) déclarait: «Aux puissances et forces idéologiques extérieures, contraires politiquement et militairement à nos valeurs culturelles, nous demandons de s'en abstenir afin que nos peuples, et nos peuples seuls, résolvent leurs conflits (...)» Depuis, la force de ces paroles a changé de registre pour se focaliser presque exclusivement maintenant sur la seule menace communiste, avec, pour conséquences, une relativisation de l'intervention américaine.

En ce qui concerne l'attitude de Jean-Paul II, après un encouragement à Contadora en 1983, un profond silence a succédé jusqu'en 1986, où le pape mentionne dans un discours «les perspectives de pacification très incertaines» provenant «d'une mauvaise compréhension des exigences que comporte une vraie démocratie» et de «l'intervention de forces et de puissances étrangères à la réalité de ces pays». Il semble que, par cette déclaration, le Nicaragua soit particulièrement visé par le Saint-Siège, qui met sur le même niveau influence soviétique et présence américaine, relève Charles Antoine, directeur de DIAL, dans «Le Monde diplomatique». Dans le même discours, le Vatican réclame une concertation plus large que les seules parties concernées. Est-ce une remise en cause de Contadora? Est-ce l'adoption du point de vue de la diplomatie américaine, qui souhaite que rien ne soit fait au plan international pour renforcer la légitimité du régime de Managua? La désignation d'un nouveau nonce apostolique, en avril 1986, permet d'atténuer ces craintes et donne à espérer que l'Eglise catholique adoptera maintenant une politique un peu plus conciliante.

■ Un outil qui mérite d'être mieux connu

GRAD: Est-ce que ce sigle vous dit quelque chose? Il s'agit du «Groupe européen de réalisations audiovisuelles pour le développement». Au départ, une intuition: s'informer c'est voir, écouter et discuter. Doublé de cette autre: si l'on attend de trouver le spécialiste chaque fois qu'on veut aborder les questions liées à la solidarité, on risque de se décourager. C'est ainsi qu'on a créé des montages courts (qui laissent le temps pour la discussion) et qui sont fournis avec un solide dossier d'information, ainsi que des pistes pour l'animation permettant à chacun d'animer un échange. A ce jour, le GRAD a réalisé soixante montages regroupés en quatre collections: «Enfants et adolescents» (de 6 à 16 ans); «Développement en question»; «Dossiers par pays»; «Progresser sans dépendre».

Pour obtenir les informations complémentaires, on peut s'adresser à «GRAD-Suisse», 38 av. de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

Commission Tiers-Monde
de l'Eglise catholique
à Genève

16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551

Rédacteur resp.: André Fol

«Le lieu de prophétisme de l'Eglise n'est pas l'Eglise. Je refuse le qualificatif de prophétique à une action qui ne concerne que la vie interne de l'Eglise. Trop souvent, l'Eglise ne pense qu'à elle-même. Et il faut affronter la parole terrible de Merleau-Ponty: "Dieu ne sera tout à fait venu sur la terre que quand l'Eglise ne se sentira pas plus de devoirs envers ses ministres qu'envers les autres hommes, envers le temple qu'envers les maisons de Guernica"».

B. Chenu

■ ETATS-UNIS — MEXIQUE: QUI AIDE QUI?

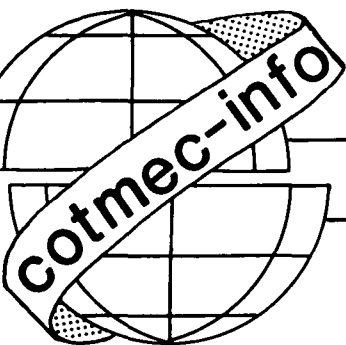
Chaque année, près d'un million de Mexicains traversent clandestinement la frontière américaine. Paysans sans terre, chômeurs, ils n'ont rien à perdre: au contraire, ils savent que de l'autre côté on les embauchera à la journée pour différents travaux agricoles. En effet, nombre de paysans américains «ramassent» chaque matin près de la frontière quelques Mexicains qu'ils relâcheront le soir; le tout pour un salaire équivalent à 10% du salaire d'un travailleur américain. C'est ça ou les bidonvilles...

La «migra» (police américaine de l'immigration) est censée rapatrier les immigrés clandestins chez eux. Toutefois, malgré des équipements sophistiqués et un entraînement spécial, la migra semble n'avoir qu'une action volontairement limitée. Car «les Etats-Unis ont besoin d'importants contingents de main-d'œuvre étrangère pour faire tourner leur machine économique, une main-d'œuvre jeune et bon marché», écrit C. Rudel dans son ouvrage «Rio Bravo» consacré à ce sujet. Il en conclut que par cet apport de main-d'œuvre «le Mexique accorde une aide économique très importante à Washington».

Ce phénomène ne semble pas particulier à la zone frontière mexico-américaine. A Genève par exemple, ce sont plusieurs milliers de travailleurs clandestins qui, en contrepartie d'un salaire souvent dérisoire et d'une sécurité sociale inexistante, soutiennent notre économie locale...



J.A. 1200 Genève 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève



LE PRIX DE LA PENTECÔTE

A en croire Luc, l'événement de Pentecôte n'avait fait que des heureux. Trois mille personnes, bouleversées par cette éclatante manifestation d'universalité. Rappelez-vous: chacun entend les apôtres parler dans sa langue et demande le baptême. «Les Juifs pieux» (verset 5) applaudissent à l'ouverture.

Hélas, dans le même livre des Actes, quelques chapitres plus loin, il a fallu déchanter. Lorsqu'ils s'aperçurent que Pierre, au nom de cette ouverture, se mettait à manger avec des païens, pis, à les baptiser, les Juifs «ont eu des discussions» avec l'Apôtre, écrit pudiquement Luc. Et il faudra toute la persuasion de Pierre pour «qu'ils retrouvent leur calme» (11,2 et 18). Ils n'avaient jamais mesuré que l'événement de Pentecôte les entraînerait si loin.

Aujourd'hui, qu'en est-il de l'universalité de l'Eglise? Pour certains, la question même sera perçue comme une preuve d'irrespect. Comme si le mot «catholique» ne voulait pas dire universel? Comme si depuis des siècles, l'Eglise n'était pas présente sous toutes les latitudes et sa bonne nouvelle célébrée par des gens de toutes couleurs... Certes, et il faut s'en réjouir, mais cette constatation ne dispense pas de se demander: s'agit-il d'une universalité d'expansion ou d'une universalité d'ouverture? Car ce n'est pas la même chose.

Partager aux autres ses propres valeurs, voir son influence gagner du terrain, mesurer le nombre d'adeptes acquis à ses propres convictions... voilà qui est réconfortant. On ne quitte pas sa position de surplomb. Le domaine du commerce ne manque pas d'exemples de cette universalité-là. Coca-Cola, que l'on peut boire sous une forme rigoureusement identique dans la forêt amazonienne ou au pied du Kilimandjaro, en est l'illustration.

L'universalité-ouverture, celle qui laisse l'autre parler sa propre langue, est rencontre. Donc transformation. Pierre, dans le chapitre des Actes évoqué plus haut, revient de Césarée transformé, lui et ses convictions pastorales.

Dans l'introduction du livre présenté plus loin, Bruno Chenu cite une page que Karl Rahner a écrite peu de temps avant sa mort. «Il y a aujourd'hui une Eglise mondiale. (...) En puissance, le christianisme était toujours Eglise mondiale. Mais dans la réalité, ni l'Eglise judéo-chrétienne, ni l'Eglise romano-grecque, ni l'Eglise occidentale n'étaient mondiales (...). L'Eglise continuait d'être occidentale, avec ses missionnaires dans le monde entier. Aujourd'hui (...), l'Eglise commence de fait à être une Eglise mondiale.»

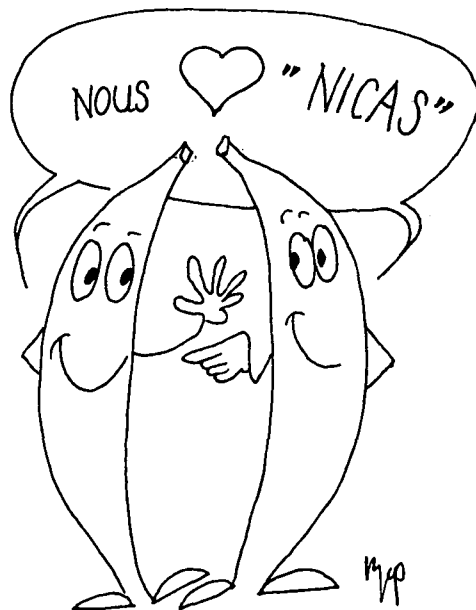
L'ouverture, la vraie, est toujours coûteuse, car elle entraîne une perte. Pour les Occidentaux que nous sommes, ce n'est pas si facile de s'apercevoir que la Méditerranée — comme son nom l'indiquait — n'est plus au milieu de la terre. Les fins de règne, car c'en est une, portent plus aux crispations qu'à l'ouverture. Ce qui explique que souvent du côté de Rome «on continue à conjuguer l'Eglise catholique au singulier universel».

La fidélité à l'Esprit de Pentecôte nous invite à célébrer toutes les traces d'ouverture. Ce bulletin en contient quelques-unes.

LES BANANES DE LA SOLIDARITE Où en sommes-nous?

Au printemps passé, une action de grande envergure avait permis d'introduire dans notre pays les bananes du Nicaragua. Une façon d'apporter un peu d'oxygène à un pays depuis longtemps orienté sur les marchés des Etats-Unis et qui se trouve asphyxié par l'embargo économique. Bousculant toutes les prévisions, le démarrage s'est fait sur les chapeaux de roue; puis le mouvement a marqué le pas. De quinze tonnes par semaine on a passé à quatre — cinq tonnes par semaine l'hiver passé. Afin d'augmenter la vitesse de croisière, un nouveau coordinateur a été engagé à mi-temps.

Appuis, suggestions... tout ce qui pourrait soutenir sa tâche est à adresser à Didier Prost, Groupe romand «Nicas», 16 rue des Chaudronniers, 1204 Genève (tél. (022) 31.69.26).



Les enfants, à vos feuilles! Un concours de dessins est organisé par le COE

«Notre monde, le monde de Dieu doit choisir entre la vie et la mort, entre la bénédiction et la malédiction.» Cette phrase prononcée par l'Assemblée de Vancouver indique un chemin qui aboutira à une conférence en 1990. Afin que les enfants soient présents, le COE a pensé à ce concours de dessins sur le thème «La justice, la paix, l'intégrité de la Création». Et ceci jusqu'au 31 octobre.

Les précisions concernant le concours — présentées au verso d'une belle affichette — peuvent être obtenues à notre secrétariat.

■ «DES REPERES POUR AGIR» Sur le chemin de la liberté

Signalons un livre, petit de taille mais riche de contenu, sur un sujet pas facile: celui de la morale. Son auteur, le Père Valadier, est jésuite, rédacteur en chef des «Etudes», spécialiste de l'éthique de la vie sociale et politique. Son intention a été de faire un livre largement accessible et il y est parvenu, même si l'on peut penser que des exemples mieux choisis, notamment en éthique collective, auraient encore facilité l'approche du sujet.

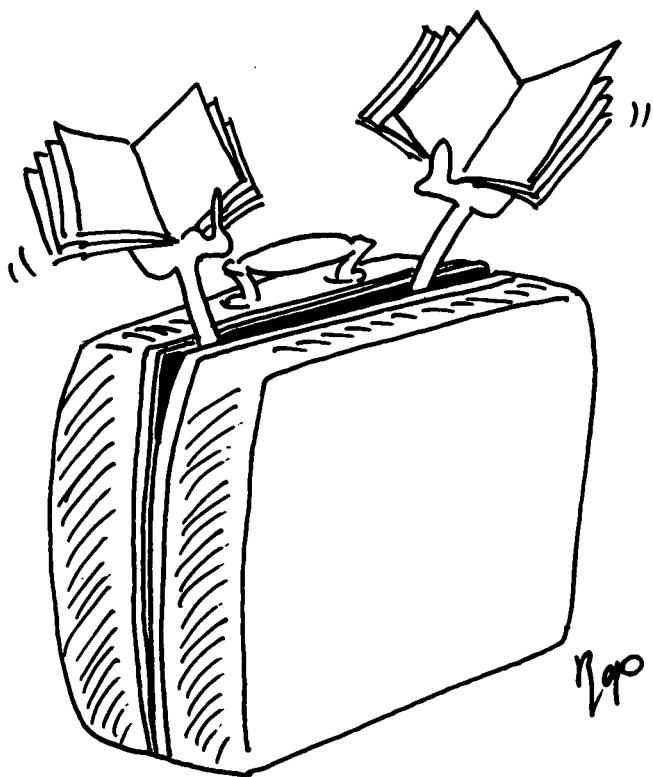
Les conditions dans lesquelles doit se dérouler notre vie, le contexte dans lequel il s'agit de prendre les innombrables décisions qui la jalonnent sont en constante mutation. Aucun d'entre nous ne reproduit le mode d'existence de ses grands-parents.

Sommes-nous sans points de repère? L'auteur pense au contraire que la société ne cesse de nous en donner, tout comme elle ne s'arrête pas de créer de nouveaux tabous, le plus souvent sous couvert d'émancipation. Céder à cette pression morale — en ce sens qu'elle indique des normes, fussent-elles «immorales» — c'est en fait céder à la pression de la société. «Ce n'est pas agir en première personne.»

En refermant ce livre, le lecteur a gagné en lucidité sur certaines évidences véhiculées par notre société «émancipée». Il est mis en garde contre une privatisation excessive de son comportement qui le dispense d'avoir à justifier ses choix (peut-on encore parler d'attitude «responsable»?), il est libéré également de la paralysie qui vient de l'absolutisation des normes. «Un guide n'a jamais dispensé de parcourir soi-même le paysage et de découvrir à ses risques ou pour son plaisir, et au besoin en s'égarant quelque peu, la beauté du lieu.» C'est bien de liberté dont il est question tout au long du livre.

Relevons encore, à la fin, de brèves et précieuses pistes bibliques, bibliographiques et spirituelles.

«Des repères pour agir», Paul Valadier. Desclée de Brouwer, 107 p.



A GLISSER DANS LA VALISE

■ «THEOLOGIES CHRETIENNES DES TIERS MONDES» Une bouffée «d'air du large»

Rendre compte de l'émergence de la théologie de la libération dans les cinq espaces (latino-américain, noir américain, noir sud-africain, africain et asiatique) n'est pas chose aisée. Le faire en quelque deux cents pages tient du prodige. C'est ce qu'a réalisé le Père Bruno Chenu, professeur à la Faculté de théologie de Lyon.

Avec la clarté d'un guide touristique, le livre permet au lecteur de donner au mot «théologie de la libération» couleurs et accents. Couleurs tout d'abord car «la théologie latino-américaine n'est pas mère de toutes les théologies du Sud». Accents également car, malgré des lignes de force, on ne dit pas sa foi au Dieu libérateur au bord du Gange comme au bord de l'Amazonie. Une façon assez précise de dater les étapes principales aide à repérer l'histoire, certes brève, de ces différents mouvements. Repérer aussi «les combats de décolonisation» qu'il a fallu mener contre les Eglises d'Occident. «L'Eglise ici est devenue comme l'enfant qui n'a pas de dents et qui mâche la nourriture déjà mâchée par la bouche de sa mère: ça ne peut pas continuer, nous devons mâcher nos aliments nous-mêmes», écrivait le théologien africain John Mbiti en 1971 déjà. Sous toutes les latitudes, les Eglises des tiers mondes (l'auteur tient à ce pluriel plus respectueux des différences) revendiquent leur propre particularité. Un grand pas sera fait dans ce sens lorsque les Eglises-mères reconnaîtront leur propre particularité.

Chacune de ses cinq parties se termine par une rapide bibliographie qui, jointe aux notes de bas de pages, complète le dossier. La théologie de la libération n'est pas que l'affaire des théologiens. Elle s'enracine dans des communautés qui prient et qui résistent, qui célèbrent. Le livre le dit mais n'a pas eu la place de le faire vraiment sentir. Cette réserve n'empêche pas le livre de dégager un souffle communicatif. «Ce livre osera présenter les différentes couleurs du Dieu chrétien», affirme l'auteur dans son introduction qui continue: «Au temps de la culture du moi et des identités chrétiennes frileuses, il fait bon respirer l'air du large, la foi neuve et brûlante des Tierces Eglises.»

«Théologies chrétiennes des tiers mondes», Bruno Chenu. Le Centurion, 213 p., Fr. 25.10. Disponible à la Librairie œcuménique.

■ «Les religions: freins ou moteur du développement?»

Le numéro de mai de l'Actualité religieuse dans le monde tourne largement autour du développement. D'abord les chrétiens, dans la mouvance de l'encyclique *Populorum Progressio*, puis l'Islam, le Judaïsme, et les religions orientales sont interrogés sur leur apport — ou leurs méfaits — dans la construction d'un monde plus humain. Un dossier éclairant sur une question difficile.

«L'actualité religieuse dans le monde». No 45, mai 1987, 42 pages. Disponible à la librairie œcuménique.

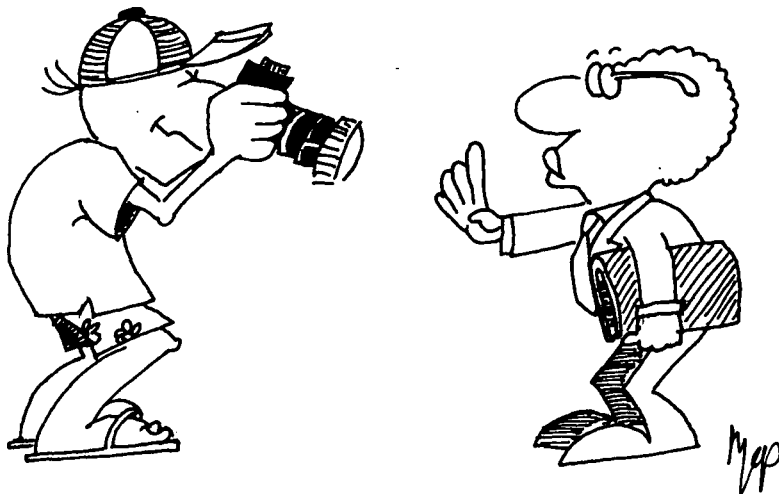
■ «VACANCES DANS LE TIERS MONDE» Pour un tourisme responsable

Le tourisme de masse est un fait. Si en 1950, 190.000 personnes se rendaient en Asie de l'Est et Pacifique, en 1985, ils sont, estime-t-on, près de 37 millions. Ce fait, le groupe «Tourisme et développement» ne peut le nier. Il ne veut pas non plus «faire la morale». Il tente de faire découvrir les enjeux, multiples et souvent onéreux, pour les pays hôtes. De mettre en évidence également les rêves dans lesquels s'enracinent ce désir de se rendre dans les autres continents et les obstacles infranchissables sur les chemins d'une authentique rencontre. Au fil des pages, des photos éloquentes sur le choc produit par la rencontre de deux mondes.

Les pièges sont nombreux, mais ce n'est pas une raison pour céder à la résignation. «...Les touristes ont souvent tendance à oublier que leur responsabilité demeure pleine et entière. (...) Sous prétexte qu'ils ont payé leur dû, ils se permettent des choses qu'ils ne toléreraient jamais chez eux. Parfois par simple manque d'information ou par maladresse.» On peut être touriste et responsable. C'est ce que la brochure a tenu à redire. Elle a su trouver le ton pour le faire.

«Vacances dans le tiers monde», Groupe Tourisme et développement, Fr. 8.- (en annexe, une approche chiffrée du tourisme dans le monde, ainsi qu'un certain nombre d'adresses d'agences de voyages alternatives). Disponible à la Librairie œcuménique.

A GLISSER DANS LA VALISE



■ UN EVEQUE CHINOIS DE PASSAGE A GENEVE

Lundi 1^{er} juin, l'évêque auxiliaire de Shanghai était l'hôte du Centre catholique d'études. Avec une délégation de son diocèse, le prélat est venu en Europe à l'invitation des universités de Louvain et de Fribourg.

Dans un français parfait, ce jeune homme de septante et un ans qu'est Mgr Jin Luxian, plein de vitalité, ne s'est guère attardé au passé proche. Il a passé en effet dix-huit ans en prison. Son propos a plutôt tourné autour de la difficile inculturation de l'Eglise catholique lors de son arrivée en Chine. Egalement sur les changements de la Chine actuelle et les possibilités d'action qu'elle offre à l'Eglise aujourd'hui. Dans cette optique, la non-reconnaissance de Rome est difficilement compréhensible et ne saurait reposer que sur un malentendu politique, en aucun cas sur des questions doctrinales.

Le propos de Mgr Jin est séduisant. Trop peut-être. Le pays dont il loue la liberté n'a-t-il pas emprisonné, il n'y a pas si longtemps, quatre religieux et un certain nombre de chrétiens ne sont-ils pas encore en prison? Une certaine prudence s'impose lorsqu'on accueille une telle délégation. Celle-ci ne doit pourtant pas nous faire méconnaître les récentes ouvertures du régime, ni les maladroites romaines, dernier Etat européen à reconnaître Taïwan comme seule Chine légitime.

Au cours de son exposé, l'évêque a évoqué l'importance de la recherche d'un modèle d'Eglise en contexte non-capitaliste. Personne ne saurait lui donner tort. L'Eglise qui est en Chine aspire, comme beaucoup d'Eglises non-occidentales, à une relation avec l'Eglise-mère dans le respect des différences et la compréhension. Souhaitons que, dans des contacts informels dans un premier temps, on puisse leur offrir l'un et l'autre. Personne n'aurait à gagner à condamner à l'isolement ces essais d'ouverture. Il faut saluer comme elle le mérite l'initiative du Centre catholique d'études d'avoir invité Mgr Jin à Genève.

■ A contre-courant LE CAMEROUN

La situation alimentaire de l'Afrique est préoccupante. Alors que ce continent était pratiquement autosubsistant dans les années soixante, il ne parvient plus à couvrir que le 85% de ses besoins. Raison de plus pour relever, avec John Madeley, les bons résultats obtenus par le Cameroun qui, lui, a progressé: en 1970, il n'assurait que le 70% de ses besoins alimentaires alors qu'aujourd'hui, dans l'ensemble, il parvient à les couvrir. Les explications de ce remarquable résultat sont multiples. Relevons-en quelques-unes. Tout d'abord une plus grande redistribution budgétaire au secteur agricole. Le cinquième plan (1981-1985) prévoyait d'octroyer le 23,7% du revenu de l'Etat aux agriculteurs et ce chiffre va encore augmenter en passant à 26,1% pour la période qui va aller de 1986 à 1990. Autre élément à prendre en compte dans cette spectaculaire avancée, une bonne articulation entre la recherche et son utilisation sur le terrain par les paysans; on parle de «recherche adaptative». Signalons encore l'effort fait auprès des femmes. Très rares, il y a dix ans encore, les monitrices en formation vont bientôt atteindre un nombre identique à celui des hommes. Les progrès enregistrés par les femmes dans leurs cultures vivrières retombent inmanquablement sur leur famille et les courbes d'analphabétisme décroissent également.

Le Cameroun bénéficie de conditions climatiques plus favorables que d'autres pays africains. Il n'empêche que les bons résultats obtenus dans ce pays pourraient être un précieux stimulant auprès de nombreux pays du continent.

D'après «Forum du développement»

En branchant votre
radio sur 91,8 vous serez
à l'écoute de Radio-
Cité!

En le faisant à 8h15 ou à
22h15, vous serez à
l'écoute du secteur «Pré-
sence au monde».

■ DANS QUELQUES JOURS LA CNUCED A GENEVE

Du 9 au 31 juillet prochain, Genève accueillera la 7ème Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Depuis 1964, c'est environ tous les quatre ans que la CNUCED se réunit en une telle conférence. La dernière a été celle de 1983 et a eu lieu à Belgrade.

Alors que les précédentes sessions ont chacune traité de tous les champs d'activité de la CNUCED, la conférence de Genève sera consacrée à quelques points clés s'inscrivant dans l'objectif principal de la session, à savoir «la revitalisation du développement, de la croissance et du commerce international». Quatre thèmes seront ainsi abordés:

1. **Les ressources pour le développement, y compris les ressources financières.** Les questions de l'endettement international et de la stabilité des taux de change occuperont certainement une grande partie de ce thème.

2. **Les produits de base.** La production et le commerce des produits de base revêtent une importance particulièrement grande pour les pays en voie de développement (PVD); en effet, c'est non seulement souvent leur seule source de devises étrangères, mais aussi la base matérielle sur laquelle repose leur structure économique. Le but de la conférence est d'enrayer la baisse et l'instabilité des prix des produits de base exportés par les PVD.

3. **Le commerce international.** La structure des échanges commerciaux sera revue: le ton semble s'orienter vers une libéralisation des marchés.

4. **Problèmes des pays les moins avancés.** Il s'agira d'établir un programme d'action en faveur de ces pays.

Comme on peut aisément le constater, le programme de la conférence de Genève est crucial, non seulement pour les PVD, mais également pour les pays développés. En effet, l'internationalisation des échanges commerciaux et des relations financières ne nous permet pas de rester à l'écart d'une telle réunion. La Suisse encore moins que d'autres, puisque nous sommes une des économies les plus «ouvertes», avec environ un tiers de notre produit national brut réalisé avec l'étranger.

■ AFRIQUE DU SUD Entreprises américaines de plus en plus isolées

Depuis plus de dix ans, environ 130 des 200 compagnies américaines établies en Afrique du Sud appliquent les «principes de Sullivan», c'est-à-dire un ensemble de règles ayant notamment pour but d'assurer des conditions de travail identiques entre Blancs et Noirs. Or l'auteur de ces principes, le pasteur Sullivan, vient de dénoncer son propre code de conduite. Aucun progrès n'ayant été accompli pour abolir le système de l'apartheid, il ne reste, selon lui, plus qu'à adopter une ligne dure.

Sullivan a donc rejoint les partisans d'une rupture économique totale avec l'Afrique du Sud, ce qui va certainement avoir un impact important sur l'opinion publique américaine. Ainsi, on assiste par exemple de plus en plus souvent à des interventions de groupes d'actionnaires exigeant le retrait d'Afrique du Sud de leur compagnie. Actuellement, on estime qu'en moyenne le 13% des actionnaires sont favorables à une telle mesure.



Commission Tiers-Monde
de l'Eglise catholique
à Genève

16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551

Rédacteur resp. : André Fol

J.A. 1200 Genève 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

Notre bulletin ne paraîtra pas durant les mois de juillet et août.

Profitions de la pause estivale pour remercier les jeunes du Centre d'intégration socio-professionnelle qui nous rendent le service d'agrafer et de plier chaque mois Cotmec-Info.

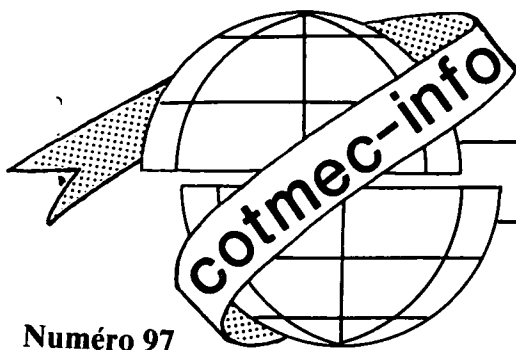
A tous nos lecteurs, nous souhaitons un bon été.

■ L'économie du développement en deuil MORT DE L'ECONOMISTE FRANCOIS PERROUX

Le 2 juin à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, François Perroux est mort. Celui qui tente d'approcher les questions économiques et de développement ne tarde pas à rencontrer le nom de ce penseur en qui un article du «Monde» a salué «l'économiste français le plus renommé, le plus fécond et le plus singulier de notre siècle». C'est à lui qu'on doit la distinction capitale entre croissance et développement, à lui aussi la notion des «coûts de l'homme». Il entendait par là la prise en compte des besoins réels sociaux (animation, information, éducation, santé...). Pour François Perroux, «l'objet de l'activité économique c'est le service de la vie au-delà de l'argent». Chrétien, il a exercé une réelle tâche prophétique en s'efforçant de «deshonorer le culte de l'argent». Les personnes présentes lors de la soirée organisée par la Cotmec pour marquer l'anniversaire de Populorum Progressio se rappellent que Monseigneur Matarin a cité François Perroux en évoquant la préhistoire de l'encyclique. Un maître dont on se devait de signaler le départ.

«Nos sociétés violent les commandements essentiels: tu ne tueras pas, tu ne seras pas soumis à Mammon. Et elles mentent pour se donner des raisons de les violer. Chrétiens? Allons donc! Même pas humanistes! Car c'est l'humanisme naturel qui exige que l'homme ne détruise pas l'homme en le sacrifiant à l'argent... La misère la plus bestiale accable notre espèce. L'humanité n'a pas su résoudre le problème de son économie... Notre espèce demeure une espèce meurtrière. Elle laisse mourir les miséreux au lieu d'anéantir la misère.»

François Perroux, «Les échecs de l'enrichissement et la pauvreté efficace», dans *L'Eglise invitée au courage*, Ed. Le Centurion, 1964, p. 124.



...COMME L'ACIER QUE L'ON TREMPÉ

Haïti durcit le ton. La junte au pouvoir révèle son vrai visage. Les espoirs mis dans l'après-Duvalier se rétrécissent comme peau de chagrin. Des centaines de fois, le sang des pauvres a coulé durant l'été.

Des gens - ici aussi et nous en sommes - avaient applaudi le départ du dictateur, avaient mis leur confiance dans cette révolution ... Une fois de plus, une fleur qui paraissait porteuse de promesses matérielles et spirituelles (c'est bien de cela qu'il s'agit lorsque un peuple retrouve l'accès à la parole) semble piétinée sans honte. Comment ne seraient-ils pas blessés dans leur cœur, dans leur âme peut-être ?

C'est le moment de rappeler que l'Evangile ne nous donne aucune garantie en telle matière. Lorsqu'il nous parle du bon grain et de l'ivraie (Mt 13,24), ce n'est pas pour nous dire que petit à petit le bon grain va gagner du terrain au point d'éliminer l'ivraie. Le Maître nous dit précisément le contraire. Le bon grain et l'ivraie vont continuer à grandir ensemble, affrontement implacable dont l'Apocalypse se fait souvent l'écho.

Une telle parole, reconnaissons-le, nous prendra toujours à rebrousse poil. S'engager au service du bien sans aucune certitude de sa victoire nous est insupportable. Nous avons tellement tendance à minimiser la force du mal ! Il faut nous rappeler ce que dit de l'injustice Bernanos dans son «Journal d'un curé de campagne» : «Surtout ne va pas croire que tu la ferais reculer en la fixant dans les yeux, comme un dompteur ! (...) Ne la regarde que juste ce qu'il faut, et ne la regarde jamais sans prier.»

Dans un beau livre, «Jacques Sommet, l'honneur de la liberté», l'auteur dit quelque chose de pas tellement différent en parlant du «progressisme», cette foi dans un demain qui devrait nécessairement être mieux qu'aujourd'hui. Pour Jacques Sommet «Le progressisme relève souvent de la facilité mentale à parler de politique en termes de cohérence intellectuelle». Comme si la réalité devait se plier aux idées - fussent-elles les plus généreuses - que l'on a sur elle.

Précisons bien que ce qui est mis en question c'est cette foi quasi religieuse dans le progrès, mais en aucun cas le fait d'avoir un projet de société à promouvoir sous notre responsabilité d'homme.

Ne pas engager trop vite notre foi chrétienne dans tel type d'organisation sociale nous permet de la garder intacte et prête à tous les recommencements, forts d'une unique certitude : c'est aux plus pauvres que le fils de Dieu a voulu s'identifier.

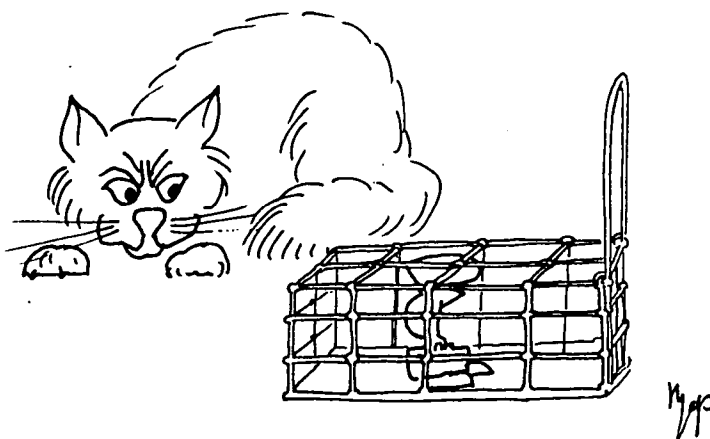
Démobilisatrice cette parabole du grain et de l'ivraie ? Et si au contraire elle permettait à notre engagement d'échapper à l'usure d'un combat sans cesse à réengager ? Si elle était ce bain dans lequel on trempe le métal pour en décupler la dureté ?

REFUGIES, LE CALME Avant la tempête ?

Dans le secteur des réfugiés, l'été n'a pas toujours été synonyme de détente. Il est arrivé que l'on profite de la démobilisation estivale pour accomplir des besognes qui auraient pu entraîner des réactions dans la population. Cela n'a pas été le cas cette année. On peut se réjouir même de voir à l'œuvre une volonté certaine d'apaisement. Qu'on se garde bien pourtant de sombrer dans la léthargie ! Nous nous trouvons en effet dans une double expectative.

La loi sur l'asile est en train de se mettre en place. Après une phase de consultation, l'autorité arrête les modalités d'application. Sans se faire d'illusions sur la révision d'une loi que nous avons explicitement repoussée, on peut tout de même veiller à ce que les dégâts soient limités.

Autre attente : le sort des «cas bloqués». Il s'agit de ces requérants, à Genève depuis des années, et pour lesquels la «Commission des sages» avait donné un préavis favorable. A la suite de pression de l'opinion publique, l'autorité cantonale avait promis de «geler» ces cas et de ne rien entreprendre pour leur départ. Selon des informations dignes de foi, il semble que Berne imposerait ces jours prochains le départ d'une grande partie d'entre eux. La question que l'on ne manquera pas de se poser : comment cette forte minorité qui avait refusé leur départ hier va-t-elle y consentir aujourd'hui alors que deux ans de plus ont passé, rendant encore plus difficile le départ vers un pays tiers ? On peut penser que le séjour dans notre pays de cette centaine de personnes - alors que tant d'autres ont déjà dû le quitter - sera défendu avec détermination. Aussi par les Eglises.



Les parrainages signalent :

- Leur réunion au Centre paroissial protestant de la Jonction à 18 h.30 chaque premier mardi du mois.
- La permanence organisée chaque semaine le mardi de 14 à 18 h.

→ 18 h. et le vendredi de 10 à 12 h. dans les locaux du Centre Social Protestant. Cette permanence a notamment pour but de gérer une «bourse du travail» Si vous avez un appartement à repeindre ou un travail fixe à proposer, prenez contact.

● Le week-end de réflexion-discussions pour les «parrains, marraines» et ceux qui désirent le devenir les 17 et 18 octobre à Verbier.

Pour plus de renseignements : Action parrainage,
Tél. 20.78.11
CP 178 - 1211 Genève 8

■ COREE DU SUD

«Le pays du matin calme» en proie à des mouvements prometteurs.

Qui a eu l'occasion de voir sur son petit écran les images des manifestations qui ont eu lieu en Corée du Sud en aura inmanquablement été impressionné : cette marée de jeunes, houle rythmée et ordonnée, faisant face à un appareil répressif qu'elle savait prêt à tout.

Au pays des «miracles»...

La Corée du Sud affichait une croissance de 7,5 % par an au début des années 80. Sa production électronique atteint aujourd'hui 8 milliards de dollars (40 fois plus qu'en 1972), venant immédiatement après le Brésil et l'Inde dans les pays capitalistes du tiers-monde. Voilà de quoi forcer l'étonnement à défaut d'envie.

Car il faut savoir que le coût de ce «miracle» est exorbitant. «Le tout pour l'exportation» contraint les usines à travailler 24 h. sur 24 h. Le temps de travail peut aller jusqu'à 12 heures par jour, 7 jours sur 7, soit deux fois plus qu'en France pour un coût salarial quatre fois moindre». Ateliers insalubres, dortoirs casernes, femmes usées et rejetées à l'âge de 25 ans», écrit Croissance des Jeunes Nations, qui poursuit en montrant que l'environnement n'est pas épargné non plus. «Tout pour l'exportation» veut dire aussi une grande vulnérabilité aux aléas du marché (12 % de chômage dans la population active). Cela signifie aussi un abandon de ce qui n'est pas immédiatement productif : des régions entières ne sont pas encore électrifiées. Est-ce une caricature excessive de parler d'une industrialisation fulgurante profitant à une minorité d'hommes d'affaire qui savent pouvoir compter sur d'efficaces «gardiens de l'ordre» ?

...la résistance des chrétiens

C'est précisément de cet ordre que Mgr Kim So-Hwan, l'archevêque de Séoul, ne veut plus. Pour Mgr Kim, «il y a, dans ce pays, des journaux et des radios mais pas de presse; des élus, mais pas de parlement. Nous vivons dans une société sans vérité, sans justice ni compassion». C'est lui qui n'a pas hésité à descendre incognito dans une mine de la région de Handong pour mieux saisir ce qu'enduraient ceux qui y travaillaient. C'est lui aussi qui, en mars dernier, a fait dresser des tentes dans sa cathédrale. Il s'agissait d'accueillir une trentaine de familles expulsées en raison de la démolition de leur quartier.

Mais le Cardinal n'est pas seul. Le 15 juin, il était entouré de 400 prêtres et de 15 000 fidèles - la plupart dehors sous une pluie battante - lorsqu'il a présidé une célébration en écho aux manifestations qui secouaient la rue. Pour ce qui est des prêtres, le mouvement de grève de la faim avait commencé à Kwangju et le dimanche 23 avril, en solidarité avec les grévistes, aucune messe n'avait été célébrée dans la ville. De là, le mouvement a gagné Chonju, Séoul, Incheon, Pusan...

Du côté protestant - ils sont sept millions - on a assisté à des manifestations de même nature. Ainsi cette marche dans les rues de Séoul d'un millier de pasteurs, sous les grenades lacrymogènes et à quelques mètres de la muraille de boucliers...

Mais il serait faux de déduire de ces lignes que l'Eglise est unanime. D'autres courants s'y expriment, parfois avec efficacité. Ainsi, lors de la réunion de printemps de la Conférence épiscopale, celle-ci a décidé de retirer son appui à deux mouvements fortement engagés pour la justice : le mouvement des fermiers catholiques et la Fédération des étudiants catholiques. Il n'en reste pas moins que les chrétiens, qui ne représentent qu'un quart de la population, auront joué un rôle décisif dans les événements qui ont secoué le «pays du matin calme».

Et demain ?

Il serait illusoire de penser que l'on ne va pas tenter de grignoter les mesures concédées après les troubles. Pourtant, pour reprendre les mots d'un quotidien coréen : «une pluie après sept ans de sécheresse» laissera des marques durables dans le pays et le cœur de ses habitants. De tels événements posent aux chrétiens que nous sommes une question lancinante, une question qui s'adresse autant à notre intelligence qu'à notre imagination. Comment soutenir ces frères dans leur chemin vers la démocratie ? Avec toute la prudence qui s'impose, ne peut-on pas penser que lorsqu'un pays est si largement ouvert vers l'extérieur, il doit être possible d'inventer un moyen de soutenir ceux qui paient d'un prix fort chaque pas vers la libéralisation ?

M. Kim Dae Jung : un témoin

Une des quelque deux mille personnes qui ont retrouvé l'usage de leurs droits civiques est M. Kim Dae Jung, un opposant de vieille date. M. Kim est chrétien. Ci-dessous un bref extrait d'une déclaration qu'il adressait au tribunal de Séoul le 20 décembre 1976.

«C'est depuis exactement 20 ans que je suis catholique. Mais je n'ai jamais vécu ma foi aussi intensément que durant ces derniers dix mois en prison. J'ai passé mes journées dans l'action de grâces, dans la prière, matin et soir, et en dialogue avec Dieu. Pour moi, ma vie est chaque jour vraiment pleine de sens et je remercie Dieu pour mon emprisonnement. Comme je l'ai dit à mon avocat à sa première visite en prison, je suis maintenant à la place où je devais être.

(...) Bien des Eglises sont aujourd'hui en sommeil, elles évitent de s'engager ou même collaborent avec la dictature. Je prie Dieu de réveiller ces Eglises afin que, selon sa volonté, elles soient aux premières lignes du renouveau. Si toutes nos Eglises agissaient selon l'esprit qui anime les paroles des pasteurs et des prêtres présents ici, la situation serait bien différente. Si tous les journalistes, tous les avocats et les juges, tous les intellectuels, tous ceux qui aiment la démocratie ne font pas leur possible pour assumer leurs responsabilités personnelles, nous continuerons à être malheureux et, de plus, nous ne parviendrons pas à unifier notre patrie».





■ L'HONNEUR PERDU DES EVEQUES ARGENTINS D'accord mais pas comme cela.

L'Association Internationale contre la torture (AICT) vient de sortir une brochure mettant en lumière l'attitude des évêques argentins durant les sombres années de la dictature et visant à dénoncer le piège d'un discours sur la réconciliation qui passe sous silence les exactions commises dans le passé. Dans les limites de ce bulletin, ce sont-là des sujets sur lesquels nous sommes revenus à plusieurs reprises. La brochure aurait donc dû susciter notre enthousiasme. Ce n'est pas le cas. Est-ce le ton qui nous a gênés, ou le fait de n'avoir pas trouvé dans ce dossier d'autres réactions nées du sein même de cette Eglise argentine, qui auraient pu en affiner la présentation?

Ces réserves faites, qui ne portent en rien sur l'essentiel de la documentation, le lecteur qui n'a pas suivi l'évolution de l'Eglise latino-américaine ces dernières années trouvera dans ce dossier, sous une forme très accessible, des épisodes de son histoire que l'Eglise se doit de ne pas oublier.

*«L'honneur perdu des évêques argentins»
Albert Longchamp, Alain Perrot, Sylvain de Pury
86 pages, Frs.7.- AICT 1, rue de Varembe*

Après un départ subit

Avec le départ tragiquement subit du pasteur Jean-Marc Chappuis, professeur à la Faculté de théologie, Genève s'appauvrit d'une personnalité chaleureuse et d'un homme de dialogue. Ces lignes, que nous reprenons d'un article qu'il avait fait paraître dans le «Temps stratégique» n.21, voudraient en honorer la mémoire...

(...)Pour les Eglises, l'heure a sonné d'un bilan. La passion missionnaire est mise en procès. L'hommage rendu par Napoléon au «zèle religieux» est à verser au dossier de la défense. De grandes figures symboliques, hier comme aujourd'hui encore, le justifient : Albert Schweitzer, Mère Teresa, Desmond Tutu, tous trois Prix Nobel, illustrent la valeur et les fruits d'un tel zèle. Mais, du côté du procureur, on dénoncera le cynisme impérial en faisant valoir ce mot fameux d'un Africain : «Autrefois, nous avions la terre et vous aviez la Bible. Maintenant nous avons la Bible et vous avez la terre»

Le procès est en cours. Son lieu symbolique par excellence est ce Conseil œcuménique des Eglises qui, en formation dès 1938, a été fondé officiellement en 1948 et installé à Genève. Je puis en témoigner : de décennie en décennie, depuis la guerre, il est de plus en plus éprouvant, pour un chrétien d'Europe, de participer à de telles assises. Car, en nombre croissant, les «jeunes» Eglises de l'hémisphère sud y viennent dire, sans ménagement, aux «vieilles» Eglises de la chrétienté traditionnelle, les méfaits de l'impérialisme politique et économique européen et de la colonisation culturelle

■ HAITI

Serait-ce déjà la fin du printemps ?

La place nous manque pour une analyse circonstanciée des événements qu'a connus cet été l'île des Caraïbes. Quelques points de repères tout de même pour aider le lecteur à s'y retrouver.

Les morts sont comptés par centaines, les radios mitraillées, les examens boycottés, des prêtres engagés auprès des plus pauvres échappent de peu à un attentat : la situation est préoccupante.

L'analyse d'un sociologue haïtien, reprise par «le Monde», nous paraît éclairante : «Le peuple est en train de livrer la bataille qui n'a pas eu lieu en février 1986, lors de la fuite de Bébé Doc. Les américains ont tenté de prendre de vitesse la radicalisation du mouvement populaire et profiter de la faiblesse de l'opposition afin de maintenir l'ordre macoute. Mais ce plan a échoué. Le peuple exige désormais un véritable changement, qui passe par la «démacoutisation».

C'est aussi l'analyse de certains prélats. «Le CNG - Conseil national de gouvernement - doit partir; il a du sang sur les mains et soutien les «macoutes» (...) il ne peut y avoir d'élections libres avec ce CGN mis en place par les Américains et les Duvaliéristes». Ainsi s'exprime Mgr Romelus, évêque de Jérémie.

Mais les évêques ne partagent pas tous une telle position. Le mercredi 2 septembre, la Conférence épiscopale publiait un long document de mise en garde contre l'engagement politique. N'ayant pas le texte sous les yeux, il est impossible de le commenter; mais il faut savoir que le jour même, la radio de l'Eglise a reçu un grand nombre d'appels scandalisés : «Les évêques donnent carte blanche au gouvernement pour continuer à tuer».

Ces spasmes ne signifient pas pour autant que l'ouverture démocratique est anéantie. La constitution, prête à être soumise à votation, sert malgré tout de référence dans de nombreuses discussions.

Parler de votation dans un tel contexte paraît problématique. Certains observateurs pensent en effet que les actes de violence, qui atteignent des cibles fort diverses dans la population, ont précisément pour but de semer la terreur parmi les futurs électeurs. On peut fausser un scrutin sans toucher aux urnes.

Les personnes qui veulent en savoir plus peuvent nous demander la cassette d'un interview qu'accordait récemment à Radio-Cité, René Zaugg, membre de la Commission tiers-monde de l'Eglise nationale protestante, qui connaît bien le pays et y est retourné durant l'été. Il disait à l'antenne combien les soutiens sont appréciés : des lettres d'encouragement venues de l'étranger ont été lues sur les ondes des radios locales.

Signalons enfin le bulletin «Haïti nouvelles», publié par le Centre Haïtien de recherches et de documentation; case postale 125, 1211 Genève 12.

et religieuse du Sud par le Nord. C'est au demeurant la raison pour laquelle le Conseil œcuménique, dans de larges milieux occidentaux, est discrédité. Car il constitue une caisse de résonance pour ces voix critiques que l'Occident ne désire pas entendre.

Mais l'expérience est non seulement éprouvante. Elle est stimulante. «En Asie, comme dans l'Eglise primitive, le christianisme apprend comment on peut être chrétien dans le monde à prédominance non chrétienne de hautes religions (islam, hindouisme, bouddhisme). En Afrique, les chrétiens apprennent à s'approprier liturgiquement de hautes cultures non chrétiennes pour réinventer le culte chrétien. En Amérique latine, les chrétiens apprennent à opter en faveur des pauvres au sein des combats économiques et politiques pour la libération». (...)

A l'attention de Mgr Grab

Père,

Au moment de votre entrée en fonction, la COTMEC tient à vous assurer de ses vœux pour le ministère que vous allez exercer dans cette ville.

Nous savons que, dans la répartition des tâches au sein de la Conférence épiscopale, vous êtes chargé de la Commission Justice et paix. Or cette commission, tant par le sérieux de sa réflexion que par la pertinence des thèmes retenus, constitue pour nous un modèle. Un relais «Justice et Paix» sur le terrain, voilà ce qu'est notamment la COTMEC à nos yeux. Mais voilà que l'on en vient déjà aux présentations alors que les occasions pour le faire ne vont pas manquer...

Père, nous vous redisons tous nos vœux.

La Cotmec

Nos vœux aussi à l'abbé Emonet, au moment où il va assumer sa nouvelle charge. En lui notre Commission a toujours trouvé cette autorité sachant témoigner une confiance qui sait rester critique, signe d'un authentique travail en Eglise. Qu'il reçoive là l'expression de notre gratitude.

7ème CNUCED Nouvel état d'esprit

Comme nous l'avions annoncé dans «Cotmec-info» de juin dernier, la septième Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) s'est tenue durant le mois de juillet à Genève. Précisons d'emblée qu'une délégation suisse y a également participé. La conférence a-t-elle été une réussite ? A quels résultats concrets est-on parvenu ?

Des quatre thèmes discutés (produits de base, pays les moins avancés, ressources pour le développement et structure des échanges commerciaux internationaux) seul le premier a vraiment conduit à un résultat concret de taille. Il s'agit en l'occurrence de l'obtention des deux tiers de quotes-parts nécessaires pour la mise en fonction du fond commun pour les produits de base. Ce fonds contribuera à stabiliser les prix de diverses matières premières (qui constituent souvent la majorité, voire la seule recette d'exportation de nombreux pays en voie de développement) par la création de stocks régulateurs. Il permettra aussi de mettre à disposition des fonds pour la recherche et la diversification des productions.

Quant aux thèmes consacrés aux pays les moins avancés, malgré la réaffirmation de la nécessité d'un apport supplémentaire de ressources financières, la suppression de la dette extérieure de ces pays demandée par certains n'a pas été obtenue. Finalement, en ce qui concerne les ressources pour le développement et la structure des échanges commerciaux internationaux, on n'est pas parvenu à une stratégie commune. Au contraire, il semble que la conférence n'ait pas voulu empiéter sur les négociations engagées parallèlement par les organismes spécialisés, respectivement le FMI, la Banque mondiale et le GATT. Ainsi, le problème posé par l'endettement international des pays en voie de développement (traité dans le cadre des ressources pour le développement) n'a guère évolué.

En fin de compte, il apparaît que le progrès le plus sensible apporté par cette septième CNUCED aura davantage été une évolution de l'état d'esprit des participants plutôt que des résultats précis. En effet, il semble maintenant acquis que le développement est un phénomène à double sens et non plus à sens unique : l'interdépendance de tous les pays, qu'ils soient dits «développés» ou «en voie de développement», est enfin devenu une réalité pour tous. Cette évolution du cadre de discussion est d'autant plus importante qu'elle servira de point de départ et de toile de fond aux futures négociations internationales liées au développement.

Commission Tiers-Monde
de l'Eglise catholique
à Genève

16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551

Rédacteur resp. : André Fol

**En branchant votre
radio sur 91,8 vous serez
à l'écoute de Radio-
Cité!**

**En le faisant à 8h15 ou à
22h15, vous serez à
l'écoute du secteur «Pré-
sence au monde».**

**Et si vous choisissez de le
faire le premier mercredi
du mois, c'est la Cotmec
que vous entendrez!**

Le mercredi 7 octobre à 20h.15 à l'Aula du collège des Coudriers Récital du groupe Kalai Kaviri

Prix des places : adultes 10.- enfants 5.-
Billets en vente à l'entrée

Une vingtaine de danseurs, chanteurs et musiciens - hommes et femmes - du Tamil Nadu (sud de l'Inde) interpréteront des danses qui tentent d'exprimer l'évangile à partir de leur propre tradition artistique.

Notre commission a décidé d'apporter tout son soutien à l'Action de Carême dans la réalisation de cette entreprise. Cela nous a paru une occasion unique pour que le mot «Tamoul» n'évoque plus seulement pour nous les problèmes liés à l'asile, mais d'abord un peuple riche d'une remarquable expression culturelle.

Réservez la date du

13 octobre, à 20h.30 à l'école de Contamines
22, rue Michel Chauvet

Un Genevois, Silvio Cavuscence, qui travaille dans la forêt amazonienne auprès de la population indienne, parlera des menaces qui pèsent sur celle-ci et des projets de défense auxquels les Genevois vont être appelés à s'associer : la campagne Jawari.

Cette campagne est soutenue par de nombreux groupes, dont la Cotmec.

J.A. 1200 Genève 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève



L'AIGLE QUI PICORAIT DES GRAINES

Qu'il me soit permis, une fois n'est pas coutume, de commencer par un conte. Un conte né en terre africaine mais qui depuis a fait son chemin. C'est du Nicaragua qu'un ami me l'a rapporté.

Il était une fois... un aigle royal, qui avait été trouvé tout petit par un promeneur. Avec beaucoup de soin, ce dernier l'avait nourri. A tel point qu'au contact des poules de la basse-cour, l'aigle s'était mis à picorer comme elles les graines qu'on leur jetait. Jusqu'à ce qu'un passant, ne supportant pas ce spectacle, se mit en tête de rappeler à l'aigle ses origines. Il l'emmena en forêt, lui présenta de la viande, le lâcha depuis le toit pour qu'il se remette à voler... Peine perdue: l'animal n'avait cessé de retrouver la terre ferme pour se remettre à picorer. Un jour, notre homme partit de grand matin et se trouva au sommet de la montagne au lever du soleil. Non sans impatience il prit la tête de l'oiseau et la tint fermement dans la direction de l'astre naissant. Alors, les ailes de l'animal se mirent à vibrer, à se déployer et il s'envola comme seul sait le faire l'aigle qu'il était.

Ce conte ne dit-il pas quelque chose de cette tâche décisive entre toutes qu'est celle de l'éducation? Une tâche qui revient en priorité aux parents mais à laquelle d'autres peuvent apporter leur contribution. Je pense aux mouvements de jeunesse. Recensez les adultes qui ont accepté des responsabilités dans la Cité ou dans l'Eglise et vous constaterez l'impact qu'a eu le scoutisme. Au moment où ce mouvement souffle ses 75 bougies, il convenait de lui rendre cette hommage.

Aujourd'hui, est-ce une impression? la tâche éducative nous paraît plus difficile que jamais. C'est que, pour le redire avec les mots du conte, les graines que l'on jette au petit aigle sont devenues infiniment plus séduisantes. Elles ont nom «smarties», «Milky way»... ainsi que tous les autres produits vantés par les spots publicitaires à longueur d'années (avant l'âge de quinze ans, un enfant en aura vu 70.000, de ces spots, nous disent les spécialistes!). Pour mieux trouver les failles du petit client, des firmes comme Coca Cola, Nestlé... font régulièrement appel à des psychosociologues. Lorsque l'enfant aura grandi, les marchands de douceur céderont la place aux marchands de rêve: ils proposeront les petits crédits qui «offrent» la voiture immédiate et sans peine...

Le drame, dans notre conte, ce n'est pas que l'aigle ingurgite des graines, mais bien qu'il prenne l'habitude de vivre replié sur lui et que, lui qui est fait pour les vastes horizons, rétrécisse les siens à la grandeur de l'écuelle.

En ce qui concerne l'Eglise, il faut saluer l'après-midi organisé par le Département de l'enfance et de l'adolescence à la fin du mois de septembre. Parents, catéchètes et mouvements n'ont pas trop de toutes leurs forces réunies pour rappeler à l'enfant — contre vents et marées — qu'il est de race royale. N'a-t-il pas été baptisé dans le Christ «prêtre, prophète et roi»?

A.F.



BRAVO ET MERCI!

L'an dernier, nous vous avons lancé un appel pressant: Cotmec-Info, en effet, était dans les «chiffres rouges». Vous avez été nombreux à y répondre en vous acquittant de votre abonnement et en nous signalant de nouveaux lecteurs. Nous sommes heureux de vous signaler que le paiement des abonnements nous a permis, à nouveau, de couvrir toutes les dépenses relatives à notre bulletin. Voici les chiffres en ce qui concerne les frais: impression: Fr. 7.145.—; adressage: Fr. 2.532,75; envoi: Fr. 2.033,50. Soit un total de Fr. 11.711,25. Vos dons et abonnements se sont montés à Fr. 11.893,60. Nous voici donc avec un petit bénéfice de Fr. 182,35!

A nouveau nous joignons un bulletin de versement qui vous permettra de vous acquitter de l'abonnement que nous pouvons donc maintenir à Fr. 10.— pour l'année. Ne le perdez pas: vous n'en recevrez pas d'autres cette année... Merci à tous ceux qui, par une somme supérieure, nous permettent d'adresser cet envoi dans des pays du tiers monde. Merci encore également à ceux qui pourraient, au dos du bulletin, nous communiquer le nom de personnes qui seraient intéressées par notre publication.

■ RELATIONS SUISSE - TIERS MONDE

Quelques signes

Ces dernières semaines nous avons notamment appris:

...avec satisfaction que le Conseil fédéral a approuvé le postulat du conseiller national genevois René Longet concernant les conditions-cadres de l'aide au développement. Le Conseil fédéral est donc amené à fournir un rapport notamment sur les flux financiers Suisse - tiers monde, ainsi que sur l'évolution des conditions régissant les échanges commerciaux entre pays industriels et du tiers monde. En effet, il s'agit d'être conscients que les projets de coopération au développement, même qualitativement excellents, ne contribuent que pour une petite part au développement; ce dernier est également fortement prédéterminé par les conditions économiques générales (accords commerciaux, protections douanières, possibilité de fuite/refuge de capitaux; ...) prévalant dans les relations économiques internationales.

...avec scepticisme que l'Assemblée fédérale a décidé que la Suisse adhérerait à la nouvelle «Agence multilatérale de garantie des investissements» (AMGI). Cet organisme a pour but de promouvoir des investissements privés effectués dans des pays en voie de développement par les pays industrialisés ou par des autres PVD. L'AMGI va notamment assurer les investissements directs contre les risques politiques et conseiller les pays du tiers monde en ce qui concerne les investissements étrangers. On peut cependant avoir la crainte que l'AMGI favorise uniquement l'économie des pays riches sans pour autant modifier la structure actuelle des échanges commerciaux mondiaux, contribuant ainsi à accroître encore davantage le fossé entre pays industrialisés et PVD.

...avec plaisir que la Ville de Genève fête actuellement les vingt ans de sa contribution à la coopération au développement. Une brochure éditée à cet effet montre que Genève est la ville de Suisse qui contribue financièrement le plus (en valeur absolue aussi bien que par habitant) à la coopération au développement et à l'aide humanitaire: plus d'un million de francs par an, c'est-à-dire environ 350 francs par habitant et par an. La plus grande partie de cette manne parvient aux organismes de coopération par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération.

● «JE, FEMME D'EMIGRE»

Une histoire d'amour et de colère

1958, la guerre d'Algérie accumule les blessures. Les Algériens présents en France ne sont plus seulement des émigrés à peine tolérés, ce sont ceux du camp d'en face. C'est pourtant à ce moment que Thérèse la Française décide d'épouser Abderrahmane l'Algérien. Rien ne leur sera épargné des brimades habituellement réservées aux Maghrébins. Un rien suffit à les déclencher: le passage d'une douane, la recherche d'un logement, un problème de travail. Point sensible entre tous: les enfants (ils en auront quatre), qui reçoivent à la figure tous les préjugés qui rôdent dans l'air, servis sans ménagement par leurs petits camarades. «Pourquoi faut-il toujours aller jouer ailleurs?», s'interroge la plus jeune.

Voilà pour la face «colère», mais il y a aussi la face «amour». C'est l'accueil inconditionnel des parents de Thérèse pour le fiancé qu'elle introduit à la maison, c'est cette rage de vivre qui fait traverser les pires intempéries. C'est surtout cet amour qui soude le couple et lui donne cette chaleur communicative sur laquelle le temps ne semble pas avoir de prise.

On sort de la lecture de ce livre, au style alerte, plus attentif à cette menace omniprésente qu'est le racisme mais aussi confiant dans la force de vie qui habite le cœur de la personne humaine.

«Je, femme d'émigré». Thérèse Abdélaziz. Edition du Cerf. 126 pages, Fr. 19.80. Disponible notamment à la Librairie œcuménique.

■ MOUVEMENTS DE CAPITAUX

Les milliards s'accumulent au Nord

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les mouvements des capitaux des pays en voie de développement vers les pays industrialisés sont actuellement beaucoup plus importants que les mouvements allant en sens inverse. Ainsi, en 1986, les nouveaux crédits octroyés à l'ensemble des PVD n'ont pas dépassé les 10 milliards de dollars (montant qui correspond approximativement aux intérêts annuels à payer sur sa dette extérieure par le seul Brésil). Dans l'autre sens, les mouvements de fonds en direction du Nord sont nettement supérieurs. Il s'agit notamment du service des 1000 milliards de dollars de dette (intérêts et remboursement) auquel il faut ajouter les capitaux en fuite (100 milliards de dollars entre 1977 et 1984 selon l'Overseas Development Council).

Nous sommes donc en train d'assister à un phénomène proche de l'absurde. D'une part, une hémorragie de capitaux des PVD qui auraient justement besoin de ces ressources financières pour assurer leur développement. D'autre part, l'accumulation de fonds dans les pays industrialisés où par ailleurs il existe largement assez de disponibilités financières (les fonds de pensions par exemple cherchent toujours de nouvelles opportunités pour placer leurs avoirs).

■ BURUNDI

La fin des persécutions religieuses?

Parce qu'il estimait que l'Eglise catholique (65% de la population) le menaçait dans son pouvoir, le colonel Bagaza, président du Burundi, lui avait déclaré une guerre sans merci.

Une Eglise «Etat dans l'Etat» qui, dès les premières heures de l'indépendance, avait, par l'intermédiaire de ses missionnaires, joué la carte du Parti démocrate-chrétien contre l'Union pour le progrès national (UPRONA) de la minorité ethnique tutsi.

Dès 1972, le gouvernement de l'UPRONA, devenu parti unique, reproche vivement au clergé de soutenir la majorité Hutus. Jaloux du développement humain, social, sanitaire et économique que permet la bonne organisation des paroisses rurales, Bagaza traite les missionnaires étrangers de «saboteurs de la révolution, déguisés en messagers de Dieu». Les mesures de représailles s'intensifient dès 1979: suppression, du vocabulaire kirundi, du mot «Jour du Seigneur»; disparition des croix plantées dans les campagnes; interdiction de la messe en semaine, les «exercices de piété ne devant pas perturber le travail de la terre»; interdiction des émissions religieuses et de la presse catholique. Le chef de l'Etat entend ainsi signifier clairement que le Burundi est un pays laïc.

C'est alors l'occasion, pour certains catholiques, de repenser leur ecclésiologie: «Nous entretenons des structures qui nous dépassent et nous sommes prisonniers de l'argent que nous recevons. On s'imaginait que l'on pouvait dire son mot sur tout. L'Etat, en secouant notre arrogance, nous offre l'occasion de retrouver les traits d'une Eglise servante et pauvre, plus vivante et moins démonstrative.»

Mais dès 1985, la tension monte d'un cran: expulsion de plus de 450 missionnaires, arrestation de prêtres et de laïcs, nationalisation des petits et moyens séminaires, mesure contre laquelle les évêques s'élèvent courageusement, au risque de passer pour de mauvais patriotes.

On comprend pourquoi, dès l'annonce du coup d'Etat du major Buyoya de septembre dernier, la hiérarchie catholique a salué avec «joie et confiance la courageuse initiative de créer dans le pays un climat nouveau de justice, de paix et d'entente nationale»; les évêques «forment des vœux pour une réelle concertation dans la vraie démocratie et dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, dont fait partie la liberté religieuse». Ils «promettent une grande participation à la réalisation de ce noble programme d'action».

Source: Le Monde

■ FAIRNESS SHOP Bon anniversaire

Derrière ce mot anglais — il était difficile d'appeler ces magasins «prix équitables» — une réalité que certainement beaucoup de nos lecteurs connaissent: un magasin pas comme les autres. On y vend des objets d'artisanat fabriqués dans le tiers monde (trente pays d'origine), objets achetés non seulement à un prix satisfaisant le producteur, mais en y ajoutant un 10% qui lui permettra d'améliorer ses moyens de production.

Un magasin pas comme les autres également parce que les vendeuses (elles sont 19) sont toutes bénévoles et fonctionnent en autogestion. Ce sont elles qui décident par exemple quel projet soutenir avec le bénéfice. Car il faut savoir que, grâce à des frais de fonctionnement très limités, un excédent est dégagé qui contribue au financement de l'activité du secteur tiers monde de Caritas-Genève ainsi qu'au soutien de certains projets. D'une pierre trois coups...

Cette initiative, lancée à la Centrale suisse de Caritas à Lucerne et reprise par Caritas-Genève voici dix ans, nous paraît être une pièce importante dans ce puzzle qu'est l'activité de solidarité Nord-Sud. Chaque objet d'artisanat est en effet porteur d'un message: il nous dit un tiers monde créatif, habile, doté d'un grand sens esthétique. Touchant, ce propos d'une bénévole: il arrive à des gens du tiers monde de passer le seuil sans rechercher un objet précis et qui s'illuminent au moment où ils trouvent quelque chose qui vient de leur pays d'origine. Fairness shop: un pont de plus entre les mondes.

Fairness shop. 53, rue de Carouge. Tél. 20.48.28. Si vous leur rendez visite tout de suite, vous pourrez encore participer au concours qui, durant ce mois d'octobre, marquait ce dixième anniversaire.

Signalons un séminaire organisé par le Centre du Louvain (Les Geneveys-sur-Coffrane) samedi 31 octobre, de 9h30 à 17h sur le thème:

L'endettement du tiers monde: passer l'éponge?

Avec la participation de MM. Jacques Dunand, UBS Zurich; Jean-François Giovannini, Direction de la coopération au développement, et Papa-Demba Thiam, Centre de recherche sur le développement, Neuchâtel.

Invitation cordiale à chacun

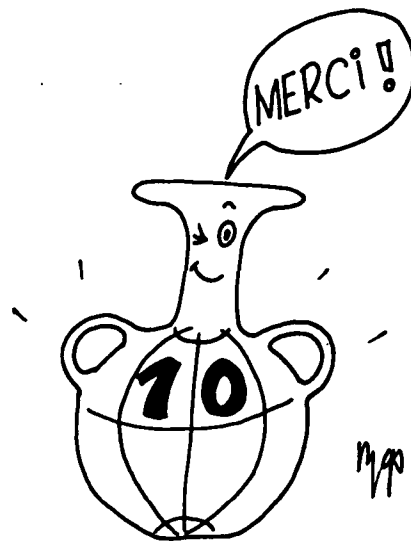
RENCONTRE FOI ET DEVELOPPEMENT

Nous avons pris l'habitude de proposer chaque trimestre une rencontre qui nous permette d'aborder un thème biblique en rapport avec la solidarité. Nous réservant aussi un peu de temps pour les questions d'actualité.

La prochaine est fixée au jeudi soir 12 novembre à 20h30 à la Cotmec (16, bd du Pont d'Arve).

**Thème: En rapport avec l'année mariale:
le cantique de Marie: une parole engagée
(Lc 1.46ss)**

En effet, aujourd'hui encore, le «Magnificat» est un de ces textes bibliques qui cristallisent les énergies dans de nombreuses communautés du tiers monde. Précisément pour cela c'est aussi une parole contestée.



■ NOUVELLE CALEDONIE Un attentisme lourd de conséquences

La préparation et le résultat du référendum sur l'auto-détermination du 13 septembre, salué par les uns comme une grande victoire et boycotté par les autres, ont connu des retombées politiques que les médias ont largement répercutées. L'implication des Eglises dans ce combat nous semble avoir été peu évoquée et c'est pourquoi nous la relatons ici.

L'Eglise évangélique de la Nouvelle-Calédonie s'était, en 1979, prononcée d'une manière très ferme en faveur de l'accession à l'indépendance du peuple mélanésien; il semble toutefois que, malgré ses déclarations, elle n'avait guère témoigné d'audace par la suite. Revirement de situation en août dernier lorsque cette Eglise est sortie de sa réserve pour s'exprimer courageusement: «La résistance du peuple kanak est un droit: c'est le droit historique de constituer un peuple comme les autres peuples de la terre. Et plus qu'un droit, c'est une obligation (...). Le peuple kanak refuse de participer au référendum parce qu'il n'accepte pas d'être mis à mort sur l'autel d'une fausse démocratie.» En parlant de la sorte, l'Eglise évangélique apportait donc sa caution au boycottage du référendum de même qu'à celui des prochains Jeux du Pacifique.

En ce qui concerne l'Eglise catholique, la situation est moins claire: l'évêque de Nouméa souhaite que le problème de l'indépendance n'affecte pas la vie du diocèse et il s'efforce de maintenir l'unité de sa communauté, dont la majorité est formée d'Européens. En revanche, la majorité des prêtres travaillant en brousse s'est exprimée très clairement contre le référendum: «C'est une imposture de vouloir maintenir une situation coloniale au nom des valeurs démocratiques.» Peu écoutés par l'archevêché, ils se sont regroupés pour donner plus de poids à leurs paroles et leurs pronostics sur l'avenir de l'Eglise est sombre: après la fermeture du séminaire St-Paul à Nouméa, après le départ de plusieurs prêtres dans les années 1972-74 (dont celui de Jean-Marie Tjibaou, leader indépendantiste), la relève semble inexistante; ils estiment que l'attentisme de l'Eglise catholique risque de compromettre son propre avenir. Mais qu'il contribue aussi à laisser se dégrader la situation des populations de brousse en butte au désœuvrement, à l'alcoolisme, au chômage et à la dissolution des autorités coutumières.

Un appui de taille doit cependant encourager tous ceux qui luttent pour l'indépendance: le 4 septembre, le cardinal Gantin, après avoir rappelé l'attention qu'il faut porter aux «petits, affamés, frustrés», s'inspirant de St-Irénée, lors d'une messe à la cathédrale de Nouméa, déclara: «La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, l'homme debout, l'homme libre, capable de prendre en mains son destin.» Le cardinal aurait même rapporté à Jean-Marie Tjibaou que le pape «est très sensible aux peuples colonisés» en tant que Polonais, et «qu'il mesure parfaitement la souffrance au quotidien».

Sources: Témoignage chrétien, Le Monde

■ PARTIR POUR LE TIERS MONDE?

A cette question, comme il arrive fréquemment, on a répondu souvent par des dogmes successifs. Il fut un temps où il était évident que celui qui voulait s'engager pour la solidarité devait partir pour le tiers monde, sur le «terrain». Comme si le tiers monde attendait l'arrivée de volontaires pour se développer; comme si l'Occident n'offrait pas aussi des «terrains» sur lesquels s'engager...

Lui a succédé un temps où il était évident qu'il ne fallait pas partir. Que toute arrivée extérieure retardait d'autant la mise en marche d'un développement autocentré.

La vérité se trouve probablement entre ces extrêmes. Mais ce qui est sûr: la «boussole de l'enthousiasme» ne suffit plus, pour citer l'éditorial de «Croissance des jeunes nations». Ce mensuel consacre un numéro spécial au thème «Partir pour le tiers monde». On y interroge des gens qui sont partis à des titres très divers. On présente des organismes de départ: par exemple le groupe AGIR (Association générale des intervenants retraités pour des actions bénévoles de coopération et de développement), qui propose des services à des retraités tant il est vrai qu'il n'y a pas d'âge pour partir se mettre au service du développement. Le numéro se termine en posant les enjeux du débat: partir ou pas partir? Une réflexion qui mérite d'être largement diffusée.

«Spécial partir pour le tiers monde». Croissance des jeunes nations, octobre 1987. 50 pages, Fr. 7.—. Disponible notamment à la Librairie œcuménique.

➔ En Suisse romande

Dans la même ligne, il convient de signaler qu'en Suisse romande, à côté d'autres, le mouvement «Frères sans Frontières» offre un cadre spécialement prévu pour poser en toute liberté et avec réalisme la question «Partir ou pas partir». On trouvera tout renseignement nécessaire au secrétariat de la Cotmec.

➔ A Genève

Signalons aussi que le groupe «Frères sans Frontières-Genève» vient de réaliser une affichette pour mieux se faire connaître. Ceux qui veulent contribuer à sa diffusion peuvent en obtenir à notre secrétariat.

■ BRESIL Un appel bouleversant

Note d'éclaircissement au peuple

Nous, évêques diocésains de la région Araguaia-Tocantins, dénonçons une fois de plus, publiquement, la grave situation de violence perpétrée contre les travailleurs ruraux et leurs alliés.

Situation de violence

Dans la seule année 1987, du 1^{er} janvier au 8 septembre, dans le diocèse de Conceição do Araguaia, 18 travailleurs ruraux ont été tués pour des questions de terrains et de droit du travail, 115 battus ou assommés, 80 familles ont été renvoyées et 32 maisons furent brûlées ou détruites.

Ces dernières années, à plusieurs occasions, on a remis aux autorités des listes de travailleurs tués dans cette région, mais jusqu'à aujourd'hui les responsables de ces crimes n'ont pas été punis. L'omission et la connivence du pouvoir public avec la grande propriété créent un climat d'impunité tel qu'il favorise l'augmentation de la violence. Alors qu'aucun «pistoleiro» ou personne de ceux qui les envoient

Commission Tiers-Monde de l'Eglise catholique à Genève

16 bd du Pont-d'Arve
1205 Genève
Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551
Rédacteur resp. : André Fol

Ont collaboré à ce numéro :
Dominique Biedermann, André Fol
et Françoise Larderaz

Jérémie ne craint pas les risques politiques et religieux de ses prises de position. Il tâtonne parfois. Il a peur, aussi. Ainsi faut-il. La nuit ne passera pas sans qu'une parole la dénonce comme nuit en criant «Lumière!».

Gérard Rolland
(Bulletin du CPE, sept. 1987)

Pour la première fois, les adresses ont été mises sur ordinateur.

Merci de nous signaler les inévitables erreurs.

ne sont arrêtés, 112 petits propriétaires ont été emprisonnés cette année. (...)

Engagement et appel

Nous affirmons que, malgré les graves menaces de mort adressées à quelques-uns de ses agents pastoraux, l'Eglise n'abandonnera pas son engagement d'appui au peuple paysan de cette région, opprimé et massacré. Ensemble nous continuerons jusqu'à ce que les travailleurs conquièrent dans ce pays une vraie réforme agraire sans laquelle il n'y aura pas de paix dans les campagnes. Nous en appelons aux autorités compétentes pour qu'elles prennent des mesures urgentes pour assurer la vie de nos frères menacés de mort et qu'on évite de verser encore plus de sang. Pour que cela soit rendu possible, il faut que la justice devienne plus forte et qu'elle commence par éclaircir chaque cas de mort violente dans la région.

En ce moment nous aimerions reprendre les paroles du Conseil permanent de la CNBB du 28 août: «Notre foi s'incarne dans la charité, se vérifie dans la souffrance et se nourrit de grande espérance. Nous avons la certitude que Dieu est en chemin avec nous et nous confirme dans notre mission évangélisatrice. Notre-Dame, Mère et patronne du Brésil, spécialement en cette année mariale, nous protège dans notre incessante recherche de justice et de fraternité.» (...)

Conceição do Araguaia
le 18 septembre 1987

D. Patricio José Hanrahan, C.S.S.R., évêque de Conceição de Araguaia.
D. Frei Jaime Antonio Schuck, ofm, évêque de Cristalândia
D. Jaime Collins, C.S.S.R., évêque de Miracema
D. Frei Celso Pereira de Almeida, OP, évêque de Porto Nacional
D. Pedro Casaldaliga, CMF.

J.A. 1200 GENEVE 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève



■ «Lourd de langue»... et pourtant

Il fait bon reprendre de temps en temps le récit de la vocation de Moïse. De relire ses résistances à endosser le rôle que Dieu veut lui faire jouer. «Je t'en prie, Seigneur, je ne suis pas un homme qui sache parler; (...) moi, je suis lourd de bouche et lourd de langue.» (Ex 3.10)

Moïse n'est pas seul dans ce cas. La plupart des prophètes font état des mêmes difficultés. A croire que Dieu n'a pas de chance et tombe toujours sur des candidats inadéquats! Ou, pire, qu'il n'a pas de flair et qu'un bon conseiller en management lui aurait été précieux... A moins qu'il faille chercher les raisons ailleurs.

La difficulté, pour Dieu, n'est pas de trouver des gens qui causent mais des témoins qui osent prononcer la parole qui libère. C'est bien différent.

Car la parole qui libère, elle ne se dit pas de l'extérieur. Elle ne peut être partagée que par celui qui accepte de se salir les pieds dans l'ornière dont il s'agit de sortir. Ce n'est pas de son Palais royal que Moïse pouvait la prononcer, cette parole. Il a d'abord fallu qu'il «sorte vers ses frères et voie ce qu'étaient leurs corvées» (Ex. 2.11).

Or celui qui accepte de s'immerger ainsi dans la souffrance des autres n'est généralement pas un brillant discoureur. Et s'il l'était, le fait même d'avoir empoigné à bras le corps un grave problème lui enlève souvent l'envie d'en parler.

Pour faire bonne mesure, ajoutons-y le risque que court, sous certaines latitudes particulièrement, celui qui ose dire ce qu'il ne faut pas.

Une parole de libération, à n'en pas douter, est un trésor. Comme lui, elle est hors de prix. Dieu est placé pour le savoir, lui dont la Parole — le Verbe — a été massacrée pour avoir voulu «annoncer aux pauvres une bonne nouvelle» (Luc 4.18). Placé pour comprendre nos résistances. Mais c'est lui aussi qui ressent le plus fort la souffrance de voir ces êtres qu'il avait créés pour la liberté, empêtrés dans leurs chaînes anciennes ou actuelles. Alors il faut le comprendre si, comme avec Moïse, il se fait parfois insistant.

A.F.

N.B.: A propos, et si Radio-Cité était une possibilité — parmi beaucoup d'autres — offertes aux chrétiens de Genève pour s'essayer à dire la parole qui libère? Mais ils ne sont pas professionnels? La belle affaire! S'ils ont à cœur la foi au Dieu qui libère, à coup sûr quelque chose passera à travers le micro. Affirmer cela, ce n'est pas prôner le «n'importe quoi». C'est croire que la parole qui libère peut aussi être prononcée par celui qui est «lourd de bouche et lourd de langue».

■ BURKINA FASO Pourquoi ce meurtre?

Le 15 octobre, le président Thomas Sankara tombait dans un coup d'Etat minutieusement préparé, notamment par celui qui était l'ami de toujours et qui est assis aujourd'hui à sa place, M. Compaoré. Que reprochait-on à l'homme qui, depuis 1983, date du renversement de son prédécesseur, menait son pays d'une poigne de capitaine? Osons le dire, l'interview qu'il avait accordée à Jean-Philippe Rapp pour «Temps présent» nous avait fasciné et pourtant... En demandant alors à un Africain ce qu'il pensait de la révolution en cours au Burkina, nous avons reçu cette réponse: «Ce n'est pas un rythme normal pour introduire des changements dans nos pays.» C'est peut-être pour ne pas avoir su respecter ce rythme que Thomas Sankara est mort. Thomas Sankara «l'homme intègre», pour reprendre la signification du nom «Burkina Faso» qu'il a donnée à son pays.

Des griefs qui ne manquent pas

Contre celui qui, dans une société donnée, introduit des «changements qui changent vraiment», les griefs ne tardent pas à s'accumuler, venant de divers côtés. Repérons-en quelques-uns.

A la révolution cubaine, Thomas Sankara avait emprunté la structure d'encadrement populaire appelée «les comités de défense de la révolution» dont les pouvoirs ne sont pas négligeables en matière administrative et judiciaire; qu'est-ce que le «comportement anti-social» que les CDR avaient pour mission de démasquer? N'y a-t-il pas là un espace laissé à l'arbitraire? Une structure qui, de plus, heurtait de plein fouet les puissantes chefferies traditionnelles?

Son effort incontestable pour valoriser le secteur agricole, notamment en rémunérant mieux ses produits, il a bien fallu que quelqu'un en fasse les frais. C'est retombé en partie sur le secteur urbain. Avec d'autres facteurs, celui-ci a



→ fait baisser de 30% depuis 1982 le pouvoir d'achat des salariés.

Les milieux du négoce ne lui ont pas pardonné le relèvement d'un impôt sur les transactions (+ 38%) ni la mise en place d'une «police économique de distribution». Or ces milieux, largement influents dans les communautés musulmanes (qui représentent le 40% de la population) n'ont fait qu'aggraver les contentieux de ces derniers, vieux de plusieurs années et ravivés par les récentes dispositions du code de la famille qui respecte mal les traditions musulmanes.

Il faut ajouter les réveils des mouvements syndicaux. Trop longtemps muselés, ils ont apporté à la veille du 1^{er} mai leur revendication: un retour immédiat aux «libertés démocratiques». Or ces manifestations ont été suivies par une vague de répression et ceux qui, dans le Conseil national de la Révolution, avaient porté une ligne modérée ont été évincés.

Autant de «chefs d'accusation» qui rendent moins surprenante l'éviction du capitaine président même si la façon dont cela s'est passé, dans ce pays qui avait su régler les précédents coups d'Etat sans effusion de sang, a de quoi étonner.

Un lourd héritage

On reprochera au président Sankara ses maladresses, le rythme excessif avec lequel il a entrepris certaines réformes. Bref un pouvoir qui, pour être orienté vers le bien du peuple, n'en cessait pas pour autant d'être dictatorial. Mais on ne pourra que reconnaître la sincérité de son attachement à la cause de son pays, reconnaître aussi son engagement pour que le tiers monde retrouve sa dignité. Des valeurs pas si fréquentes parmi les chefs d'Etat d'une Afrique qui peine à trouver son second souffle ne pouvant, durant des décennies encore, mettre la faute sur l'héritage colonial. Celui qu'on a tué avait tenu à associer au développement les efforts de tous ceux qu'on a tendance à considérer comme quantité négligeable (les femmes, les paysans, les ruraux prolétariés). Le fait d'avoir rompu avec un déficit vivrier structurel au point de dégager un excédent vivrier de 20.000 tonnes, le fait d'avoir doublé la production du coton depuis 1983, autant de points qu'on ne pourra pas oublier si facilement. Autant de points qui resteront à son crédit.

... pour un homme au profil encore incertain

Le capitaine Compaoré est encore difficile à cerner. A certains il paraît modéré. A d'autres, il semble plus radical que son prédécesseur, plus «khadafiste» que lui. «Les masses en avaient marre de la révolution de Sankara», a-t-il déclaré à un journaliste le 2 novembre. Une telle affirmation lui vaudra certainement des applaudissements parmi les essoufflés du précédent régime, mais cela ne constitue pas encore un programme politique. Gageons que pour faire mieux que «le frère», il faudra beaucoup de qualités à M. Compaoré. En sera-t-il capable celui qui aime à se décrire comme un «militaire incapable de tenir une heure dans un bureau»?

● L'EUROPE DANS LES RELATIONS NORD-SUD 13 et 14 février 1988 au Louverain

La Suisse et l'Europe, bilan et perspectives dans la dynamique des relations Nord-Sud, sur les plans politique, économique et des droits de l'homme.

Avec Gabrielle Nanchen, ancienne conseillère nationale, présidente de la campagne Nord-Sud; Pierre Dubois, Institut d'études européennes, Genève; Theo Buss, Conseil œcuménique des Eglises, Genève; Habib Ouane, CNUCED; Laurent Moutinot, Ligue suisse des droits de l'homme; Jean-François Giovannini, direction de la Coopération au développement.

■ RAOUL SENDIC DE PASSAGE EN SUISSE

Rencontre d'un témoin

Nombreux furent, il y a une dizaine d'années, les habitants de notre pays à demander la libération de Raoul Sendic, détenu avec d'autres otages en Uruguay pendant douze ans, à cause de son engagement dans le mouvement tupamaro. Combien il est touchant alors de rencontrer celui qui déclare avoir retrouvé la liberté grâce au poids de l'opinion publique! Prisonnier dans d'atroces conditions de détention, torturé tant physiquement que psychiquement, marqué dans sa chair, Raoul Sendic n'aime pas s'apitoyer sur sa situation: il associe, à toutes nos questions, ses camarades torturés, s'effaçant avec modestie derrière la cause qu'il défend. Cet homme a la force des doux et rien n'a semblé l'ébranler dans sa conviction actuelle de défendre les plus pauvres, ces paysans de la base qu'il réussit à mobiliser par milliers. La mobilisation des travailleurs de la terre a provoqué un changement dans l'histoire de l'Uruguay.

L'Eglise du côté des plus pauvres

L'Eglise, tant catholique que réformée, s'est aussi impliquée dans cette lutte: de nombreux croyants y ont laissé leur vie au nom de leur foi et des implications humaines qui en résultent. C'est à partir de l'Eglise, qu'en 1983, la résistance a pu s'organiser, souligne Raoul Sendic, notamment par des actions syndicales: création de 28 coopératives paysannes dans la banlieue de Montevideo, organisation de groupes œcuméniques, construction de maisons de quartiers, aménagement de policliniques, autant de lieux auxquels participent activement communautés religieuses et communautés de base.

Le «Mouvement pour la terre» travaille aux côtés des paysans, avec des actions «toutes simples», liées aux besoins réels de la population qui vit massivement en bidonvilles. Dans ce mouvement pluraliste on ne parle pas «sur» le prolétariat, on vit «avec» les prolétaires. Un tiers de la terre est actuellement aux mains de la banque, terre rachetée à quelques grandes familles propriétaires endettées; le Mouvement lutte pour que ces terres inutilisées puissent être partagées avec les paysans toujours tentés de s'exiler à la ville à cause de leur misère.

Le gouvernement actuel offre de réelles perspectives de changement et souhaite que tous puissent travailler, mais ses charges sont telles — notamment du fait de la dette extérieure — que même s'il parvient à augmenter le produit national brut, il est contraint de faire baisser les salaires. Faut-il continuer à verser à la dette extérieure des sommes qui pourraient être investies dans le pays en permettant la création d'emplois? Voilà la question à laquelle de plus en plus de gens, en Uruguay, répondent par la négative.

Dans les questions qui ont suivi, Raoul Sendic a pu dire toute l'importance qu'il voyait au processus de paix instauré en Amérique centrale. Nous lui avons aussi demandé si les mouvements autour des disparus et le fait de réclamer des comptes aux militaires, sur leurs agissements durant les années sombres, lui paraissaient constructifs ou, au contraire, menaçants pour les fragiles démocraties d'Uruguay et d'Argentine. Sa réponse a été très claire: si l'on se tait, on renforce le pouvoir des militaires qui n'ont que trop de peine à rester dans leurs casernes.

«Des cadeaux qui rapprochent en pensée...»

Telle est l'idée qui préside au choix des propositions de la Déclaration de Berne. Ainsi ce conte africain, «Le prince Malal», dit par un conteur sénégalais (vendu, cassette et livret illustré, au prix de Fr. 24.50).

A commander à la Déclaration de Berne, CP81, 1000 Lausanne 9.

■ AMERIQUE CENTRALE

Quel crédit accorder aux espoirs de paix ?

Un triple brasier...

Pour évaluer à leur juste mesure les espoirs de paix qui apparaissent en Amérique centrale, il convient d'évoquer l'étendue des conflits qu'ils devraient faire cesser.

Au Guatemala, les combats durent depuis vingt-six ans et le nombre des victimes est évalué à plus de 30.000. Au Salvador, ce nombre se multiplie par deux. Une partie du territoire national est sous le contrôle des insurgés. Le président Duarte, malgré un renforcement de son armée, ne parvient pas à modifier le rapport de force. La situation du Nicaragua est plus fréquemment évoquée. Les affrontements avec la guérilla contre-révolutionnaire ont fait en quatre ans 40.000 morts. Des chiffres qu'il est toujours possible d'affirmer mais qui sont là pour situer l'ampleur du brasier.

... aux multiples causes

Les causes d'un tel embrasement sont nécessairement plurielles. Pour Ignacio Ramonet — «Le Monde diplomatique» — il faut remonter paradoxalement à la forte croissance économique des années 70 qui a accru jusqu'à l'insupportable les inégalités, poussant à la révolte les habitants dans ces pays qui étaient pour la plupart sous dictature. Le succès du mouvement de libération au Nicaragua en 1979, parvenant à renverser la dictature Somoza, a été un précieux encouragement à prendre les armes pour rétablir un peu de justice. C'est là qu'intervient l'arrivée à la Maison Blanche du président Reagan, bien décidé à faire cesser les mouvements révolutionnaires dans cette Amérique centrale, traditionnellement considérée comme appartenant à la «zone d'influence de Washington». D'où l'appui logistique accordé par les Etats-Unis qui a permis de mettre sur pied la «Contra» nicaraguayenne, la transformation du Honduras en champ de manœuvre et l'appui massif à l'armée salvadorienne...

Lorsque la victoire est impossible...

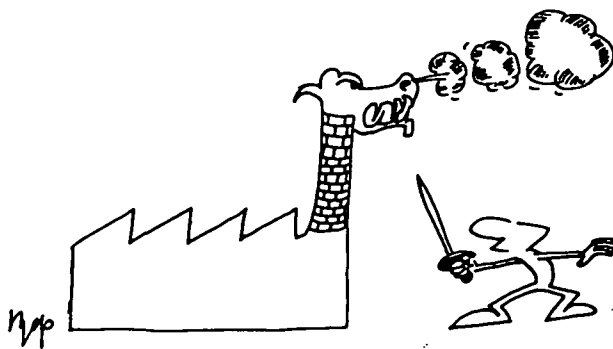
Comment sort-on d'un tel engrenage infernal ? Par la victoire d'un des camps ou l'exténuation des deux. La première possibilité ne pointe pas à l'horizon, reste la seconde. Le Nicaragua, petit pays de 3,3 millions d'habitants, qui porte les séquelles de décennies passées sous la dictature, ne peut à la fois se relever et supporter un effort de guerre sur un front qui s'est étendu largement. Cette année, l'inflation sera de 1000%. Quant à l'Union soviétique, qui apporte un appui à Managua, il semble bien qu'elle pousse également dans le sens de la négociation.

Mais dans l'autre camp, le président Reagan n'est plus ce qu'il était non plus. Le scandale de l'Irangate est mal cicatrisé, le parti démocrate a renforcé sa position au Sénat et à la Chambre. Ajoutons la préoccupation de la sécurité dans le Golfe et les aléas de l'économie et l'on admettra que le président a une position moins assurée pour bloquer les efforts de paix, de même que pour avoir recours à la force. Significative cette annonce, par Georges Schultz le 10 novembre dernier, disant que le gouvernement nord-américain renonçait à demander une aide au Congrès avant l'année prochaine pour soutenir la «Contra».

... reste la paix

«Dans les premiers jours d'août, aucun d'entre nous n'aurait parié un seul centime sur un accord de paix signé par les cinq présidents centro-américains. (...) J'ai aujourd'hui de grands espoirs de paix» a confié à «Témoignage chrétien» Fernando Cardenal, ministre de l'Education nationale au Nicaragua; force est de constater qu'en ce qui concerne son pays, les exigences des accords de paix ont été prises très au sérieux, parfois même anticipées. Et son avis nous paraît largement partagé.

Reste à espérer que la dynamique instaurée se poursuive avec la contribution de tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont un mot à dire dans ce conflit. A ce propos, on peut se réjouir que la hiérarchie catholique semble avoir assoupli quelque peu son attitude, notamment grâce à l'influence du nouveau nonce apostolique, au Nicaragua depuis l'an passé.



■ L'ECONOMIE : PORTEUSE DE VIOLENCE ?

Le dernier numéro de la revue trimestrielle «Alternatives non violentes» est entièrement consacré à la violence dans l'économie. Nous en avons tiré quelques réflexions qui nous ont paru intéressantes.

Pourquoi l'ordre économique actuel est-il souvent inconsciemment porteur de violence ? En réalité, tout échange économique se fait, suite au désir d'un agent économique d'obtenir l'objet de l'échange. L'homme étant un être mimétique, son désir n'est souvent que l'imitation du désir de son voisin. Ce qui le conduit à rivaliser pour un objet qu'il désire et il se met alors souvent à haïr celui qui lui en barre l'accès ou le lui dispute. Il ne se mesure ainsi pas d'après lui-même, mais toujours par rapport à l'autre, c'est à-dire en concurrence avec l'autre.

Cette poursuite sans fin pour assouvir ses désirs est actuellement largement alimentée par le renouvellement toujours plus rapide des objets. Le passage des modes, ainsi que le progrès s'accélèrent. Positifs s'ils permettent une amélioration du bien-être, ils peuvent malheureusement aussi conduire à une amplification de la violence. Un exemple : une industrie mécanique se diversifie dans l'armement; elle justifie cette nouvelle orientation, d'une part par le fait que ce marché est florissant, et d'autre part en affirmant que c'est le seul moyen de maintenir les places de travail existantes et, par conséquent, le bien-être de ses employés ! Difficile pour une dynamique chrétienne d'entrer dans ce jeu...

Peut-on alors proposer une économie alternative non violente ? Selon «Alternatives non violentes», il existe notamment déjà deux types de pratiques économiques qui donnent une nouvelle signification à l'activité productive.

Premièrement, l'économie alternative marchande qui se caractérise par des entreprises restant insérées dans l'économie de marché traditionnelle, mais qui innovent radicalement, puisque les travailleurs qui s'associent pour créer ces entreprises en sont les propriétaires. Les moyens de production (bâtiments, machines) deviennent un outil collectif, dont les producteurs-ouvriers décident démocratiquement (un homme égale une voix) l'utilisation et le fonctionnement. En France, on compte actuellement plus de 1300 entreprises de ce type («sociétés coopératives de production»), représentant environ 42.000 emplois.

Deuxièmement, l'économie alternative non marchande, c'est-à-dire l'ensemble des activités d'autoproduction et d'autoconsommation. Il s'agit d'activités fort diverses, telles que l'économie domestique (travaux ménagers) et les petits métiers réalisés souvent sous forme de coups de main donnés aux voisins ou d'échanges de services (jardinage, déménagement, couture). Lorsque ces activités prennent une dimension collective, on parle alors d'«économie associative». Cette dernière est caractéristique d'une «économie non violente» notamment parce qu'elle permet d'une part, de réaliser des biens et des services d'une utilité sociale intrinsèque et, d'autre part, d'assurer une différenciation (et par là même une revalorisation) des activités et des désirs des individus.

Voilà des pistes qu'il serait certainement utile d'explorer plus longuement.

«L'Economie, ruse de la violence», Alternatives non violentes, No 65. 60p., Fr. 8.60.

■ HONGKONG

Les chrétiens et la législation du travail

Dans la perspective de la réunion de Hongkong à la Chine en 1997, on observe que la concertation grandit entre le «territoire» et le «continent», notamment pour ce qui est des questions économiques: c'est le constat que vient de faire le Comité chrétien pour l'industrie, une organisation soutenue par les Eglises protestantes et par la Mission pour le renouveau urbain, dépendant elle-même du Conseil chrétien d'Asie.

Le président du dit Comité, M. Lau Chinshek, a présenté au cours du mois d'août 1987 les conclusions d'une étude des événements survenus en 1986. Il constate notamment que l'accroissement des investissements chinois dans les affaires de Hongkong présente des aspects positifs et d'autres négatifs. «Au niveau économique, l'investissement chinois à Hongkong croît rapidement, atteignant aujourd'hui la troisième place, après les Etats-Unis et le Japon. L'afflux constant de capitaux chinois apporte une contribution importante à la stabilité économique de Hongkong. Mais dans le même temps, nous avons reçu de nombreuses doléances d'employés travaillant dans des entreprises appartenant à la Chine», a déclaré M. Lau. En effet, ces employés se plaignent notamment de ce qu'il n'est tenu aucun compte de l'actuelle législation du travail.

En 1986, le Comité chrétien pour l'industrie a été informé de 7000 conflits du travail, dont la plupart concernaient des licenciements sans explications.

Le Comité chrétien a également décidé de militer en faveur de l'élection directe, dès 1988, du quart du Conseil législatif, proposition qui déplaît fort à la Chine. Sur cette question, M. Lau a précisé que «la différence de vues entre la Chine et Hongkong concernant des élections directes en 1988 est essentiellement une différence de conception. Pour la Chine, la démocratie doit être accordée d'en-haut. Pour les citoyens de Hongkong, c'est exactement le contraire: la démocratie est le droit fondamental des citoyens».

Soutenant depuis une vingtaine d'années les travailleurs de l'industrie à Hongkong, le Comité chrétien propose deux mesures importantes. D'abord, l'amélioration des conditions de sécurité et l'établissement d'indemnités suffisantes pour les accidents du travail. Il faut dire que, avec 82.042 accidents du travail en 1986, Hongkong a vu leur nombre augmenter de 9,4% par rapport à 1985. En second lieu, la création d'un fonds central de prévoyance pour les travailleurs.

Déjà, de sa propre initiative, le Comité chrétien pour l'industrie organise à leur intention plusieurs programmes d'éducation.

Eglise d'Asie

● Signalons

L'exposition qui a lieu jusqu'au 5 décembre au Forum de l'Hôtel de Ville (Place de la Palud à Lausanne). Du mardi au vendredi de 10h. à 18h. (samedi 17h.) et fermée le dimanche et lundi:

Habiter dans le tiers monde RESTER OU PARTIR

Cette exposition se déroule dans le cadre de l'«Année internationale du logement des sans-abri». Elle est réalisée par la communauté de travail Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas.

Commission Tiers-Monde de l'Eglise catholique à Genève

16 bd du Pont-d'Arve
1205 Genève
Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551
Rédacteur resp. : André Fol

Ont collaboré à ce numéro :
Dominique Biedermann, André Fol
et Françoise Larderaz

MERCI

- ➔ Vous avez déjà été nombreux à payer le renouvellement de votre abonnement.
- ➔ Un grand merci à tous ceux qui, par leur geste et leur encouragement écrit au dos du bulletin vert, nous témoignent leur soutien.
- ➔ Et un grand merci à ceux qui régleront leur abonnement ces prochaines semaines, nous permettant ainsi de financer notre mensuel!

C'est une vue bien superficielle et bien pauvre de l'identité chrétienne que celle qui sépare, et parfois même oppose, la disponibilité intérieure à l'Esprit de Dieu et l'ouverture aux questions brûlantes d'une société en mal de justice et en panne d'espoir.»

Cardinal Decourtray (Lourdes 10.11.1987)

■ FORTUNE DE MOBUTU EN SUISSE Enquête courageuse

En septembre dernier a été constitué dans le canton de Vaud un gouvernement zaïrois en exil. Un de ses buts est d'enquêter sur la fortune de Mobutu à l'étranger, déposée notamment dans certaines banques suisses. D'après la revue économique zurichoise «Bilanz», qui a également essayé de découvrir précisément dans quelles banques se trouve cet argent, ce type d'enquête reste actuellement quasiment impossible à mener à bout. En effet pour l'instant, la protection du secret bancaire reste totale.

Le gouvernement zaïrois en exil, quant à lui, a également créé un groupe de travail pour définir exactement les conditions à remplir pour que la Suisse accorde l'entraide judiciaire au Zaïre si Mobutu venait à être renversé. Entraide qui permettrait probablement de lever le secret bancaire sur les avoirs du dictateur, de les bloquer, voire de les restituer au nouveau gouvernement.

Un long chemin reste donc encore à parcourir à travers le labyrinthe des conditions réglementant le «super-secret» bancaire helvétique... Espérons que cette démarche (originale puisqu'en général on attend le départ d'un dictateur pour agir) permette aussi une prise de conscience de la population suisse face aux conditions et aux principes qui régissent le système bancaire. Ce même système bancaire dont elle utilise quotidiennement les services.

J.A. 1200 GENEVE 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

DERRIERE LES COULISSES DE COTMEC-INFO

Au commencement était l'information

«Cotmec-Info» est né de l'idée de partager l'information que nous recevions. Au départ d'un numéro, il y a donc des dossiers de découpures de presse (Le Monde, Témoignage Chrétien, Le Courrier...), classées par thèmes. Il y a aussi les périodiques reçus durant le mois (Croissance des Jeunes Nations, Actualité religieuse dans le monde, Le Monde Diplomatique, Eglise d'Asie, DIAL (Diffusion de l'information sur l'Amérique latine), SOEPI (Service œcuménique de presse et d'information), etc.).

Un choix difficile

De toute cette documentation, trois pages de thèmes possibles sont relevées. Trois membres de la Cotmec auront alors à faire, parmi ces possibilités, le choix des sujets retenus pour le numéro suivant et à s'en répartir la rédaction. Il nous arrive souvent de penser à Escartefigue criant au chauffeur du ferry-boat: «Rien que trois coups de sifflet, autrement tu me manges toute la vapeur.» Ces quatre pages, il s'agit de les économiser...

Les articles sont soumis à la relecture d'un autre membre de la Cotmec qui est journaliste. Avant de confier le tout à la frappe et à l'impression, tandis que le dessinateur se met au travail sur les thèmes de son choix.

De multiples opérations

Avec les textes et les dessins, il reste encore à monter le bulletin et à le relire avant de l'imprimer. Ce sera ensuite aux jeunes du Centre d'intégration socio-professionnelle de procéder à l'agrafage, au pliage, puis à préparer l'envoi en collant les étiquettes fournies par le Fichier catholique.

Cotmec-Info: du temps partagé mais pas seulement...

Pour l'essentiel, lorsqu'un numéro de Cotmec-Info arrive dans votre boîte aux lettres, c'est du temps qui vous est offert: celui qu'il vous aurait fallu pour parcourir la quantité de pages qui ont servi à réaliser un numéro. Mais Cotmec-Info ne se présente pas seulement comme une revue de presse. Il prétend porter sur les informations retenues un certain regard et fournir quelques clés d'interprétation.

Publications réalisées par la Cotmec

Chrétiens et droits de l'homme
Le Mal Développement
Un regard chrétien sur l'épargne
Si tu veux un monde plus juste
La théologie de la libération sur la sellette

Fr. 2.-
Fr. 1.-
Fr. 4.50
Fr. 2.50
Fr. 3.-

Parmi les autres publications disponibles

Amnesty International: Droit d'asile, droit de l'homme
André Biéler: Les Eglises et l'économie
Vincent Cosmao: Changer le monde, une tâche pour l'Eglise (résumé)
DEFAP: Expression de foi de l'Eglise universelle (fiches de prières)
Paul Jubin: Promesses de libération
Justice et Paix:
Notre responsabilité envers l'Afrique du Sud
Pour une solution au problème du service civil
Programme de solidarité pour la sauvegarde de l'emploi
La responsabilité de l'Eglise dans le domaine de l'habitat et du logement
Transferts d'armements et foi chrétienne
Albert Nolan:
Prendre parti
Service du pauvre et spiritualité
Okapi: Le Racisme: pourquoi? (adolescents)
Alain Perrot: un défi à relever par les défenseurs de l'homme et du tiers monde

Fr. 6.-
Fr. 6.-
Fr. 2.-
Fr. 12.-
Fr. 16.80

Fr. 12.-
Fr. 7.50
Fr. 2.-
Fr. 7.-
Fr. 5.-

Fr. 1.-
Fr. 1.-
Fr. 2.-
Fr. 2.50

➔ Cochez les publications que vous désirez et renvoyez cette feuille

Nom Prénom

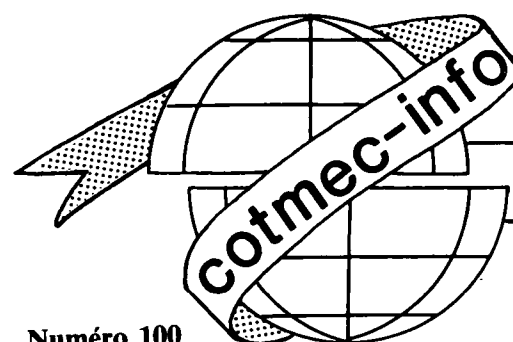
Adresse

Date Signature

Noms et adresses de personnes de votre entourage qui pourraient être intéressées à recevoir COTMEC-Info:

J.A. 1200 GENEVE 11
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

MONSIEUR ET MADAME
SCHROFT ROBERT & LUITGARD
RUE LA-CALLE 34
1213 ONEX

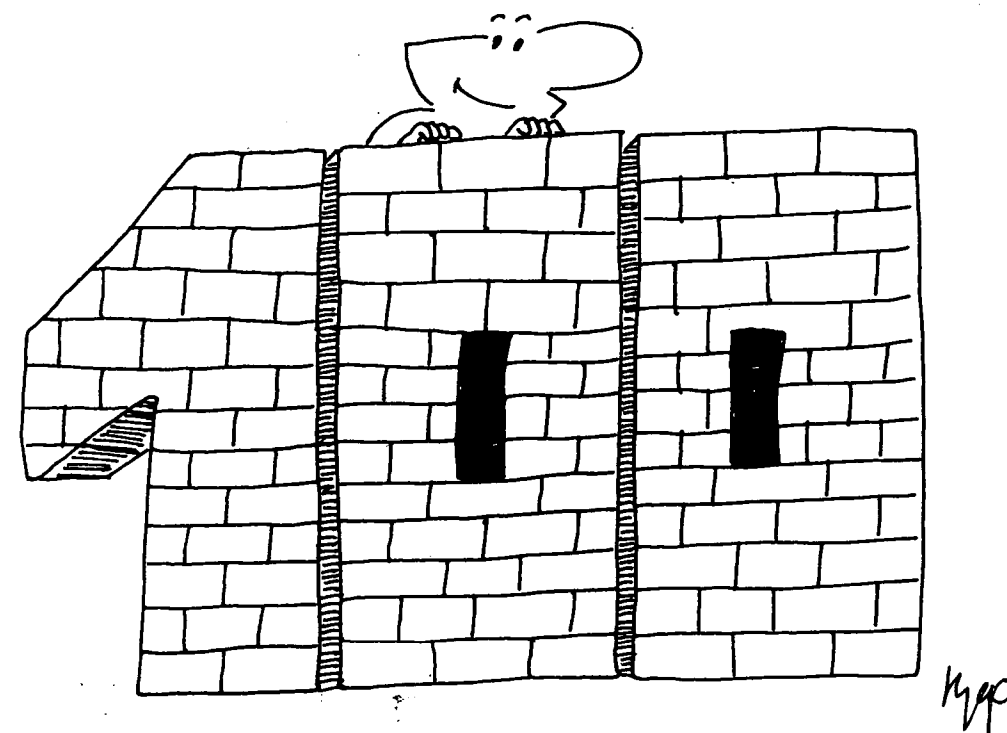


commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 100

Mensuel

Décembre 1987



CENT FOIS SUR LE METIER...

Rappelez-vous la courte-échelle que nous nous faisons, étant gamins, et qui, le plus simplement possible, nous permettait de guigner par-dessus un mur ou d'attraper un beau fruit...

Cela nous semble la meilleure image pour dire ce qu'est «Cotmec-Info». Ce bulletin qui voudrait, chaque mois, aider les chrétiens — mais pas eux seulement — à découvrir l'existence de tel bon article, de telle organisation qui leur permettra de concrétiser leur souci de générosité, d'élargir leur regard.

Car une transposition est nécessaire. Le livre qui sert de référence aux chrétiens, l'Evangile, est écrit dans un contexte de relations courtes: Ce dont Jésus de Nazareth avait besoin pour se déplacer, pour se nourrir, se vêtir... il le trouvait dans un rayon de quelques kilomètres. Il n'en est plus ainsi et, à moins d'ajuster leur éthique, les chrétiens risquent de passer redoutablement à côté de ce que Dieu leur demande aujourd'hui. «La question sociale est devenue mondiale», comme l'a rappelé avec force Paul VI dans l'encyclique «Populorum Progressio».

Autre préoccupation de ce bulletin: se mettre à l'écoute des Eglises du tiers

monde. Particulièrement de celles qui tentent d'inscrire dans leur pratique «l'option préférentielle pour les pauvres». Comme l'écrivait un théologien, «il y a des endroits du monde où le christianisme n'est pas fatigué». Notre foi a tout à gagner lorsqu'elle dirige ses antennes dans leur direction.

Et tout ceci dans une perspective résolument œcuménique. Ce n'est pas la tâche d'une Commission tiers monde de se pencher sur les contentieux confessionnels hérités de l'histoire. Mais bien de dénoncer ce qui blesse l'homme d'aujourd'hui et de témoigner des signes du Royaume qui se font jour où il pourra sans cesse réancre son espérance. Autant de choses qui dépassent largement les frontières confessionnelles.

Ajoutons: dans la plus grande simplicité. Choissant régulièrement de s'adresser au non-spécialiste, pauvre de temps, d'argent parfois, en lui promettant de ne pas dépasser les quatre pages. Pour tout vous dire, amis lecteurs, notre rêve serait de nous adresser à vous en paraboles, comme le Maître en avait le secret. De ces petites histoires accessibles à tous qui ne quittent pas notre esprit sans l'avoir ensemencé de quelques bonnes questions.

Ainsi peut se résumer notre intention. Une intention que nous tentons de concrétiser mois après mois. Pour la centième fois!

Avec crainte toujours: aborder un problème complexe en une demi-page, n'est-ce pas indécemment? Mais aussi avec un peu d'humour qui nous dispense de nous prendre au sérieux. Le proverbe chinois ne dit-il pas: «Lorsque quelqu'un montre la lune du doigt, l'imbécile regarde le doigt»? Nous ne pouvons pas penser que vous êtes de ceux-là et que vous attachez plus d'importance à la longueur du doigt qu'à ce qu'il voulait désigner...

A moins d'augmenter le nombre de pages — ce que nous ne souhaitons pas — il faudrait pour être moins incomplets limiter le nombre de sujets abordés. Mais, en même temps, nous croyons qu'on ne peut pas attester du Dieu qui libère l'homme sans tenter de dire ce qui détermine la vie de ce dernier, à commencer par la réalité économique et politique.

C'est que l'honneur de Dieu et l'honneur de l'homme ont partie liée depuis que la Parole a pris corps. Depuis ce soir où, à Bethléem, éclata la joyeuse nouvelle...

La Cotmec

Du nouveau à la Cotmec:

UN COMITE D'EVALUATION

Il y a longtemps que l'idée nous trottait dans la tête, la voilà réalisée: la Cotmec a désormais un «comité d'évaluation». Pourquoi ce nouvel «outil»?

Pour nous aider à avancer dans la bonne direction. La réflexion sur le développement n'est pas simple. Elle demande de prendre en compte un nombre important de paramètres. Et c'est parfois avec raison qu'on a pu reprocher aux «tiers-mondistes» certains raccourcis qui ne font que repousser les problèmes en prétendant les résoudre. Si nous avons souhaité nous entourer de personnes complémentaires dans leur regard, c'est d'abord pour qu'elles nous aident à prendre en compte la totalité du réel.

On pourrait penser qu'une commission restreinte comme la nôtre aurait pu faire l'économie de cette initiative. Nous estimons au contraire que, moins on a de force, plus il s'agit de les orienter avec discernement.

Concrètement

Les membres de ce Comité d'évaluation ont aimablement accepté:

- De rencontrer la Commission à deux reprises dans l'année.
- De regarder avec nous les objectifs que nous nous sommes fixés.
- De réagir, lorsqu'ils en éprouvent le besoin, à nos prises de position ou à nos publications; et à commencer par le bulletin Cotmec-Info.

La première rencontre, le 1^{er} décembre, dont vous trouverez un large écho dans ce bulletin, a déjà fait apparaître toute la stimulation que la Cotmec pouvait puiser dans cet accompagnement. Que les personnes qui ont accepté d'en faire partie en soient à nouveau chaleureusement remerciées!



Lors de la soirée avec le comité d'évaluation.

Monde politique

Mme Monique **Bauer-Lagier**, ancienne conseillère aux Etats et présidente nationale de Pain pour le Prochain.

M. Guy **Fontanet**, avocat, ancien président du Conseil d'Etat.

Economie

M. Jacques **Royer**, professeur d'économie à l'Université de Genève.

Problématique du développement

Mme Dominique **Perrot**, chargée de cours à l'Institut universitaire d'études du développement.

M. Bernard **Comoli**, secrétaire général de la Fédération genevoise de coopération.

Sociologie

M. Michel **Bassand**, professeur de sociologie à l'EPFL.

Théologie

Père Christian **Duquoc**, o.p., professeur à la Faculté de théologie de Lyon.

Abbé Charles **Devaud**, prêtre, ancien secrétaire de la pastorale d'ensemble, cofondateur de la Cotmec.

M. Rudolf **Renfer**, pasteur, responsable du département «Témoignage et solidarité» de l'Eglise nationale protestante de Genève.

Monde international

M. Jean de **Givry**, ancien chef de département au BIT.

Mme Raymonde **Martineau**, chargée des relations avec les organisations non gouvernementales auprès des Nations Unies.

Droits de l'homme

M. Eric **Sottas**, secrétaire général de SOS-Torture, ancien attaché de presse de la CNUCED.

Eglise locale

Nous sommes dans l'attente d'une réponse du «département du territoire».

La Cotmec est une commission. Sa tâche n'est pas de recruter des membres mais de fournir du matériel de réflexion et d'inviter les personnes sensibilisées à rejoindre les mouvements existants dans et hors de l'Eglise (Amnesty, ACAT, OPM, Pax Christi, Groupes Déclaration de Berne, Parrainages, ...).

Ci-dessous, nous avons choisi de donner la parole à deux groupes paroissiaux peu connus et proches de notre commission dans leurs objectifs.

GROUPE «DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE» DU CENTRE OECUMENIQUE DE MEYRIN

Notre groupe existe depuis trois ans... déjà... C'est dire qu'il vit: avec ses moments d'enthousiasme, ses peurs, ses échanges, ses discussions, ses projets, ses actions, ses bilans, avec quelques réussites. Des questions, beaucoup de questions et quelques réponses...

C'est un groupe qui se veut œcuménique; nous sommes entre cinq et huit personnes par réunion et nous essayons principalement de sensibiliser la communauté de Meyrin au mal-développement. (De Magasins du Monde à l'Action des chré-

tiens pour l'abolition de la torture (ACAT) en passant par le droit d'asile et le Nicaragua.)

Notre dernière intervention s'est faite avec l'aide de Terre des Hommes sur un travail effectué à Haïti.

Nous souhaitons étoffer notre groupe pour pouvoir prendre en charge un jumelage et des mini-projets avec des communautés lointaines. Chrétiens de Meyrin, venez nous rejoindre. Aidez-nous par vos «prières-espoirs».

Jo Guillet (tél. 82.21.12).

GROUPE TIERS MONDE DE LA PAROISSE DE CHENE-THONEX

La tâche principale de notre groupe est de sensibiliser notre paroisse aux problèmes que posent les relations entre pays industrialisés et ceux qu'on n'ose plus appeler «en voie de développement», tant il est vrai que, dans bien des cas, leur misère matérielle tend plutôt à s'accroître. Cette sensibilisation se fait grâce à des exposés présentés au Conseil de Communauté (par des gens engagés sur le terrain, par exemple sur un projet de développement au Togo, ou sur le regard que peuvent porter sur leurs pays réciproques des journalistes de Genève ou d'Ouagadougou...). En outre, nous présentons chaque année une «Action de Noël», dont le but est double: à la fois financer une réalisation modeste et informer sur les conditions de vie et les besoins dans le tiers monde.

C'est ce même double but que nous poursuivons en étant présents aux kermesses paroissiales et, chaque premier samedi du mois, au marché de la place de Graveson pour vendre les produits de «Magasins du Monde». Les sommes récoltées ne sont pas considérables, mais déjà précieuses pour des coopératives d'Afrique ou d'Amérique latine; mais surtout ces ventes ont une valeur symbolique en montrant ce que pourrait être un commerce plus juste, assurant une meilleure rétribution au producteur. Enfin, dernier volet de notre activité, nous essayons de nous former par la lecture et la discussion de livres théoriques tels que «La main et l'outil» d'E. Pisani, «Pourquoi sont-ils si pauvres?» d'O. Strahm ou de témoignages comme celui de J.-C. Thomas: «Ils n'arrêteront pas le

printemps»... Nous apprenons ainsi qu'une aide, même modeste, mais adaptée aux besoins, a une efficacité limitée, mais réelle.

Un mot encore sur la façon dont nous travaillons: lancé sur l'initiative d'un prêtre, le groupe a été repris par deux présidents laïcs. Actuellement nous assumons à tour de rôle, par groupes de deux, la préparation et l'animation de nos séances mensuelles. Par ailleurs, une bonne partie d'entre nous se sont engagés dans des parrainages de requérants d'asile.

Pour le groupe tiers monde de Chêne-Thônex:
A. Moulin

LE REGARD D'UN FONDATEUR

Une commission comme la Cotmec, c'est un certain nombre de personnes engagées, certes, mais c'est d'abord un esprit. Et cet esprit, c'est aux fondateurs qu'on le doit. Notre activité d'aujourd'hui est habitée de leurs rêves, de leurs impatiences, de leur fidélité critique à l'égard de l'Eglise et du monde. Aussi était-ce justice qu'en leur nom, le Père Maréchal ait une place dans ce bulletin.

Si j'ai oublié l'occasion qui me valut d'être compté parmi les initiateurs de la Cotmec, je me sens par contre tout à fait à l'aise dans les pages de son bulletin. Ce bulletin, en dépit de son air de rien, révèle une âme intrépide: sa pensée est sûre, son style clair, sa percussion juste. Cet air de rien dit bien ce qu'est la Cotmec: pauvre avec les pauvres. De l'Eglise catholique

romaine à Genève, cette Cotmec veut être une voix qui crie l'injustice dans notre monde. [A ne parler qu'amour et même sainteté on risque d'idéaliser Dieu et de retirer l'Eglise de la rue où circule la masse des miséreux.]

Le commencement de l'amour du prochain, c'est de lui rendre justice. L'Eglise qui n'est elle-même qu'en étant le Christ continué, ne peut l'être qu'en étant, comme lui, envoyé au monde et d'abord aux pauvres. Nous ne demandons pas à l'Eglise de se muer en parti politique, mais nous lui demandons d'aller chercher les hommes où ils sont: dans leur peau et leurs situations sociales et politiques très souvent injustes. Et là, de les défendre, de proclamer leur droit d'être traités en hommes fils de Dieu. Cette voix de la justice est indispensable à l'Eglise, parce qu'elle est à moi-même indispensable. Puis-je être homme ou femme en ne m'inquiétant pas

de l'homme qui le même se trouve en moi et chez les autres et qu'on bafoue ailleurs? Quand le Christ nous dit: «Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (Mt 25,40) il n'invente rien. Il ne fait que confirmer l'œuvre du Père: c'est partout le même homme assumé par Dieu.

Dès lors, cette voix indispensable ne devrait-elle pas retentir dans nos conseils de paroisses ou de communautés comme dans nos œuvres et mouvements? En chacun d'eux, n'y aurait-il pas un homme ou une femme irréductible écho de cette voix? Pour nous rappeler l'existence innombrable de cet homme—fils de Dieu répandu sur toute la terre, auquel il faut porter secours dans la justice en même temps que lui porter le Nom de Jésus. Et ces deux tâches en Eglise.

Albert Maréchal



DU PERE JOHANN BAPTIST METZ

Où voit-on aujourd'hui l'effet de choc des ordres religieux sur l'Eglise? Où tiennent-ils passionnément haute la critique prophétique de l'Eglise? Ce droit de critique, qu'on ne leur concède pas seulement en vertu de leur existence à la suite du Christ, mais qu'on exige d'eux, même s'il est toujours difficile pour des prophètes authentiques de remplir leur fonction et de la saisir vraiment! Est-il donc possible de retourner la situation de crise dans l'Eglise en général sans l'outrance des prophètes, sans le «radicalisme» religieux? Si les religieux ne relèvent pas ce défi, d'autres prophètes et d'autres radicaux entreront en lice (et ils ne s'en privent pas depuis longtemps!). (...)

Dans l'Eglise, qui donc résiste aujourd'hui au danger d'une assimilation passive, en douceur, à la mentalité de bien-être régnant dans la société bourgeoise avancée; une assimilation bien plus dangereuse, parce que plus répandue dans l'air du temps et moins programmée, que

ce qu'on appelle l'assimilation active (due à quelques «créateurs») et qui fait en chacun de nous comme un poison collectif? Qui donc réveille notre Eglise de ce sommeil de glace spirituel, avec lequel elle voudrait surmonter les exigences de ce temps sans vouloir les traverser? Qui enfin contribue à empêcher que notre Eglise se cantonne de plus en plus dans deux rôles: une Eglise proposant ses services pour les fêtes de la vie bourgeoise et une Eglise qui devient de plus en plus une secte dans la société, non sans invoquer la parole du «petit troupeau»? N'y voit-on pas les symptômes de la peur du contact avec toute réalité étrangère ou incomprise? Les syndromes d'une attitude hyper-craintive en général, des mécanismes compliqués de sécurisation, une communication exclusivement tournée vers le dedans, les signes d'un conformisme excessif?

Dans «Un temps pour les ordres religieux, p. 13

DU PERE PIERRE GANNE

Les Prophètes et les Pauvres ne sont pas des devins. «Il n'y a pas de devins en Israël.» Ils ne sont pas davantage des «futurologues», des «prospectivistes», ou des «planificateurs». Ils sont les hommes de la Création qui procède de l'Amour. Ils savent que l'avenir dépend de la décision d'aimer, avec tout ce qu'elle implique et tout ce qu'elle exige: avant tout, le renoncement total à la domination, renoncement qui seul ouvre l'avenir véritable et laisse la liberté de choisir et son propre avenir et l'avenir commun des hommes, qui, en elle, coïncident. (...)

La prophétie en effet n'est pas d'abord interrogation unilatérale sur le réel; elle est, au cœur de la vie, *accueil et discernement*. Les Prophètes ne sont ni des philosophes, ni des savants; ils sont d'abord des «discernants», des «écoutants». Et ce qu'ils écoutent, ce qu'ils discernent au cœur de la création et de l'histoire, c'est la Présence, les «signes» de la Présence, qui rendent *possibles* jusqu'au bout la liberté et l'amour. Selon la logique élémentaire de la liberté et de l'amour, les Prophètes ne cherchent pas la vérité dans la solitude de leur propre questionnement, mais dans l'«Autre», dans la Présence qui leur «fait signe», qui les prévient gracieusement et qui est l'Amour-Créateur. La prophétie n'est donc pas une question qui cherche une réponse. Elle est paradoxalement la réponse qui prévient, précède et fonde la

question; en fin de compte, elle est le discernement de l'Amour et de sa prévenance absolue, en deçà de toute question, en deçà même de l'existence et de la liberté.

Dans: Le Pauvre et le Prophète, (pp. 13 et 45)

Les prophètes ont trois attitudes principales:

- Ils accusent — comme le font aujourd'hui des organisations comme Amnesty International; —
- ils rappellent des valeurs fondamentales — comme le fait aujourd'hui Jean-Paul II;
- et ils désignent les signes d'espoir — comme nous devrions le faire beaucoup plus souvent aujourd'hui!

Martin Bernet restituant les propos du Père Friedli dans le bulletin de Pax Christi



DU PERE BRUNO CHENU

Le P. Joseph Robert se demandait un jour s'il y avait des zones de prophétisme, un peu comme il y a des zones de séismes. Le prophétisme a bien quelque chose de l'irruption volcanique! Et il posait la question: «Où donc se situe la "zone prophétique"? Où est proprement le "champ magnétique" de la prophétie? Dans l'Eglise ou hors de l'Eglise? Pour le peuple de Dieu ou pour la cité des hommes?»

Pour éclairer ce débat sur le lieu du prophétisme ecclésial, je prendrai une position assez nette:

- le lieu du prophétisme de l'Eglise n'est pas l'Eglise. Je refuse le qualificatif de prophétique à une action qui ne concerne que la vie interne de l'Eglise. Trop souvent, l'Eglise ne pense qu'à elle-même. Et il faut affronter la parole terrible de Merleau-Ponty: «Dieu ne sera tout à fait venu sur la terre que quand l'Eglise ne se sentira pas plus de devoirs envers ses ministres qu'envers les autres hommes, envers les temples qu'envers les maisons de Guernica»;
- le lieu du prophétisme de l'Eglise n'est pas le monde au sens d'univers sans foi ni loi, sans ouverture à une révélation possible;
- le lieu propre du prophétisme ecclésial me semble être la jointure même de l'Eglise et de la société, l'intersection du projet de Dieu et du projet de l'humanité, cet en avant déjà présent qui s'appelle le règne de Dieu. (...)

Pensons à un homme assez communément reconnu comme personnalité prophétique: Martin Luther King Jr. Sa lutte pour l'égalité raciale, pour les droits civiques des Noirs américains, a exigé une critique acerbe et des Eglises et de la société américaine. Il ne s'est laissé enfermer ni d'un côté ni de l'autre. La liberté du prophète est toujours subversive. Il s'est tenu à la jointure de l'Eglise et du monde pour faire advenir ce Royaume où tous les enfants de Dieu, les Noirs et les Blancs, les Juifs et les Gentils, les Protestants et les Catholiques, pourront se prendre par la main et chanter comme il est dit dans le vieux Negro spiritual: «Enfin libres, enfin libres, merci Dieu tout-puissant, nous sommes libres enfin.» Le prophète nous déplace et par rapport à l'Eglise existante et par rapport à la société présente. Il plante un signe du Royaume au cœur du monde.

«Il serait intéressant qu'à l'intérieur d'une communauté comme l'Eglise qui est à Genève, le débat puisse se faire...» Faire notre cette phrase du Père Duquoc nous paraît la meilleure façon de mettre un terme à ce dossier. Nous invitons tous les lecteurs à poursuivre la réflexion à titre personnel ou en groupe. Avec plaisir, nous nous ferons l'écho des contributions qui nous parviendront.

Demandez à des chrétiens des noms de prophètes d'aujourd'hui. Il y a fort à parier qu'ils vous entraînent sur d'autres continents Don Helder Camara, Mgr Desmond Tutu, etc... Cela signifierait-il que l'Eglise occidentale a cessé d'être prophétique? La question mérite d'être

posée. C'est ce que nous avons fait auprès des personnes qui ont accepté de faire partie de notre Comité d'évaluation.

Dans ce dossier le lecteur trouvera les principales pièces de ce débat. D'abord, des interventions enregistrées que nous avons tenté de restituer le plus fidèlement possible. D'autres interventions nous ont été

envoyées par des personnes qui n'étaient pas libres le soir de notre rencontre. Nous avons ajouté d'autres textes qui nous ont paru en consonance avec ce thème du prophétisme. Ce débat, précisons-le, nous ne faisons que l'introduire, tant la notion de «prophète» est riche de sens et demande à être maniée avec discernement

AUX EGLISES D'APPELER A LA RECONCILIATION

En cette fin du XX^e siècle l'humanité est confrontée à des problèmes d'une dimension jamais connue à ce jour qui se posent en termes de survie de l'espèce:

- conséquence du conflit Est-Ouest, l'accumulation des moyens de destruction de masse se poursuit, les dépenses d'armement ont atteint l'an dernier 1000 milliards de dollars;
- le fossé Nord-Sud va se creusant, un quart de la population mondiale souffre à des degrés divers de la faim et des millions d'enfants en meurent chaque année;
- chassés de leur foyer par la guerre ou par la faim, 15 millions de réfugiés errent sur notre planète en quête d'un asile sûr;
- la dégradation du milieu vital s'accélère avec la pollution de l'eau, de l'air et du sol.

Persuadés que, dans ce climat d'incertitude et de crainte, il appartient aux Eglises d'en appeler à la réconciliation, au partage et au respect de notre environnement naturel, des chrétiens de Genève, tant catholiques que protestants, ont décidé de joindre leurs voix à celles des hommes et des femmes de bonne volonté.

Convaincus de l'interdépendance des peuples et des exigences de solidarité et de responsabilité qui en découlent, ils estiment que le temps est venu de rappeler le message prophétique du Christ, de témoigner de leur commune espérance, de s'engager ensemble, avec une force renouvelée, en faveur de la paix, de la justice, de la sauvegarde de la Création.

Monique Bauer-Lagier

PAS DENONCIATION MAIS ECLAIRAGE

L'acte prophétique fait venir à la lumière ce qui est caché, il est un acte de lucidité. Cet acte est rarement celui d'un groupe ou des responsables de la gestion d'un groupe. Il provient d'une personne ou de minorités dans le groupe. Il est essentiel pour que la vie du groupe ne s'endorme pas.

Que doit-il viser? Ce qui apparaît dans une cité le plus évidemment accepté, ce qui fait l'objet d'un consensus par non-dit. Dans une ville comme Genève, je suppose que le consensus par non-dit recouvre des phénomènes multiples. Faire une thérapie de la parole, c'est mettre en lumière le non-dit quel qu'il soit: économique, culturel, ecclésial, politique. L'acte prophétique est ainsi un acte anti-idéologique de salubrité publique. Il n'est pas dénonciation mais éclairage.

Christian Duquoc

EGLISE TOUT ENTIERE PROPHETIQUE

Toute l'Eglise doit être prophétique, c'est-à-dire travailler aujourd'hui à bâtir une communauté chrétienne sensibilisée et capable de répondre aux attentes et aux besoins des hommes et des femmes du monde entier. L'Eglise doit devenir toujours plus universelle, c'est-à-dire toujours mieux approfondir le message du Christ qui continue à se révéler à travers différentes cultures et réalités de vie du monde.

La Cotmec peut continuer à jouer un rôle important en informant et en sensibilisant toujours davantage les chrétiens de Genève aux problèmes mais aussi aux richesses des autres cultures et religions. La Cotmec pourrait être, au sein de l'Eglise locale, un lieu de réflexion et un noyau stimulateur aidant l'Eglise à Genève à s'insérer, au sein de l'Eglise-institution, dans le mouvement de ceux et celles qui travaillent à un engagement plus grand de l'Eglise pour les plus pauvres et à une prise de position plus claire contre l'oppression

PROPHETISME ET SOLIDARITE



D'un point de vue biblique, il est vrai, le prophète est une figure souvent solitaire, luttant contre l'opinion d'un peuple indifférent ou malmené, pour annoncer la volonté de Dieu, ne serait-ce qu'à un «petit reste».

Cette vision est attractive pour une Commission tiers monde qui a toujours eu l'impression de lutter contre les grands intérêts religieux, culturels, économiques, sociaux et politiques. Elle est d'autant plus actuelle que le «tiers-mondisme» se trouve dans un certain recul par rapport aux événements d'aujourd'hui. Nous risquons alors de nous prendre pour des prophètes mal entendus, parfois même pour des martyrs de notre conviction.

Afin de ne pas tomber dans le piège d'un prophétisme mal compris ou de simple imitation (et nous ne pouvons jamais imiter un Helder Camara, un Desmond Tutu, une Mère Teresa), j'associerais la notion de prophétisme à celle de solidarité: accompagner les chrétiens (et aussi les non-chrétiens) du tiers monde dans leur lutte prophétique pour la justice, le respect des droits de l'homme et les besoins élémentaires de leur vie, et montrer de cette manière la profondeur spirituelle de leurs engagements à notre société devenue consommatrice, superficielle, dépourvue de relations sociales et humaines.

Dans d'autres mots: Les prophètes, c'est les autres. Nous sommes des courroies de transmission, nous apprenons, nous nous laissons enrichir par l'impact et la présence de ces prophètes, tout en provoquant chez nous la «conversion» nécessaire pour une vision du monde plus juste, comme une anticipation du Royaume de Dieu que nous attendons tous.

Rudolf Renfer

et l'exploitation.

Le contexte historique dans lequel s'est développée l'Eglise à Genève, la proximité du Conseil œcuménique et des institutions internationales ne peuvent qu'en faire une Eglise prophétique si elle ne se referme pas sur elle-même. Et là, la Cotmec peut jouer un rôle important.

Raymonde Martineau

UNE EGLISE PROPHETIQUE, A QUEL PRIX ?

Cette question renvoie à d'autres questions, comme en ricochets, sans que je sois de taille à y apporter une «réponse» sinon sous forme de remarques et d'interrogations fragmentaires. Une Eglise prophétique. De quelle Eglise s'agit-il ici? Corps mystique appelé à parler d'une seule voix, l'Eglise à venir? Ou alors l'Eglise du présent mais qui n'est pas homogène comme sujet collectif? Dans ce dernier cas, ce n'est pas l'Eglise dans son ensemble qui est prophétique mais des éléments en son sein qui pourraient l'être.

A quel prix? A la limite, cette question peut paraître incongrue car le prophète n'est-il pas, soit celui qui n'est pas regardant quant au prix à payer, soit celui à qui Dieu fait comprendre que la question du prix n'est pas prioritaire ou ni même pertinente? Dans un pays où l'on ne craint ni les persécutions religieuses, ni les représailles politiques brutales, le prix à payer (car il existe même si l'on ne peut faire du résultat de son calcul la condition d'une attitude prophétique) est peut-être la renonciation au consensus, à l'harmonie des opinions au sein des Eglises. Risquer ceci, en payer le prix, avec en vue une unité de type supérieur? «Pour moi la sainteté politique de l'Eglise est la condition de son unité, cent fois plutôt que son accord sur la définition du "mode de présence" du Christ dans les sacrements, sur lequel les chrétiens trouvent encore moyen d'être séparés!» (R. de Pury dans *Evangelie et Droits de l'homme*).

Prenons un exemple tiré de l'histoire. En relisant les textes du dominicain Las Casas, défenseur des Indiens, j'ai été frappée de voir que ses exigences n'ont rien perdu de leur actualité, quelque quatre cents ans après, ni de leur caractère proprement radical, c'est-à-dire qui va aux racines causales, structurelles du phénomène. Indiens, reconstitution des formes naturelles de gouvernement des indigènes, suppression des tributs levés par la couronne d'Espagne, etc. Il suffit de transposer en termes modernes ces exigences pour en saisir la portée prophétique aujourd'hui encore dans le cadre des relations «Occident-TM». En effet, Las Casas ne se souciait au premier chef ni de développer ni d'évangéliser les Indiens, mais consacra sa vie à essayer de convaincre les grands du monde espagnol de l'époque, qui eux détenaient le pouvoir, de changer quelque chose au sort des Indiens qu'ils avaient scellé en laissant faire les conquérants et les colons.

Une autre manière de poser la question du prophétisme dans le cadre de nos relations avec les autres sociétés pourrait être la suivante: par quels actes contribuer à cons-

truire une solidarité radicale touchant aux racines du système et qui n'essayerait pas uniquement d'en atténuer les effets?

Ou: comment prendre conscience et faire prendre conscience du fait que rien de fondamental ne changera dans nos rapports avec le tiers monde, dans nos rapports avec la nature, dans nos rapports sociaux si nous n'admettons pas la nécessité d'abandonner le cœur de notre projet de société qui reste toujours et malgré tout la croissance?

Denis de Rougemont pensait que seule une «pédagogie des catastrophes» serait encore capable de nous obliger à penser différemment...

Dominique Perrot

TOUT POINT DE RUPTURE EST-IL PROPHETIQUE ?

Pour une Eglise la difficulté c'est de trouver des points de rupture qui la fassent apparaître prophétique; parce que les points de rupture peuvent être d'une certaine façon réels, sans pour autant être obligatoirement prophétiques. Par exemple, actuellement, un certain nombre de discours d'une partie de l'Eglise (notamment en ce qui concerne la morale sexuelle et autres) constitue des points de rupture effectifs par rapport à l'ensemble des pratiques. Mais sont-ils pour autant prophétiques? On trouve beaucoup de points de rupture de l'Eglise avec le monde moderne... Les discours de la hiérarchie, pour prendre un autre exemple, sont pratiquement en rupture avec l'économie dominante; sont-ils prophétiques? Actuellement il y a beaucoup de groupes alternatifs qui se veulent aussi en rupture avec le consensus ordinaire, économique, culturel et idéologique. Sont-ils prophétiques?

L'Eglise doit donc trouver des points de rupture qui soient non pas objets de rejet (à moins d'être maso...) mais objets d'une interrogation effective. Ces points de rupture varient selon les endroits; et il serait intéressant, qu'à l'intérieur d'une communauté comme l'Eglise qui est à Genève, ce débat puisse se faire. Il faudrait demander comment les chrétiens voient les points de rupture qu'ils devraient supporter pour que leur Eglise apparaisse autre chose qu'anti-moderne. Il s'agit de trouver des points de rupture interrogatifs et incitateurs...

Christian Duquoc

QUELQUES PROPOS ENCORE GLANES DANS LA DISCUSSION

— Les autorités ecclésiales ont parfois un penchant naturel à faire prévaloir un souci d'unité sur un souci de prophétisme. Ne serait-ce pas le rôle d'organismes tels que la Cotmec que d'aiguillonner ces autorités pour que l'Eglise accomplisse bien l'ensemble de sa mission?

— A Genève, ce prophétisme pourrait se situer face à certains problèmes cruciaux: par exemple la question des travailleurs clandestins ou celle des émigrés travaillant dans l'agriculture.

— Entrer dans l'illégalité, pour une paroisse, afin d'accueillir des réfugiés, n'est-ce pas un acte prophétique? Etre prophète, cela signifie-t-il forcément entrer dans l'illégalité?

— C'est en allant à contre-courant de l'opinion générale que l'Eglise a une parole prophétique à poser.

— Une communauté peut-elle être prophétique? Un acte prophétique peut-il être autre qu'individuel?

— Pour beaucoup de problèmes l'Eglise a amorcé des ruptures dans des textes, mais sans que cela aille plus loin. Mais ceux qui, ensuite, sur le terrain, mettent ces textes en application sont assez vite phagocytés; finalement rien ne se produit parce qu'on ne va pas jusqu'au bout.

— En ce qui concerne l'action en faveur des réfugiés à Genève, il y a eu incontestablement non seulement une parole mais aussi des actes prophétiques de la part de l'Eglise qui s'est trouvée en rupture, par ses affrontements avec les autorités civiles. Cela peut être appelé prophétique.

— Pourquoi ne pas soutenir un souhait émis par les associations d'entraide pour la commémoration du 750^e anniversaire de la Confédération suisse en 1991, à savoir que la Suisse remette leur dette aux pays extrêmement pauvres (ce qui correspondrait au 1% de sa créance), geste qui pourrait peut-être être repris par d'autres pays?

— Concernant la question des réfugiés, ne faudrait-il pas encore plus infléchir nos structures suisses par un paiement plus juste des matières premières et par l'augmentation de notre aide au tiers monde afin que des personnes puissent demeurer dans leur pays?



UNE PAROLE QUI DEVOILE ET QUI INCITE

Est-ce que le fait d'être prophète par procuration, c'est-à-dire d'écouter des prophètes (Don Helder Carama, Desmond Tutu ou d'autres) et être prophète ici à Genève est entièrement séparable? Il y a des causes de la misère dans le tiers monde qui lui sont extérieures et d'autres qui lui sont internes. Puisqu'on est ici, puisqu'on n'a pas à être de l'autre côté, nous sommes donc intéressés par les causes extérieures.

Le prophète est celui qui dévoile, qui révèle ces causes et pas seulement les conséquences qui semblent, elles, pouvoir être relativement bien saisies. Souvent en effet les gens sont assez généreux pour pallier les conséquences de la misère, mais ils ne voient pas le rapport entre causes et conséquences; c'est sans doute là qu'il y aurait — et pas seulement de la part des Eglises — dans la mission des Eglises à essayer d'agir sans culpabiliser, parce qu'une des raisons de la désaffection, c'est la culpabilisation qu'ont faite les Eglises; d'abord en ce qui concerne la sexualité, puis l'économie, etc. A chaque fois que les Eglises parlent, elles déterrent de nouvelles culpabilités; les jeunes surtout disent: «C'est un discours déjà entendu: on est toujours coupables...»

Il faudrait arriver à trouver un style prophétique sans que l'équilibre humain — un certain bonheur de vivre — soit lésé de culpabilité parce qu'il y a d'autres hommes qui souffrent. Comme si un homme et une femme qui s'aiment devaient être malheureux de s'aimer parce que d'autres foyers ne marchent pas! Tout cela rend très difficile le témoignage ecclésial, surtout dans des pays apparemment nantis. Alors comment dévoiler, dans notre situation, ce qui demeure camouflé aux yeux de la plupart? Comment dévoiler les causes d'une certaine complicité entre la misère du tiers monde et notre propre bien-être sans pour autant que la Parole prophétique apparaisse réappliquer à un autre domaine ce qui a toujours été entendu? Il faut qu'une parole d'Eglise ne soit pas entendue comme accusant mais comme incitant l'homme à faire quelque chose qui l'exalte et qui le rende peut-être plus heureux.

Christian Duquoc



UN PRIX A PAYER MAIS PAS SEULEMENT

Il me semble que chez nous ce prophétisme est d'autant plus facile que le prix à payer est, comparativement à d'autres pays, très très léger: en effet on risque un petit peu d'être mis à l'écart, marginalisés, d'être exclus d'avoir des critiques... mais il y a des prophètes dans le tiers monde qui risquent leur vie; ils le paient. J'avais rencontré Mgr Romero — qui est pour moi le type du prophète — qui en est mort. Il y a un Père Aristide en Haïti contre lequel déjà quatre ou cinq attentats ont été tentés. Ainsi notre prophétisme à nous est relativement confortable. Mais, paradoxalement, on est extrêmement timides...

Michel Bavarel

... Parce qu'on n'est pas dans des situations aussi conflictuelles... De ce point de vue, pendant l'Occupation, avec la Résistance en France, cela avait changé complètement. Il y a des situations où il faut une imagination pour être prophète; tandis que là-bas il n'y a pas besoin d'imagination; il «suffit» d'avoir du courage. Cela est très différent.

Christian Duquoc

DU PROPHETE JEREMIE

Seigneur, tu as abusé de ma naïveté, oui, j'ai été bien naïf; avec moi tu as eu recours à la force et tu es arrivé à tes fins. A longueur de journée, on me tourne en ridicule, tous se moquent de moi. Chaque fois que j'ai à dire la parole, je dois appeler au secours et clamer: «Violence, répression!» A cause de la parole du Seigneur, je suis en butte à longueur de journée aux outrages et aux sarcasmes. Quand je dis: «Je n'en ferai plus mention, je ne dirai plus la parole en son nom», alors elle devient au-dedans de moi comme un feu dévorant, prisonnier de mon corps; je m'épuise à le contenir, mais n'y arrive pas. J'entends les propos menaçants de la foule — c'est partout l'épouvante —: «Dénoncez-le!» — «Oui, nous le dénoncerons!» Tous mes intimes guettent mes défaillances: «Peut-être se laissera-t-il tromper dans sa naïveté et nous arriverons à nos fins, nous prendrons notre revanche.»

Dans le Livre de Jérémie, chapitre 20

D'ETIENNE CHARPENTIER

Ce n'est pas «quelqu'un qui annonce l'avenir», mais plutôt quelqu'un qui parle au nom de Dieu, quelqu'un qui a été introduit dans le projet de Dieu (Am 3,7) et voit tout désormais avec ses yeux.

Faut-il penser à des révélations extraordinaires? Ce n'est pas exclu, mais il semble plutôt qu'ils découvrent cette Parole de Dieu en deux moments ou endroits: leur vocation et la vie. Leur vocation est déterminante: c'est le moment où ils font l'expérience de Dieu, lors d'une visite au Temple comme Esaïe, dans la prière continue comme Jérémie, dans un amour malheureux comme Osée... A cette lumière, c'est désormais dans la vie, les grands événements politiques comme l'existence quotidienne, qu'ils vont découvrir cette Parole, lire les signes des temps.

Tout dès lors leur parle de Dieu, aussi bien une branche d'amandier en fleurs ou une marmite mal calée (Jr 1,11s) que la vie conjugale (Os 1-3; Ez 24,15s) ou l'invasion ennemie. Et ils nous apprennent ainsi à lire dans notre vie cette même Parole qui continue de nous interpeller.

Les prophètes s'expriment par la parole: oracles (ou déclarations faites au nom de Dieu), exhortations, récits, prières... mais aussi par des actes. Les gestes prophétiques disent la Parole et même font l'histoire (voir dans TOB les références données à la table à «gestes prophétiques» ou BJ Jr 18,1).

Dans «Pour lire l'Ancien Testament», p. 43

DE JEAN SULLIVAN

Je ne veux pas écrire pour jeter une ombre sur votre bonheur, car je ne crois plus que la mauvaise conscience puisse faire reculer le mal. Mais afin peut-être que vous deveniez plus capables de voir le cosaque qui est tout près (solitude, maladie incurable, injustice) et que du fond de l'âme et du cœur, vous partagiez la joie que vous n'avez peut-être pas et qui incompréhensiblement pourra vous visiter si vous franchissez votre clôture. (...)

Ma «mission» est d'éveil. Qu'il y ait le plus d'hommes éveillés possible, c'est-à-dire étrangers aux préjugés et à la paresse spirituelle. Le moins possible de haut-parleurs, répétiteurs, fanatiques de l'un ou l'autre discours. Que tout vienne du dedans. Tout éveil conduit à l'engagement. Ce n'est pas à moi de dire lequel. Si: l'engagement à voir avec son propre regard.

Dans «Parole du passant»